

revue

SILENCE

Avril 2021
n° 498 - 4,80 €

écologie
alternatives
non-violence

Le numérique, son monde... et nous



Un combat écologique aux sources de la Loire

La Convention : un habitat partagé en rénovation



MACRON ANNONCE DES REPAS À 1 EURO POUR LES ÉTUDIANTS



LASSERPE

LES MILIARDAIRES ONT RETROUVÉ LEUR RICHESSE D'AVANT-CRISE



EN RECOPIANT L'IMAGE, LE DESSINATEUR DÉPRIMÉ A COMMIS 7 ERREURS... SAURIEZ-VOUS LES TROUVER ?



DU SABIE DU SAHARA, DE NOUVEAU SUR LA FRANCE



LASSERPE

Nouveaux points de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente. Voici les nouveaux venus du printemps :

◆ Bas-Rhin

Librairie la marge
4 impasse de l'oie
67500 Haguenau
tél. : 09 53 33 05 11
libraire@la-marge.fr

◆ Saône-et-loire

L'epivrac
18 bis rue Champagny
71120 Charolles
tél. : 03 85 81 40 02
epicerie@epivrac.bio

◆ Le magasin des possibles

180 la Grand rue
71110 Semur-en-brionnais
tél. : 03 85 81 99 27
lemagasindespossibles@posteo.net

Des étudiantes en renfort

4 étudiantes de *Sup'écolidaires*, école de la transition écologique basée à Lyon, sont présentes à *Silence* un jour par semaine durant deux mois et demi, dans le cadre d'un "projet tutoré", afin d'appuyer la revue sur la communication tout en s'essayant à la rédaction. Parmi leurs missions : faire connaître *Silence* dans les milieux étudiants, aider à l'organisation d'événements fin mai autour du n°500 de la revue, etc.

C'est l'occasion d'annoncer que *Silence* est en train de concocter un numéro spécial pour son n°500 à paraître en juin, et que plusieurs événements auront lieu en France à cette occasion, dans la mesure du possible. À suivre !

Aidez *Silence* à trouver des dépositaires

Silence est présente dans 181 dépôts, essentiellement en France, mais aussi dans 2 dépôts en Belgique et 1 en Suisse.

16 dépôts ont commencé à vendre *Silence* en 2020 (contre 24 nouveaux dépôts en 2019 et 19 en 2018), et 24 dépôts ont arrêté (contre 50 arrêts en 2019 et 25 en 2018), souvent pour cause de ventes en baisse.

Les ventes de revues via les dépôts ont rapporté à *Silence* 8 394 € au 1^{er} semestre 2020 avec 2 713 revues vendues, contre 11 373 € au 1^{er} semestre 2019 avec 3 669 revues vendues, soit une baisse de presque 3 000 € en 1 an.

Nous connaissons tou-tes une librairie, un magasin bio, un petit producteur qui fait les marchés, une boutique solidaire ou un lieu militant qui pourrait avoir envie de vendre *Silence*. Il suffit de s'y rendre et de leur offrir un numéro récent, accompagné d'un document avec les conditions pour devenir dépôts. Pour vous procurer ce document, adressez un mail à Marion : marion.bichet@revuesilence.net

Si nous trouvons tou-tes un seul point de dépôt près de chez nous, ce serait plus de 3 200 nouveaux dépôts pour *Silence* !

Errata

• Dans l'encadré sur l'association *L'engrenage*, à Charlieu (Loire), dans *Silence* de février 2021 (n°496) page 39, quelques erreurs se sont glissées : Xavier n'est pas "paysan-boulangier" mais artisan brasseur. Il ne met pas ses locaux à disposition de l'association mais celle-ci dispose d'un bail.

• Dans *Silence* de mars 2021 (n°497) page 19, une erreur d'adresse s'est glissée. Le site internet de l'Association tunisienne de permaculture est permaculturetunisie.org.

Approfondir le présent grâce aux articles de la revue

Depuis plus d'un an, régulièrement, nous profitons d'un sujet d'actualité ou d'un article de notre dernier numéro pour enrichir la thématique en faisant le lien avec d'anciens articles publiés par la revue. Ces petits dossiers sont présentés sur notre site internet et dans notre Siberlettre. Un des derniers mis en ligne ? Pour la diversité des modes d'instruction. Chaque enfant devrait pouvoir étudier dans le cadre qui lui convient le mieux, et évoluer dans une structure qui se donne les moyens de son bien-être et de son accompagnement. Depuis sa création, la revue *Silence* défend la liberté de choisir le mode d'instruction qui correspond le mieux à chacun-e, tout en promouvant une éducation non-violente, que ce soit au sein de l'éducation nationale, dans des écoles alternatives, ou dans le cadre de l'instruction en famille. Les récentes attaques gouvernementales contre le droit d'instruire hors de l'éducation nationale, tout comme la précarisation de l'enseignement public, nous inquiètent, et semblent remettre en question le droit fondamental de choisir son mode d'instruction. L'occasion pour nous de revenir sur de nombreuses réflexions et alternatives qui nous ont stimulé ces dernières années, et qui continuent à nous aider à penser.



Prochain dossier

L'écologie du livre

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél.: 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction: Guillaume Gamblin et Martha Gilson: lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 3 mars 2021.

Editeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640
Date de parution: 2^e trimestre 2021
Tirage: 4350 ex.



Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot
Administrateurs: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin

Comité de rédaction: Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gare, Nicolas Robin, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari

Pilotes de rubriques: Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenaël Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Selek, Xavier Sérédine

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins: Nicolas Caldier, Freepik (BRGFX), Iza, Lasserpe, P. Sadoul, Tanguy Maerten

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse

Photographes: mathieu-callea.fr, NnoMan Cadoret / Reporterre, Julia M Cameron / Pexels, Anne-Sophie Cléménçon, Anna Wanda Gogusey, Marc Sautélet

Et pour ce n°: Alsace Réseau neutre, Michel Bernard, Patrice Bouveret, Monique Douillet, Danièle Gare, Fanny Hugues, Stéphen Kerckhove, Alexandre-Reza Kokabi, Julia Lainaë, Pascal Martin, Murray Nelson, NnoMan, Imane Nya, François Veillerette

Internet: Damien Bouveret, Maud, Victor Poichot

Archives: Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes: sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations: Les photos et dessins restent la propriété de leurs autrices.

Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES

NON-VIOLENCE
XXI
Vie dans pour la non-violence

Dossier

Le numérique, son monde... et nous

- 05 Monde numérique : le transformer ou le combattre ?
- 12 Contre le codage des données dans les hôpitaux psychiatriques
- 15 Résistons à l'e-monde...



Chroniques

18 Bonnes nouvelles de la Terre :
Un ex-McDonald's est devenu un foyer vibrant de solidarité

20 Chroniques terriennes :
Balance ton sucre #BEEtoo!

25 Désarmons ! :
Service national universel : de l'engagement à l'embrigadement

26 L'écho féministe :
Choisir de devenir mère ?

Articles

30 Gers
La Convention, un habitat partagé en rénovation

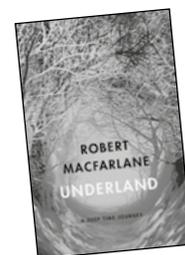
32 Numérique
Développer Silence, pas Facebook

34 Bande dessinée
L'eau vive, un grand combat écologique aux sources de la Loire

36 États-Unis
Les limites de l'expérience "zéro déchet" de San Francisco

Brèves

- 18 Alternatives
- 20 Environnement
- 22 Climat
- 23 Énergies
- 24 Nucléaire
- 25 Paix et Non-violence
- 26 Féminismes
- 27 Société
- 27 Politique
- 28 Transports



- 29 Agenda
- 29 Annonces
- 41 Courrier
- 43 Livres

38 Paysannerie
Les freins à l'installation agricole



48 Photographie
Australie : continent en flammes, artistes en colère



La transition écologique ne sera pas numérique

Face à la lame de fond des "villes intelligentes", de "l'agriculture connectée", etc... promues main dans la main par les industries du numérique et par les États, réaffirmons que la transition écologique ne passera pas par le numérique. Critiquer la dérive d'une partie de l'écologie vers le tout-numérique est au cœur du combat décroissant. Une "appli" sur son smartphone permettant de scanner les produits dans un supermarché et de classer leur toxicité suivant un algorithme opaque ne remplacera jamais des lois qui devraient nous protéger collectivement de tout empoisonnement par les produits de consommation, et ne remplacera pas non plus la relation à un·e product·rice sur le marché ou dans une Amap.

Pourtant, pour de nombreux collectifs récents (*Extinction Rebellion*, *Youth for climate*, etc.), revendiquant une écologie radicale dans leurs analyses comme dans leurs modes d'action, le numérique semble être l'écosystème naturel des mobilisations écologistes.

Cela nous pose question. Et nous renvoie à nos propres contradictions. *Silence* diffuse certes une revue papier mais son infrastructure de travail et ses modes de communication passent énormément par les écrans et par les usages d'internet. Les débats sont constants au sein de la revue sur l'opportunité de tel ou tel usage du numérique.

Les usages sociaux, horizontaux, "libres" du numérique, les pratiques de réparation, permettent de moins nourrir la société de surveillance et les monopoles capitalistiques, de moins détruire la planète. Mais promouvoir un numérique à visage plus humain, c'est rendre finalement la vie numérique plus acceptable.

Nous avons eu envie d'explorer le sujet à travers divers aspects : un débat de fond sur les différents niveaux de critique de la société numérique, un exemple de résistance au tout-numérique dans les métiers de la psychiatrie, et enfin une analyse politique des aberrations de la 5G et de "son monde", celui d'une société des objets connectés et des ondes électromagnétiques au profit d'une surveillance toujours plus forte et des intérêts des grandes multinationales du numérique.

Se poser des questions et cultiver l'esprit critique quels que soient les choix technologiques que l'on fait, résister au totalitarisme du tout numérique : un programme compliqué mais nécessaire, à réaliser au jour le jour.

Guillaume Gamblin



Monde numérique : le transformer ou le combattre ?

Face à la numérisation de toutes les facettes de la vie sociale, quelle position prendre dans une perspective de décroissance, d'anticapitalisme et d'écologie ? Faut-il rendre cette évolution technologique plus horizontale, démocratique et écologique, ou dénumériser le monde ? La parole à Julia Lainaë, membre du collectif des *Décâblés* et co-auteurice de *Contre l'alternumerisme*, et à l'association *Alsace Réseau neutre*.

Pourquoi vous semble-t-il particulièrement important de concentrer votre action ou votre réflexion sur les questions liées au numérique ?

Julia Lainaë : Il me semble que le numérique est devenu la question dominante de l'époque que nous traversons, le fait social total qui soumet l'ensemble de la société à sa logique. De la manière dont nous travaillons, pensons, apprenons, parlons, sommes gouverné-es et administré-es... jusqu'à notre sphère intime, au rapport à notre corps et aux autres, jusqu'à notre

manière d'être et de sentir. Il est devenu le média à travers lequel s'organise la société, qui médiatise l'ensemble de notre rapport au monde. Le numérique représente pour moi l'achèvement d'une dynamique qui prend racine bien plus loin que l'apparition de l'informatique et fait converger de nombreuses logiques aux sources de notre aliénation : gestion, contrôle, rationalisation, spectacle, règne de l'abstraction et du calcul. C'est pourquoi il me semble nécessaire de s'intéresser spécifiquement à la numérisation de nos vies, en

tant qu'elle est en train de faire disparaître toute autre forme de pensée, de vie, toute extériorité à son système.

Alsace Réseau neutre : Au quotidien, tou-ttes nos bénévoles constatent à quel point leur entourage est démuné, consciemment ou non, face aux réalités numériques. Bien souvent, par dépit ou ignorance, ces personnes abandonnent leur temps de cerveau disponible aux Gafam (*Google, Apple, Facebook, Amazon* et *Microsoft*), leur liberté à la surveillance de masse, etc.

Comme l'expliquait Lawrence Lessig (1) dans son article "Code is law", publié en janvier 2000, le code numérique fait loi et de nombreuses

1. Juriste étasunien, Lawrence Lessig est un défenseur de la liberté sur internet et a participé à la création de la licence *Creative Commons*, qui aide les autrices d'œuvres à se libérer d'un droit de propriété intellectuelle trop restrictif. Voir "Code is Law - Traduction française du célèbre article de Lawrence Lessig" sur <https://framablog.org>

Apple SAIT OÙ EST TA MÈRE

Si tu as un smartphone sous iOS ou Android, il permet à Apple, Google et leurs apps d'enregistrer ta position, sans toujours te le dire ou te laisser le choix.



Microsoft FORMATE TES ENFANTS

En 2015, Microsoft a payé 13 millions d'euros à l'Éducation nationale pour pouvoir former et fournir ses outils aux élèves et enseignants.



Campagne de La Quadrature du Net pour soutenir une action de groupe intentée contre les GAFAM auprès de la CNIL.

décisions politiques s'imposent par ce biais (2). Dans ce contexte, comprendre et se réappropriier les infrastructures des services numériques et la création du code, sous forme de biens communs, nous semble crucial pour permettre l'expression d'une opposition et imaginer d'autres modèles plus vertueux.

Voyez-vous des opportunités et avantages dans l'avènement du numérique par rapport au monde d'avant son omniprésence ?

2. Selon Lawrence Lessig, le code "définit la manière dont nous vivons le cyberspace. Il détermine s'il est facile ou non de protéger sa vie privée, ou de censurer la parole. Il détermine si l'accès à l'information est global ou sectorisé. Il a un impact sur qui peut voir quoi, ou sur ce qui est surveillé".

Un "terrorisme feutré"

Ce qui doit être combattu selon moi, c'est principalement le "terrorisme feutré", au sens qu'Ellul définit dans son livre *Le Bluff technologique* (1988), de la numérisation présentée partout comme seul horizon possible pour l'existence humaine. Terrorisme qui agit en normalisant et banalisant toutes les possibilités désormais offertes par la technoscience, les rendant naturelles, évidentes, indiscutables ! Ainsi, quoi qu'on pense du numérique en soi, quoi qu'il coûte au vivant en termes d'aliénation et de pollutions, quel que soit son réel sens en tant que projet de société, "le monde de demain sera entièrement informatisé, la ville de demain sera connectée, l'hôpital du futur sera technologique, le restaurant du futur sera intelligent et sur mesure, l'usine du futur sera robotisée, l'école du futur sera dématérialisée, la société de demain sera une société d'intelligence artificielle, la société de demain sera ainsi... et pas autrement" (*Contre l'alternumerisme*, p. 112).

Julia Laïnae

Alsace Réseau neutre : À nos yeux, l'omniprésence du numérique ne semble avoir que peu d'avantages. En revanche, la démocratisation du numérique et d'internet qui s'est effectuée avant 2010 révèle plusieurs qualités indéniables. La plus importante concerne la garantie technique pour chaque personne de pouvoir être publiée. Dans sa conférence "Minitel 2.0" (3), qui a donné naissance à plusieurs fournisseurs d'accès à internet associatifs (4) comme le nôtre, Benjamin Bayart (5) explique : "L'imprimerie a permis au peuple de lire, internet lui permet d'écrire." Avant 2000, seules quelques élites pouvaient espérer être publiées, promouvoir leurs opinions, leurs savoirs et leurs œuvres au travers des journaux, des radios ou de la télévision. L'arrivée de l'ADSL (une technique de communication numérique), accompagnée des offres illimitées, a rebattu les cartes. La publication est devenue plus horizontale, plus pair-à-pair, entraînant de facto une diversification des savoirs et des œuvres produites (6).

Au-delà de la création, le réseau des réseaux (7) est aussi un formidable moyen de garantir une liberté d'expression minimale. En outre, l'apport du numérique dans des domaines fondamentaux comme la santé (imagerie

médicale, chirurgie mini-invasive, etc.), la gestion du handicap ou la collaboration, a augmenté la qualité de vie au quotidien.

Julia Laïnae : J'ai l'impression que si on considère attentivement les "gains" que la numérisation aurait apportés à nos existences, on se rend compte qu'ils sont bien souvent illusoire. Si le numérique devait apporter plus d'ouverture sur le monde, il me semble davantage être le nouveau théâtre de la mondialisation et de l'uniformisation qui en découle, produisant une monoculture d'humains consommant le même type de contenu et asservis au même imaginaire tout autour du globe. De plus, nous sommes moins enclines à réellement rencontrer ou se confronter à l'autre, qu'à s'enfermer dans une bulle algorithmique filtrant la réalité selon nos préférences.

Le numérique ne nous a pas non plus permis de mieux communiquer, il a à l'inverse contribué à disperser notre attention. À l'échange attentif qui demande du temps ainsi qu'une véritable écoute, se substitue un échange de signaux qui n'est pas sans rappeler le *zapping* ou *scrolling* (8), où de multiples actualités sans commune mesure s'enchaînent à toute vitesse et sont ramenées sur un même plan. De même qu'il nous permet moins de nous informer que d'"être informé-es", soit assailli-es de données en permanence qui nous désinforment par excès d'information, comme le disait Ellul (9), ou bien alors

3. Voir sur <https://video.tedomum.net>, "Internet libre ou Minitel 2.0 ?".

4. Voir www.ffdn.org, le site de la Fédération des fournisseurs d'accès internet associatifs.

5. Militant pour la préservation des libertés fondamentales face à la société de l'information.

6. Par exemple, les arts du cirque connaissent un foisonnement sans précédent car les artistes pouvaient échanger des vidéos.

7. Le "réseau des réseaux" est un autre nom donné à l'internet. L'internet est un ensemble de réseaux informatiques reliés entre eux et appartenant à des entités distinctes. En France, il y a plus de 2000 opérateurs réseau.

8. Pratique consistant à faire défiler sans fin des informations sur des interfaces faites pour engendrer de telles pratiques compulsives, telles que *Facebook*.

9. Jacques Ellul (1912-1994) est l'auteur de nombreux ouvrages de critique du système technicien, notamment.

d'être "in-formé-es", au sens philosophique d'être modelé-es, soit recevoir une forme de l'extérieur. Perdu-es dans des flux entre nouvelles et fausses nouvelles défilant à toute vitesse, nous ne pouvons qu'être renvoyé-es à notre impuissance.

À la lecture profonde, réflexion méditative et contemplation, se substitue un papillonnage superficiel, incompatible avec la fixation de l'attention sur un objet de pensée. Enfin, nous succombons au leurre d'un pseudo apprentissage *via* des plateformes, tutoriels, forums, vidéos, au mythe d'un *self-made man* assisté par ordinateur, sans songer que peut-être tous ces moyens sont de pauvres palliatifs à la transmission des savoirs et savoir-faire vernaculaires en chair et en os, progressivement mis au rebut par des siècles de vie industrialisée.

Pensez-vous qu'il faille transformer le monde numérique ou lutter contre lui ?

Alsace Réseau neutre : Les deux. Le monde numérique se transforme continuellement. Des prises de position ont déjà eu lieu et sont en marche pour casser l'hégémonie des *Gafam*. Il n'est déjà plus vraiment possible de s'opposer totalement au numérique. Qui peut imaginer une médecine sans IRM, une industrie sans automatisme, des communications sans audioconférence ? Mais il est encore largement temps d'utiliser les outils à disposition pour orienter le monde numérique de demain vers le bien commun. La technique a montré qu'elle pouvait opérer des révolutions positives pour l'humanité, pour peu que le grand public y adhère et s'en empare. Les projets autour de l'internet résilient et de la préservation de la vie privée se multiplient, malgré les très faibles moyens financiers qui leur sont octroyés. En parallèle, porter une politique pour un usage raisonné et interdire les aberrations comme l'internet des objets ou la collecte systématique des données personnelles pourrait porter ses fruits et aboutir à un numérique plus frugal mais soutenable sur le plan humain, écologique et sur la question des libertés.

Julia Lainae : Sans aucun doute, je pense qu'il faut lutter contre lui. Son aspect tentaculaire et global en fait quelque chose de trop grand, d'incomparable avec la réalité humaine,



Tablette portable...

Le poids écologique de l'internet

Comme la plupart des problèmes écologiques, les dérives de l'internet du point de vue de la consommation énergétique sont liées à la centralisation. Les usagè-res perdent à la fois le lien, le contrôle et la compréhension. Lorsque notre usage numérique était limité à un ordinateur non connecté à internet par famille, son impact écologique était palpable. Non-négligeable, mais supportable, comparé à notre consommation de chauffage.

L'impact écologique d'internet lié à la fabrication des appareils, à l'obsolescence programmée et à la mauvaise gestion des déchets (DEEE) est prépondérant par rapport à la consommation des équipements lors de leur utilisations (1) (2). De plus, cet impact ne se limite pas qu'à des questions énergétiques. Nous essayons donc en premier lieu de réparer ou à défaut de conseiller et d'opter nous même pour des équipements d'occasion, quand bien même l'appareil consomme plus qu'un neuf.

Concrètement, nous menons tous les mois des ateliers qui, en plus de permettre au public participant de reprendre le contrôle de ses équipements, redonne à ceux-ci une seconde jeunesse. Ce n'est toutefois pas toujours possible car de nombreux fabricants de smartphones empêchent techniquement les mises à jour. À ce stade, il nous semble justifié de parler d'écocide.

Un autre atelier vise à transmettre les bases du fonctionnement d'internet de façon ludique et à lutter contre le concept de dématérialisation, particulièrement mensonger, en montrant les différents éléments cachés d'internet.

En tant que fournisseurs de services en ligne alternatifs, nous n'utilisons que des machines de seconde main. Enfin, nous menons une lutte acharnée contre la collecte de données personnelles et la publicité ciblée, malheureusement loin d'être interdite, qui continue à stimuler nos désirs de consommation ! Au-delà du numérique, on touche ici aux limites de notre société, que nous devons combattre à la fois à l'échelle personnelle et à l'échelle sociale.

Alsace Réseau neutre

1. Françoise Bertoud, "Le numérique : menace ou espoir pour l'environnement ?", <https://team.inria.fr>. Voir *Welcome to Sodom*, film de Florian Weigensamer et Christian Krönes, 2018
2. "Impact spatial et énergétique des data centers sur les territoires" www.ademe.fr



Est-ce à cela que ressemble le portail d'entraide chatons.org, site du Collectif des hébergeurs alternatifs, transparents, ouverts, neutres et solidaires, qui vise à rassembler des structures souhaitant éviter la collecte et la centralisation des données personnelles au sein de silos numériques du type de ceux des Gafam ?

d'incompatible avec le genre de vie pour lequel je me bats. Une vie à échelle humaine, c'est-à-dire dans une société au sein de laquelle nous pouvons réellement faire communauté, déterminer nos modes d'organisation. Cette vie sobre, qui se donne des limites et s'enracine dans une localité et ses nécessités réelles, ne peut qu'être une vie désencombrée des superstructures aux logiques autoritaires et négatrices du vivant que demande le numérique (centrales nucléaires, extractivisme, travail mécanique déshumanisé).

Les tentatives de transformations du numérique sont selon moi critiquables car elles témoignent de leur enfermement dans la mentalité industrielle, du refus de regarder ailleurs que dans l'étroit cadre de possibilités au sein duquel les industriels et l'État circonscrivent notre pouvoir d'action. Elles témoignent aussi d'un aveuglement

quant à la réelle puissance du système technicien, dont la régulation des dites "dérives" de manière parcellisée à coup de citoyennisme, légalisme ou bien encore d'"hactivisme", ne permet jamais le recul nécessaire pour considérer le phénomène dans son ensemble.

Essayer de transformer le monde numérique, c'est, pour moi, admettre que l'on a perdu devant des forces et intérêts (économiques, gouvernementaux, industriels) dont nous sommes exclus, capituler devant une "force des choses", un "sens de l'histoire" un futur qui s'autoprophétise "digital", en croyant en vain pouvoir agir sur ce rouleau compresseur pour en changer la nature.

Quelle est votre position sur la question du monopole des Gafam ? Quel peut être le rôle des logiciels et

services "libres" et des communautés d'entraide ?

Alsace Réseau neutre : Essentiellement, nous critiquons les effets néfastes de ces silos de données et proposons des alternatives à qui souhaite s'en défaire lors d'ateliers et de conférences. Nous participons ainsi à un effort de décentralisation porté par de nombreux collectifs issus des logiciels libres, que ce soit au travers du développement de solutions, de leur hébergement ou de leur promotion.

Notre plateforme sans-nuage.fr, inscrite dans le cadre de la charte du *Collectif des hébergeurs alternatifs, transparents, ouverts, neutres et solidaires*, permet d'avoir accès à de nombreux services comme des boîtes mail, de la messagerie instantanée, des agendas d'événements, des outils de collaboration... Certains sont en libre accès, d'autres nécessitent d'adhérer à l'association car ils ont un coût et que nous souhaitons que nos usagè-res aient une voix sur l'avenir de leurs services.

Certains de nos services sont fédérés à un ensemble plus vaste, que l'on appelle le *Fediverse*. Il s'agit d'un ensemble de réseaux sociaux alternatifs et confédérés (10).

Julia Lainae : La surmédiation des Gafam est symptomatique de cette dynamique qui consiste à stigmatiser, diaboliser les représentants, dans l'imaginaire collectif, de la "corruption", du "détournement" d'internet, porteurs des fameuses "dérives" de la technologie, cristallisant une potentielle critique du monde numérique autour de polémiques particulières (évasion fiscale pour *Apple*, monétisation et commercialisation des données personnelles pour *Google*, esclavage moderne chez *Amazon*, etc.). Ils sont comme les boucs émissaires qu'on pointe du doigt pour éviter de regarder l'ensemble du tableau.

Si l'on creuse un peu plus le sujet, on découvre de nombreux autres acteurs du monde numérique tout aussi intéressants à considérer : *Intel*, *Samsung* ou *Qualcomm* qui puisent des quantités d'eau fabuleuses pour produire leurs puces électroniques, dans des

10. L'ajout d'un serveur au *Fediverse* est libre, si bien qu'aucune des entités ne le possède dans son entièreté. C'est le cas, notamment, d'un service d'agenda événementiel, alternatif aux événements *Facebook*, basé sur le logiciel *Mobilizon*. Voir <https://fediverse.party>



Publicité pour la pose d'écrans dans les salles d'attente à la place des panneaux d'information papier, pour capter l'attention et le "temps de cerveau disponible" d'un public "captif". La prolifération des écrans promue par les entreprises du numérique est sans limite...

Silence et le numérique

Au sein de *Silence*, nous sommes englué-es dans les contradictions qu'engendre l'omniprésence du numérique. Tenter de résister à son hégémonie, oui, mais jusqu'où ? Si l'internet est devenu le système nerveux central de la mondialisation, est-il seulement possible de s'en extraire tout en produisant une revue comme la nôtre ? Est-il au contraire (ou en même temps !) nécessaire de s'en échapper pour être vraiment libres et ne pas alimenter les dominations néocoloniales et les destructions écologiques qu'il engendre ?

Il semble que nous sommes pris-es dans un dilemme où chaque option recèle des inconvénients majeurs : être fidèles à nos valeurs en se passant de certains usages du numérique revient à se passer de moyens vitaux de nous faire connaître d'un nouveau public, et parfois à compliquer nos tâches quotidiennes et la relation avec nos partenaires. Céder à l'usage du numérique par facilité sociale, c'est parfois avoir en bouche le goût amer du renoncement à des valeurs de cohérence et de sobriété qui nous sont chères.

Certes, nous refusons de devenir un média numérique alors qu'on nous y incite très régulièrement. Nous

refusons de diffuser des vidéos sur notre site, en raison du poids écologique de leur visionnage. Nous avons aussi réussi à nous séparer du géant *Paypal* pour le paiement de nos commandes et nous avons quitté *Facebook* début mars 2021.

Toutefois, au quotidien, nous passons beaucoup de temps devant des écrans à réaliser la revue, écrire, gérer des commandes, communiquer avec nos partenaires et entre nous, lire les nombreuses informations

que l'on reçoit, etc. Nous sommes loin d'utiliser des logiciels libres à tous les niveaux, même si nous essayons peu à peu d'aller dans ce sens.

Des débats réguliers agitent *Silence*. Par exemple, durant le confinement, fallait-il nous mettre à annoncer dans les pages "Agenda" des conférences ou formations en ligne ? Ou consentir à publier des pages d'agenda quasi vides, en raison de l'impossibilité de se réunir physiquement ? Nous avons privilégié la sobriété numérique, en étant conscient-es de priver le lectorat de certaines ressources potentielles pour continuer à se former et à cultiver l'esprit critique malgré l'isolement social. À chaque nouvelle question, son dilemme.



pays où cette denrée manque parfois aux populations ; *IBM*, multinationale qui met en place depuis des décennies les conditions du projet de gouvernement cybernéticien des humains, soit la gestion automatisée et plus efficace de la vie, permise par le puçage et l'interconnexion de tout et de tous ; *Enedis*, qui pénètre nos domiciles pour forcer la pose du compteur *Linky*, nous incrustant toujours plus dans la société numérique et nucléaire ; les multiples entreprises d'extraction et transformation de terres rares qui nécessitent l'emploi de produits toxiques, radioactifs et qui empoisonnent des villages entiers pour produire la machinerie électronique, etc.

Médias indépendants, circulation de la voix des opposant·es, mise en ligne de documents compromettants pour les puissances politiques ou économiques... L'internet n'est-il pas un outil de démocratisation efficace ?

Alsace Réseau neutre : Internet est par essence un réseau qui favorise la liberté d'expression et l'accès à l'information. Aujourd'hui, bien que la loi sur le secret des affaires rende le statut de lanceur d'alerte encore plus difficile à protéger, plusieurs dispositifs permettent de communiquer des documents de façon anonyme et plus sûre, par exemple *Tor Browser* (11) ou la plateforme de l'association "*Enough*" (12). Un des plus grands ennemis de la liberté d'expression sur internet est le fameux "je n'ai rien à cacher". En effet, si la majorité ne préserve pas son anonymat, il est très facile d'identifier des personnes dont l'anonymat est vital. Les vidéos sur les violences policières sont

11. www.torproject.org (en anglais)

12. <https://enough.community> (en anglais)



"Ne nous y trompons pas : la distanciation sociale a commencé il y a des années."

aussi un bon exemple des réalités que le numérique permet de faire éclater au grand jour. Sans cela, beaucoup de monde continuerait de nier la situation.

Quelques bémols tout de même : le flux important d'informations brouille le message voire le rend banal, ce qui ne devrait pas arriver. Par ailleurs, les réseaux sociaux cartographient, entre autres, les avis politiques, et Facebook a montré dès 2012 (13) qu'il était capable

d'influencer des élections par la simple modification de l'algorithme qui gère la priorisation des messages sur le mur des usagè-res.

En quoi le numérique induit-il un contrôle social ? Comment s'en délivrer ?

Alsace Réseau neutre : Le numérique, souvent décrit comme permettant d'accélérer le travail, a surtout permis de demander plus. Son arrivée a ouvert la voie à la bureaucratie à outrance. Dans la foulée d'un contrôle bureaucratique,

nous glissons, depuis 2001, vers des sociétés panoptiques (de surveillance généralisée), tout simplement orwelliennes. Entre la rétention des logs des hébergeurs (14), l'extension des fichiers policiers TAJ et ADN (impactant indirectement plus d'un tiers de la population) (15), la mise en place en 2014 d'une liste noire de sites censurés par l'État (16), la loi sur le renseignement de 2015 qui instaure la surveillance de l'ensemble des communications de la population (17), la surveillance des réseaux sociaux pour contrôler l'attribution du RSA depuis 2018, jusqu'à l'usage de drones, de micros dans les rues, de reconnaissance faciale et comportementale (18), les lois s'enchaînent et nous peinons à les défaire. Certain-es de nos membres craignent de voir apparaître des projets à l'image du crédit social chinois (19). Il est urgent de réclamer une désescalade. Face aux problèmes de demain, la voie sécuritaire et totalitaire nous semble funeste.

La surveillance d'État se nourrit fortement de la surveillance commerciale. Un peu comme le nucléaire militaire est alimenté par la filière civile. En fait, à partir du moment où une quantité importante de données existe, elle est sujette à de nombreux risques, allant de sa réquisition par un pouvoir politique mal intentionné à des attaques informatiques.

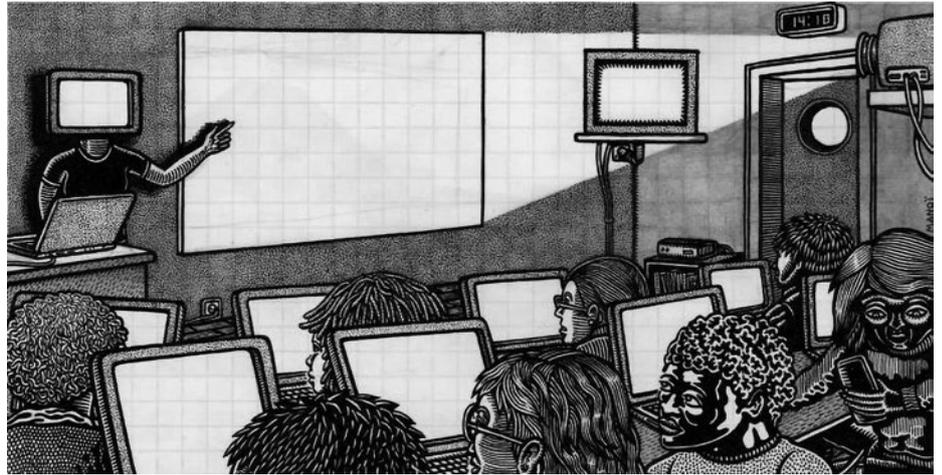
À l'échelle individuelle, il est presque impossible d'en sortir complètement. Même si vous n'utilisez pas le numérique, il y aura des caméras pour vous filmer, des proches pour vous taguer sur des photos Facebook, etc. Aujourd'hui, le simple fait de refuser d'être publié en photo est devenu une

13. Voir "Facebook's secret newsfeed experiments affected voter turnout in the 2012 election", sur <https://gigaom.com>

14. Voir www.laquadrature.net/logs. Les données de connexion, ou logs, sont des données personnelles permettant de savoir qui vous avez contacté par voie électronique, quand, à quelle heure, quels sites vous avez visités, etc. En accédant à ces données, il est possible de savoir ce que vous lisez, avec qui vous parlez, ce que vous cherchez sur le net.
 15. Fichier de police du traitement d'antécédents judiciaires (TAJ) et fichier des empreintes génétiques. Voir <https://arn-fai.net/surveillance-jusqu-ou-irons-nous>
 16. Voir www.laquadrature.net/censure
 17. Sous couvert de lutte contre le terrorisme, les fameuses boîtes noires peuvent notamment être utilisées dans la prévention des violences collectives et la préservation des intérêts économiques, industriels et scientifiques de la France.
 18. Voir <https://technopolice.fr>
 19. Voir "Comment fonctionne le 'crédit social' en Chine", Jennifer Mertens, 27 juillet 2019, <https://geeko.lesoir.be>

"Aujourd'hui, le simple fait de refuser d'être publié en photo est devenu une forme de radicalité. Toutefois, lors de nos ateliers, nous montrons avec des méthodes simples qu'il reste possible de limiter l'hémorragie."

Alsace Réseau neutre



forme de radicalité. Toutefois, lors de nos ateliers, nous montrons avec des méthodes simples qu'il reste possible de limiter l'hémorragie. Et heureusement, des éléments comme le navigateur *Mozilla Firefox* permettent des avancées importantes pour la protection des données personnelles.

Avec quelles pratiques personnelles et collectives tentez-vous d'aller dans le sens que vous décrivez dans vos réponses ?

Alsace Réseau neutre : Au niveau personnel, les pratiques sont très diverses. Beaucoup de nos membres sont dans une démarche de "dégafamisation" afin de reprendre le contrôle total sur leur temps de cerveau disponible. Ils et elles essaient parfois d'entraîner leurs proches sur l'un ou l'autre aspect. Certain-es se demandent si une déconnexion ne serait pas plus efficace pour, par exemple, lire plus de livres. Plusieurs membres n'utilisent pas de smartphone, d'autres n'ont même pas de téléphone mobile, bien conscient-es de tout ce que ça implique.

Jusqu'ici, l'intégralité de nos actions est réalisée bénévolement. Nous pensons que le fait de développer une expertise dans une structure à but non lucratif crédibilise notre propos.

Lors de nos ateliers, nous essayons d'être le plus accueillant-es possible et de ne pas être dans le jugement. Nous sommes pour la plupart conscient-es de notre privilège d'avoir le temps de réfléchir et de construire des alternatives pour la sauvegarde des libertés. Nous essayons de faire attention aux stéréotypes de genre et de ne pas présupposer

les compétences de nos interlocuteurs ou de nos interlocutrices.

Julia Lainaë : Ce que nous essayons, dans les collectifs que je côtoie, c'est d'abord de recréer du lien entre humains pour tenter de faire vivre des temps et des lieux où nous nous abs-trayons des modes de pensée et de relation qui nous sont imposés par la société numérique. Redonner une place à la parole humaine, à l'expérience sensible. Élaborer des réflexions critiques quant au monde dans lequel nous vivons, mettre des mots sur nos réalités pour créer une pensée commune, combattre le discours hégémonique du pouvoir inscrit au plus profond de nos esprits... Trouver, donc, des armes intellectuelles pour se défendre. Et puis créer des collectifs, pour ne plus être isolé-e et trouver la force pour s'opposer à chaque avancée destructrice du système technicien et l'empêcher de gagner du terrain : dématérialisation des services publics, 5G, télétravail, télémédecine, "smart city", agriculture connectée, compteurs connectés, etc. Par tous les moyens possibles. Pourquoi ne pas aller, par exemple, perturber des événements, festivals, salons ou conférences technophiles et scientistes, temples de la propagande en faveur du techno-monde ? Et puis d'un autre côté, nous tentons de recréer les conditions d'une communauté politique, qui se réapproprie espaces, techniques, moyens de subsistance etc. ♦

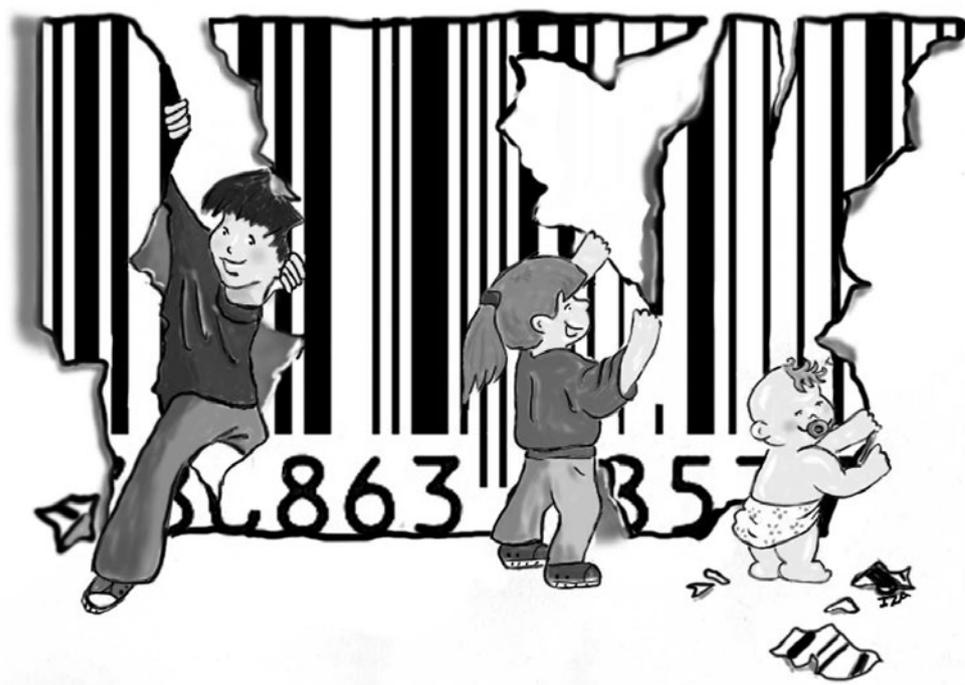
➔ Pour en savoir plus

- ♦ **Contre l'alternumerisme**, Julia Lainaë et Nicolas Alep, éd. La Lenteur, 2020, 128 p., 10 €.
- ♦ **Les Décâblés**, Maison des étudiants, 25 rue Jaboulay, 69007 Lyon, lesdecables@riseup.net. Collectif lyonnais qui porte depuis 2018 une critique du numérique, du système technicien et de leur dimension totalitaire. Il organise des événements pour fédérer les résistances et les alternatives au numérique, des interventions scolaires, et participe à des ateliers d'écologie pratique notamment.
- ♦ **Alsace Réseau neutre**. Les bénévoles d'*Alsace Réseau neutre* œuvrent pour construire un bout d'internet qui respecte ses utilisatrices et utilisateurs, et ils agissent pour préserver nos libertés fondamentales. L'association, présente à Strasbourg, sensibilise aux enjeux du numérique, démystifie le fonctionnement des outils informatiques pour que le public puisse en prendre le contrôle, et propose des services en ligne alternatifs gérés en tant que communs. Par le biais de ses services sans-nuage.fr, *Alsace Réseau neutre* est membre du *Collectif des hébergeurs alternatifs, transparents, ouverts, neutres et solidaires* qui vise à rassembler des structures proposant des services en ligne libres, éthiques et décentralisés. L'association est aussi fournisseur d'accès internet local et membre de la *Fédération des fournisseurs d'accès associatifs à internet (FDN)*. *Alsace Réseau neutre* propose depuis quatre ans les ateliers "Libérons-nous du pistage", permettant aux personnes participantes de limiter les données transmises à leur insu lors de leur utilisation quotidienne d'internet.
<https://arn-fai.net>

› Texte : **Danièle Garet** et **Guillaume Gamblin**

Contre le codage des données dans les hôpitaux psychiatriques

En 2020, une enquête militante sur les logiciels de recueil des données en psychiatrie a permis de faire un bilan critique de ces nouveaux outils et de la logique de soin standardisante et quantitative qu'ils portent en eux. Elle visait à permettre l'organisation d'une grève du codage des données dans le secteur, à l'instar de ce qui s'est passé dans plusieurs hôpitaux généraux fin 2019.



Issu d'une dynamique amorcée dès l'automne 2019, le *Printemps de la psychiatrie* a fédéré la mobilisation des différents mouvements de luttes pour un renouveau des soins psychiques. Dans le contexte de la grande misère du secteur, après des décennies de restrictions budgétaires, il s'agissait pour les patient-es, familles, professionnelles, de réaffirmer les singularités et

les exigences d'une psychiatrie à visage humain.

Le *Printemps* s'est doté d'une *Commission contre les outils gestionnaires* qui a travaillé à l'élaboration d'une enquête militante sur les logiciels de recueil des données en psychiatrie (1). Il s'agit d'une étude historique

1. On la trouve, ainsi que l'actualité des luttes, sur le site printempsdelapsychiatrie.org

et politique qui présente avec clarté les enjeux liés à ces outils. *Silence* a aussi échangé avec deux membres de cette commission, Laurent et Robin (les prénoms ont été changés). Ils sont par ailleurs éducateurs spécialisés en pédopsychiatrie au sein d'un groupe hospitalier universitaire parisien, en grève du codage des données informatiques depuis avril 2020 (voir en fin d'article).

L'informatique pour ajuster l'hôpital au néolibéralisme

L'enquête rappelle que, dès la fin des années 1970, la limitation des dépenses devient, dans une logique néolibérale, l'un des objectifs prioritaires du système de santé. Dans les hôpitaux, le recours à l'informatique permet d'établir des groupes homogènes de malades à partir desquels il est possible de décomposer finement les coûts de chaque acte en diverses composantes : personnel médical, infirmerie, consommables, etc. Puis de réduire les dépenses sur chaque composante afin de rentabiliser l'hôpital dans une logique de flux tendu.

La "tarification à l'acte" est, depuis 2004, la méthode de financement en vigueur dans les principaux domaines de santé (médecine, chirurgie ou

obstétrique). Son extension à la psychiatrie est prévue pour 2021. De quoi s'agit-il ? Au lieu de bénéficier d'une dotation forfaitaire stable (bien qu'elle soit, en pratique, très en deçà des besoins de la population, et ce depuis longtemps), chaque unité sera soumise à une évaluation constante en fonction de son activité. Cette évaluation, acte par acte, conditionne les financements qui seront accordés à chaque activité. On comprend à quel point cette méthode peut dénaturer la mission d'un établissement. La "logique du chiffre" caractérise désormais le système hospitalier... en le détruisant. Les logiciels de gestion des données sont au service de cette logique. "L'important, pour les soignants, devient le fait de rentrer des actes", explique Laurent. "Ce matin encore, ma cadre m'a demandé ce qu'il en était de mes actes rentrés sur le logiciel Cortexte, témoigne Robin. On nous rappelle que c'est obligatoire."

En psychiatrie, atrophier les diagnostics pour les codifier

Parmi ces logiciels figure, en psychiatrie, le *Recueil d'information médicale en psychiatrie (RIM-P)*, instauré en 2006. Il a d'abord été présenté comme un "outil de recherche épidémiologique", des responsables politiques assurant qu'il ne s'agirait en aucun cas de l'utiliser à des fins budgétaires...

En fait, il permet d'établir des groupes homogènes de malades, bien que cela soit plus difficile qu'en médecine générale. Cela ne peut se faire qu'à partir de diagnostics très simplifiés, reliés à des outils de classification controversés (2), privilégiant une conception réductrice des personnes. "Il y a une réduction du sujet à sa neurobiologie, à un ensemble de symptômes et, en face, on lui procure des traitements standardisés, protocolisés, analyse Robin. Or les situations complexes touchant les enfants (précarités sociales, traumatismes liés à l'immigration, etc.) sont en forte augmentation." "C'est la complexité du sujet qu'on remet en cause à travers cette logique, confirme Laurent. Ça donne un indice sur le type de société dans laquelle on veut nous faire vivre." La codification de ces diagnostics standardisés dans le RIM-P permet de faire correspondre, pour chaque



Et dans les hôpitaux du secteur général ?

Dans le secteur hospitalier général, c'est le 10 octobre 2019 qu'un collectif inter-hôpitaux appelle à la grève du codage des soins et des actes. Huit jours plus tard, de telles grèves sont déclarées dans plusieurs hôpitaux de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris — hôpital Robert-Debré (19^e arrondissement), Saint-Louis (10^e), Bretonneau (18^e) — au Kremlin-Bicêtre (Hauts-de-Seine) ou encore à Paul-Brousse, dans le Val-de-Marne, ainsi que dans des hôpitaux de Marseille et Clermont-Ferrand. Il s'agissait de lutter contre la déliquescence du système hospitalier en agissant "là où ça fait mal" (ce sont les transmissions des données qui permettent aux hôpitaux de facturer leurs actes à l'Assurance maladie), mais aussi de clamer "la souffrance éthique" qui consiste, pour des médecins, à passer un temps croissant à coder des données plutôt qu'à soigner les patientes.

personne entrant en psychiatrie, une durée de séjour ou un type d'acte sans prendre en compte ses singularités.

Taylorisation de la santé

Comme en médecine générale (3), on peut parler de taylorisation de la santé. Les pratiques de soin sont modifiées en profondeur, notamment du fait de l'obsession de la "file active". "La file active est le nombre de nouveaux patients entrant dans un service par année, peu importe la fréquence des consultations, explique un praticien. Un patient peut venir une fois dans l'année, il ou elle aura la même valeur économique qu'un patient qui vient toutes les semaines. D'où des pratiques de plus en plus fréquemment orientées vers

ce qu'on appelle 'plateforme diagnostic' ou 'centre expert', où l'on enchaîne les bilans neurocomportementalistes, sans s'occuper des patients dans la quotidienneté."

Dans un service pédopsychiatrique, la file active peut augmenter la capacité à prendre en charge rapidement de nouveaux enfants. Ceci pourrait être une bonne chose à la condition, non remplie à ce jour, d'avoir les moyens de les suivre au-delà d'un premier accueil. Sans cela, on bascule dans une pratique qui avantage les statistiques mais nuit aux enfants. La file active pousse aussi à des sorties trop rapides de l'hôpital.

Outils de contrôle et marchandisation de la santé mentale

Par ailleurs, la fonction d'outil de "fichage de la population psychiatrique à des fins de contrôle" du RIM-P est

2. La Classification internationale des maladies mentales - 10 (CIM 10) ou le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM).

3. Mais aussi, comme dans de nombreux autres secteurs d'activité : école, justice, accompagnement des personnes en recherche d'emploi, etc.



À Pôle Emploi également, la logique de numérisation est à l'œuvre, avec de nombreuses contraintes pour numériser la majorité des interactions, smartphone obligatoire à l'appui.

dénoncée depuis longtemps. Dès 2008, le Comité consultatif national d'éthique pointe des "risques d'atteinte aux libertés individuelles au profit de certains organismes, notamment administratifs, financiers ou assurantiels".

Les données entrées dans les logiciels par le personnel soignant nourrissent aussi des modes de management fondés sur les comparaisons interservices (premier pas vers leur mise en concurrence) et sur des évaluations du personnel.

Outils de gestion, outils de management, les logiciels n'apportent en revanche nulle aide aux personnels de soin, au contraire. "On n'a jamais vu de soignants en psychiatrie demander des ordinateurs, témoigne Laurent. Ils nous ont été vantés comme devant améliorer la qualité du travail. Mais en fait, il s'agit de logiciels de recueil médico-économique, de quantification, qui nous sont imposés. Ces outils viennent nous parasiter, nous détourner de nos pratiques. On en vient à penser à combien ça coûte au lieu de se demander comment on soigne. J'ai passé 10 jours à rechercher un adolescent autiste qui avait disparu, en lien avec sa famille, la police, les services sociaux. Cela n'est pas rentable, selon ces logiciels, mais c'était vital."

Selon l'enquête, avec la réforme "Ma santé 2022" (4), qui prévoit notamment "l'accélération du virage numérique" et la montée des "partenariats" avec le secteur privé, tout est en place pour la marchandisation de la santé mentale. Elle s'inscrit dans la logique d'extension à de nouveaux domaines qui fournit son moteur au capitalisme. Cette généralisation à des domaines jusque-là préservés repose sur des technologies qui nécessitent des informations toujours plus nombreuses pour faire tourner les algorithmes. D'où le rôle essentiel que joue en la matière le personnel soignant, qui ne cesse de saisir des données en n'ayant pas toujours pleinement conscience de participer, ce faisant, à la destruction de l'hôpital public.

Résister par la grève des données

C'est bien là que réside le but de l'enquête : aider à cette compréhension et ainsi à la préparation de grèves des données. Trois axes d'actions sont cités : "Arrêter de remplir les logiciels de recueil de données, informer par tous les moyens les patients qu'ils peuvent refuser la création d'un dossier patient

informatisé (DPI) et inviter toute personne ou groupe souhaitant soutenir celles et ceux qui luttent en psychiatrie à cibler directement le bras armé de la marchandisation des soins (les serveurs, les ordinateurs dans les services, les pépinières d'entreprises, etc.)."

En avril 2020, pendant l'épidémie de Covid-19, un collectif auquel appartiennent Laurent et Robin (5) s'est déclaré en grève des données informatiques pour une durée illimitée. Six mois plus tard, la grève se poursuivait. "En faisant la grève du codage, nous dit Robin, on se réapproprie un temps qu'on est censé passer à remplir des actes, temps qui nous empêche de recevoir des patients et de penser nos pratiques en équipe".

Pour l'instant, il n'y a pas eu de sanctions mais celles-ci pourraient arriver et les soignants espèrent pouvoir compter sur les soutiens extérieurs. Un centre médico-psychologique pour enfants (CMP) rattaché à l'hôpital Évrard de Villemomble, en Seine-Saint-Denis, a rejoint la grève du codage en psychiatrie. Combien d'autres suivront ? ♦

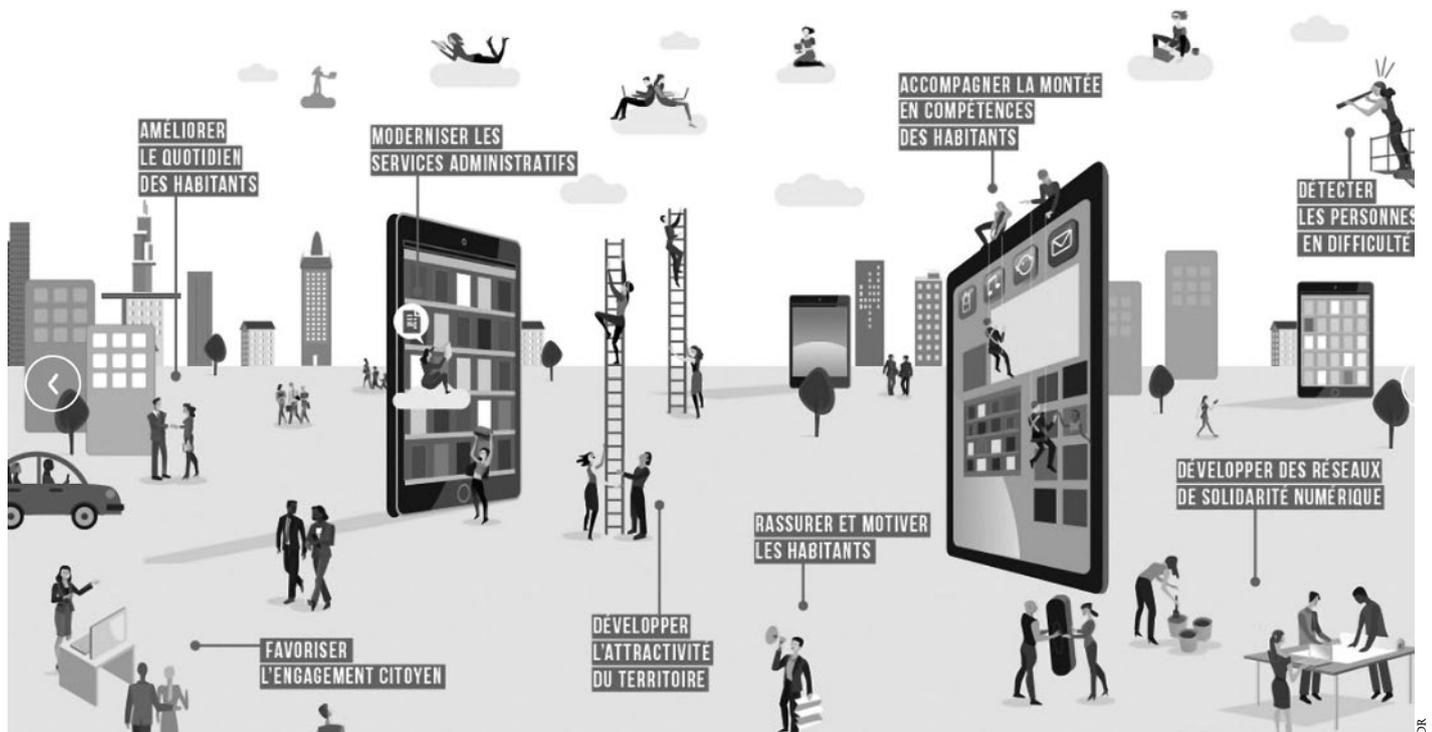
5. Il s'agit du Collectif de la pédopsychiatrie publique du 19^e arrondissement intégrée au Groupement hospitalier universitaire – Paris, psychiatrie & neurosciences (GHU)

4. Le projet de loi a été adopté en juillet 2019.

› Texte : **Stéphen Kerckhove**, délégué général d'Agir pour l'environnement.

5G : Résistons à l'e-monde...

Avec le mépris qui sied aux monarques qui ont accepté de présider aux destinées de ce bas peuple présumé irrationnel, Jupiter a tenté de clore le débat sur la 5G d'une formule qui en dit long sur son état d'esprit. S'opposer au déploiement de cette cinquième génération de téléphonie mobile vous conduit tout droit au club des Amish, adeptes du retour à la lampe à huile.



L'utopie de la ville connectée... un ccauchemar totalitaire sans âme.

À défaut de débat contradictoire, le chef de l'État a préféré une bonne vieille caricature opposant les progressistes, enfants des Lumières et de la raison, aux tenant-es d'un grand bond en arrière... (1)

Cette saillie présidentielle illustre à merveille le goût de la *start-up nation* pour la phrase percutante et définitive. Un tweet et puis s'en va ! Mais, en gratant le vernis de cette suffisance mal placée, on trouve aisément une peur panique d'ouvrir enfin le débat autour du type de société que dessinent la 5G et son monde.

1. Cette accusation caricaturale a été formulée par le président après une demande de moratoire signée par une vingtaine de maires de grandes villes... Un signe de mépris envers les élu-es.

La 5G et son monde

Un monde fait d'algorithmes, de profilages et de surveillance généralisée. Un monde où les rapports humains sont conditionnés à l'omniprésence de prothèses communicantes. Un monde où les stimuli publicitaires permanents ne nous laisseraient aucun répit, épiant nos moindres faits et gestes, scrutant nos réactions pavloviennes pour mieux nous emprisonner dans cet *e-monde* extatique...

Mais ne nous y trompons pas. Emmanuel Macron n'est que la cerise sur le gâteau avarié. Depuis de nombreuses années, la téléphonie mobile et, plus généralement, les innovations technologiques, sont considérées comme un sujet a-démocratique. Le débat n'y a pas sa place. Seule une poignée d'ingénieur-es télécoms, informaticien-nes et

investisseur-ses sont admis-es à penser ces innovations qui parfois engendreront un bouleversement profond de notre rapport au monde.

La 5G

La 5G est la cinquième génération de la technologie de communication sans fil. Elle offre un débit ainsi que des capacités d'échange et de stockage de données fortement augmentés par rapport à la technologie 4G et rend possible un nombre de connexions plus grand au kilomètre carré. Elle nécessite le renouvellement complet du parc de téléphones mobiles pour être utilisable, ainsi que l'installation de plusieurs milliers de satellites.



Saboter la ville connectée.

Monopole technologique et absence de débat

Par facilité et tranquillité, ce cartel défend jalousement son monopole technique, quitte à stipendier l'Amish du jour, vu comme incompetent et irrationnel. De ce fait, cette citadelle imprenable coproduit du "politique" sans accepter que des citoyen-nes puissent interroger le bien-fondé de ce progrès techno-scientifique présumé bénéfique.

La 5G n'échappe pas à cette loi d'airain. Au grand étonnement des opposant-es, peu de réponses sont apportées par les promot-rices de cette supposée "révolution" quant à l'usage attendu. Avec une facilité déconcertante, il suffit de survendre une mise à jour d'un standard de communication pour qu'il acquière dans l'instant le statut d'objet béni. La 5G serait un progrès et, à ce titre, deviendrait inattaquable. Pire, renoncer ou temporiser pour évaluer la pertinence de ce supposé "progrès" reviendrait à prendre du retard... La 5G est en cela unilatérale. Elle n'est pas seulement à prendre ou à laisser : la refuser nous conduirait tout droit sur les chemins hasardeux du sous-développement.

La justification de la 5G devient en cela d'ordre tautologique. Il faut la 5G car il faut la 5G... Son utilité sociale, son impact climatique, ses conséquences

sanitaires sont des questions qui, dans cette configuration, n'ont aucun sens pour les technolâtres. Jamais la césure n'aura été aussi grande entre promot-rices de la 5G et écologistes, ceci expliquant sans doute l'agressivité du chef de l'État, ne supportant plus ce crime de lèse-majesté, cette remise en cause de la toute-puissance technocratique.

Passage en force au mépris des évaluations scientifiques

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la procédure d'attribution des fréquences 5G par le gouvernement, en novembre 2020, a été conduite en dehors de toutes évaluations environnementales et sanitaires sérieuses. Malgré la mobilisation de très nombreuses agences étatiques, de l'Agence nationale de sécurité sanitaire et environnementale (Anses), à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Agence nationale des fréquences ou encore le Haut Conseil au climat, le gouvernement n'a pas cru bon devoir attendre le résultat des expertises engagées. Une nouvelle fois, cette façon de faire révèle le mépris du gouvernement pour ses propres agences, considérant la saisine des instances d'évaluation comme un simple passage obligé, un vulgaire obstacle à franchir avant d'accorder aux opérateurs de

téléphonie mobile les fréquences tant désirées.

De ce fait, le gouvernement multiplie les approximations et contrevérités, préférant reprendre sans distance les arguments des opérateurs et autres équipementiers plutôt que de s'appuyer sur les agences étatiques et rapports officiels. Ceci est d'autant plus regrettable que ces rapports font montre d'une inquiétude légitime pour qui sait lire entre les lignes.

Ainsi, l'Anses a remis en janvier 2020 un rapport intermédiaire dans lequel l'agence reconnaît honnêtement son incapacité à mesurer les effets sanitaires des ondes électromagnétiques de la 5G, peu ou pas étudiées. Et de demander benoîtement à son autorité de tutelle du temps pour conduire une expertise rigoureuse... Délai que le gouvernement s'est fait un plaisir de ne pas lui accorder. En résumé, le gouvernement assume implicitement le fait qu'une absence d'études équivaldrait à une absence d'effets...

Des effets sanitaires sont pourtant mis en évidence par un nombre sans cesse croissant d'expert-es. L'arrivée de la 5G se traduira par un triplement du nombre d'antennes relais (2) et par une augmentation de près de 30 %

2. Chiffre avancé par Agir pour l'environnement dans sa pétition "Stop à la 5G".

du niveau de champs électromagnétiques (3). Le nombre de points atypiques au sein desquels l'exposition est considérée comme forte, voire très forte, pourrait croître de 50 %. Pire, l'addiction au numérique va vraisemblablement s'amplifier. Alors même qu'un·e ado âgé·e de 13 à 18 ans passe déjà 6h40 par jour devant un écran, il y a fort à craindre que l'arrivée de la 5G, par l'hyperconnexion entre les personnes et les objets qu'elle porte dans sa logique même, va finir d'entraîner cette génération dans le gouffre numérique et ses multiples bulles cognitives. Mais de tout cela, il ne faut pas parler, de crainte de mettre en évidence une nouvelle forme de maltraitance infantile mêlant insomnie, hyperactivité, infobésité, myopie, etc. Sans parler des effets psychosociaux d'une mise en scène permanente permise par les réseaux sociaux.

La 5G pose également de sérieuses questions quant à notre aptitude à répondre enfin sérieusement à la crise climatique. Ce nouveau standard de communication nous conduira à augmenter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du numérique de 8 % par an, là où nous devrions les baisser année après année de 5 % (4). D'ici 2025, le secteur du numérique approchera les émissions de CO₂ du parc automobile mondial.

Des milliards d'objets connectés polluants

Et il y a pire ! Selon certains équipementiers, d'ici quelques années, ce sont plusieurs dizaines de milliards d'objets connectés qui seront commercialisés. Or, une grande partie de l'énergie consommée l'est au cours de la fabrication de l'objet. Composés de métaux rares, ces objets connectés, en plus d'être de véritables mouchards communicants, vont banaliser l'extractivisme et accélérer la course vers le précipice écologique.

Car le modèle économique de la 5G ne repose nullement sur les quelques usages mis en avant par les opérateurs pour détourner l'attention des

3. Chiffre issu d'une simulation réalisée par l'Agence nationale des fréquences dans le 14^e arrondissement de Paris, rapporté par *kaizen-magazine.com*, "5G, dangers et inconvénients".

4. Selon le Haut Conseil pour le climat, dans un rapport publié le 19 décembre 2020, la 5G pourrait augmenter les émissions de gaz à effet de serre du numérique de 15 à 45 % d'ici 2030 (*Le Monde*, 19 décembre 2020).

"La 5G... ou quand la société de consommation convole en justes noces avec la société du spectacle pour enfanter la société de surveillance."

consommateurs. La télémédecine et la robotisation des centres logistiques ne peuvent sérieusement justifier le déploiement de dizaines de milliers d'antennes relais et des investissements de plusieurs milliards d'euros. En revanche, la 5G est la pièce maîtresse permettant d'offrir des débits suffisants pour tracer, collecter et monétiser à tout va les données personnelles de tout un chacun. De la couche connectée au grille-pain "intelligent", du frigo communicant à la serrure numérique, chaque ustensile du quotidien collectera des données permettant de profiler insidieusement chaque individu... Ou quand la société de consommation convole en justes noces avec la société du spectacle pour enfanter la société de surveillance.

Une société de surveillance

Car la vidéosurveillance fera immédiatement écho au monde des objets connectés, avec la reconnaissance faciale qui requiert des débits que seule la 5G peut offrir. En Chine, les caméras de vidéosurveillance représenteraient 70 % des objets connectés en 5G. Caméras permettant d'attribuer une note sociale en fonction de son comportement et d'identifier les déviations supposées.

Espionnés jusque dans nos maisons, nous le serons également dès que nous nous approcherons d'un espace public. Mais, comme le veut la formule, lorsqu'on n'a rien à cacher, pourquoi s'inquiéter ?

Le monde rendu possible par cette 5G est un choix de société qui nécessiterait un débat public pluraliste, contradictoire et transparent. Au lieu de cela règnent le passage en force et la morgue de politiciens inaptes à penser l'avenir autrement que sous la forme d'une sorte de hoquet, répétant *ad nauseam*

les erreurs des trente glorieuses et des cinquante gaspilleuses (5).

L'heure est pourtant venue de refuser avec détermination cette fuite vers l'abîme. En soutenant les associations mobilisées, en s'engageant localement afin d'interpeller les élus locaux ou encore en organisant débats publics et blocages de chantier afin d'obtenir ce qui nous est dû : une planète vivable ! ♦

5. Les "trente glorieuses" : 1945-1975. Les "cinquante gaspilleuses" : nom parfois donné aux années 1975-2025.

➔ Pour aller plus loin

- ♦ **Agir pour l'environnement**, 2 rue du Nord, 75018 Paris, tél. : 01 40 31 02 37, www.agirpourenvironnement.org
- ♦ **Priartem**, 5 cour de la Ferme-Saint-Lazare, 75010 Paris, tél. : 01 42 47 81 54, www.priartem.fr
- ♦ **Suisse : Stop 5G**, www.stop5g.ch
- ♦ **Belgique : Stop 5G**, <http://stop5g.be/fr>
- ♦ "Smartphones, bientôt l'impact de l'industrie automobile", *Silence* n° 485, p. 34
- ♦ "Vers une école sans écrans ?", dossier de *Silence* n° 459, septembre 2017
- ♦ "Vivre sans internet", dossier de *Silence* n° 407, décembre 2012
- ♦ "Internet, l'envers de la toile", dossier de *Silence* n° 390, mai 2011
- ♦ "Usages sociaux et alternatifs de la micro-informatique", dossier de *Silence* n° 32-33... décembre 1983 !
- ♦ "Déboulinons la 5G", dossier de *L'Âge de faire* n° 156, novembre 2020

Bonnes nouvelles de la Terre

Un ex-McDonald's est devenu un foyer vibrant de solidarité

Dans les quartiers nord de Marseille, où le taux de pauvreté dépassait déjà les 40 % avant la pandémie de Covid-19, l'ancien McDonald's de Saint-Barthélémy s'est mué en restaurant solidaire, pour aider les familles démunies à survivre malgré la crise.

L'aventure a commencé au début du premier confinement, en mars 2020. "La population des quartiers nord a encaissé de plein fouet les mesures de restriction, se souvient Salim Grabsi, l'un des fondateurs de "L'Après-M". Les gens ont perdu une partie de leurs revenus et, pour peu qu'ils aient un travail informel, ils n'ont reçu aucune aide. Avec la fermeture des cantines scolaires, c'est devenu intenable pour les familles."

Face à l'urgence, les ex-salariés de McDonald's et leurs soutiens ont réquisitionné le restaurant. Celui-ci avait été placé en liquidation judiciaire en décembre 2019, car jugé non rentable par McDonald's France et son franchisé, qui ont tout fait pour le fermer. "Cette faillite était organisée, nous étions jugés trop vindicatifs, estime Kamel Guémari, salarié et syndicaliste du McDo. Ils ne voulaient plus de nous ? Alors on a fait sans eux. J'ai enrichi McDonald's en travaillant dans ce restaurant. Les habitants du quartier ont enrichi McDonald's en consommant. Ce restaurant est maintenant à nous, au service de la population."

En quelques semaines, les bénévoles de "L'Après-M" sont parvenus à collecter suffisamment de denrées et de produits d'hygiène pour distribuer gratuitement 3 500 colis par semaine, et nourrir près de 14 000 personnes. Le tout grâce à des fonds issus de dons, à des

cagettes données par des paysan-nes, et au concours d'une cinquantaine d'associations. "Sans un euro d'argent public", précise Salim Grabsi. Chaque quartier de la ville reçoit une livraison par semaine, coordonnée par un-e référent-e. Les habitant-es et les ex-salarié-es de la chaîne de fast-food souhaitent créer des emplois et proposer des burgers bios et sains, "100 % produits dans les quartiers nord" et accessibles aux plus pauvres.

Pour que le fast-food social et bio voit le jour, il reste à convaincre McDonald's de céder les murs du restaurant, qui lui appartiennent toujours. Problème, "McDo refuse de discuter directement avec nous", dit

Fathi Bouaroua. Mais "la municipalité s'est engagée à nos côtés et a prévu de faire appel à des dispositifs législatifs pour racheter le local".

Une fois l'établissement racheté, les occupant-es du restaurant veulent créer une entreprise qui bénéficierait aux habitant-es des quartiers nord, sous la forme d'une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), qui appartiendrait aux futur-es salarié-es, aux client-es du restaurant, aux associations et aux

contributrices qui financeraient les investissements.

Plusieurs associations ont écloré entre ses murs. L'une d'elles, *Le sel de la vie*, assure des cours de soutien et des fournitures scolaires à près de trois cents enfants.

Les jeunes et les personnes en réinsertion, notamment après un séjour en prison, sont au cœur du projet. D'ancien-nes salarié-es, licencié-es par McDonald's, ont d'ores et déjà accepté de les encadrer.

Alexandre-Reza Kokabi et NnoMan



NnoMan/Reporterre

En partenariat avec : www.reporterre.net



Anne-Sophie Clémenceau



Laines militantes

La coopérative *Longo Mai* regroupe plusieurs collectifs de vie et d'activités en Europe, basés sur l'autogestion, la solidarité et l'engagement pour la justice sociale. La filature de Chantemerle est l'un des pôles de ce réseau, situé dans la vallée de la Guisane, dans les Hautes-Alpes. Ses objectifs : "participer dès aujourd'hui à construire le monde dont nous rêvons. Se saisir des savoir-faire de la production textile, fabriquer des vêtements reliés à un écosystème, maîtriser tous les aspects de la filière laine, construire les bases d'un monde social qui nous intéresse"... tout en produisant des vêtements de qualité à partir de matières naturelles, locales, et recyclables. Face à l'effondrement des marchés

locaux et autres événements permettant la vente directe de sa production, la filature a créé un site internet pour se faire connaître, vendre ses produits et continuer à faire exister cette utopie en actes : <https://filature-longomai.org>

◆ SICA Longo Mai, Filature de Chantemerle, 158 La Route Neuve, 05330 Saint-Chaffrey, tél. : 04 92 24 04 43, contact@filature-longomai.org.



Silence, n°458, juillet 2017

Médias

◆ **Les Utopiques**, "Écologie, une urgence syndicale", n° 15, hiver 2020, 8 €.



Le dernier numéro des Cahiers de réflexions de l'Union syndicale Solidaires ouvre largement la réflexion autour des liens entre écologie et luttes sociales. Des articles

historiques sur les engagements de la CFDT dans les années 70, avec André Gorz et Cornélius Castoriadis. Des textes sur la transition sociale et écologique de l'agriculture, sur les enjeux de la production d'électricité ou sur le point de vue des salarié-es du secteur aérien.

◆ **Spectre**, <https://spectremedia.org>.



Une plateforme de podcasts pour le monde d'après. Un site internet entièrement consacré à l'hébergement et la

diffusion d'émissions sonores faites pour tracer collectivement des routes vers l'égalité et la justice. Sur *Spectre*, vous pourrez entendre des podcasts créés notamment par *Acrimed*, *Attac*, *Basta*, *Contretemps*, *les Économistes atterrés*, *Frustration*, *Hors-Série*, *Université ouverte*, mais aussi par des militant-es syndicalistes, antiracistes, féministes et écologistes.

◆ **L'Âge de faire**, n° 159, février 2021, 2 €, "Ni arnaque, ni miracle, la vaccination en question".

Un dossier intelligent autour de la question vaccinale actuelle. Est-on nécessairement pro ou anti-vaccin ? Non ! répond le journal qui porte un regard critique sur la politique vaccinale sans amalgame ni position anti-vaccinale a priori. La question semble plutôt celle de la mise en place d'un véritable débat citoyen, dont on est loin aujourd'hui avec les politiques autoritaires et opaques gouvernementales.



◆ **Le Castor magazine**, n° 2, décembre 2020, 15 €.

Cette parution féministe annuelle, à mi-chemin entre la revue et le zine, est entièrement rédigée en écriture inclusive, et conçue par et pour les personnes LGBT+. Ce deuxième numéro a pour thématique la poésie LGBT+. Très graphique, les dessins, photographies, montages, etc., y occupent une grande place.



L'Altertour, pour que 2021 rime avec copains !

L'Altertour, c'est d'abord un rendez-vous festif, écolo et militant de l'été. Chaque jour après une demi-journée de vélos, les participant-es visitent des écolieux, des productions bio, des entreprises coopératives, des collectifs citoyens, des ateliers vélos, des habitats partagés en écoconstruction... Pour la 14^e édition plus de 400 cyclistes vont parcourir la Normandie et la Bretagne à la rencontre des alternatives. Départ le 12 juillet 2021 de Fontaine-en-Bray (Seine-Maritime) et arrivée à Brest (Finistère) le 27 août. L'AlterTour passera notamment par des lieux culturels comme la première boulangerie solaire d'Europe *NeoLoco* à Montville, l'élevage d'escargot *L'Escargotier au Marais*

Vernier, ou encore la première "Forest School" de Bretagne *Autour du Feu*, à Plonéis. La participation au tour ne nécessite pas de condition physique sportive particulière ; un mini bus roule à la fin du peloton et un camion logistique porte les bagages. L'âge des participant-es varie de 0 à 77 ans, il n'y a pas de limite d'âge. La vie quotidienne est organisée de façon participative. La durée de participation est libre, les participant-es peuvent s'inscrire pour une ou plusieurs étapes. Les inscriptions ouvrent le 1^{er} Mai 2021.

◆ L'Altertour, Co / Mathieu Fromont, 44 Grande Rue, 39600 Cramans, tél. : 06 52 27 64 37, mathieu.fromont@altertour.net, <http://www.altercampagne.net>

Puy-de-Dôme

Le Bancal : pérenniser la vie locale

Le Bancal est un lieu de vie promouvant la vie locale et le lien social, créé en 2015 à Saint-Eloy-les-Mines et géré par l'association *Prod'Acteurs en Combrailles*. Le lieu accueille des événements divers (débat, projections, soirées-jeux ou bœuf musical, etc.) ; organise des ateliers et animations, met à disposition des instruments de musique, des jeux, des livres et des revues ; tient un bar et une restauration ponctuelle ; propose de la vente de productions locales. L'association fonctionne de manière collégiale. *Le Bancal* est le lieu d'une dynamique locale riche. Aujourd'hui, le bâtiment a été mis en vente et l'association cherche à l'acheter pour pérenniser son activité, aménager des espaces plus conviviaux, susciter de nouvelles activités (cantine, cabaret, etc.) dans une dynamique inter-assocative.



◆ On peut aider en contactant *Le Bancal*, 38 avenue Aristide Briand, 63700 Saint-Eloy-les-Mines, lebancal63@gmail.com, tél. : Mylène Denneri 04 43 13 37 42, lebancal.fr, ou plus directement en allant sur la page "Achat du Bancal" du site internet www.helloasso.com

L'Internationale boulangère mobile

L'Internationale boulangère mobile (IBM), c'est un réseau regroupant des personnes qui boulangent avec des fours mobiles sur remorque, des collectifs de boulanges en lutte, et autres groupes gravitant autour de ces thématiques. C'est à la fois un réseau d'entraide matérielle - construction et réparation de fours et fournils - et l'élaboration d'une force d'intervention pour boulangier collectivement sur des rencontres de grande ampleur. On l'a vu faire du pain à Notre-Dame-des-Landes, en Allemagne à Hambach lors des luttes contre les mines de charbon, dans des camps climat, à Bure... "Toujours le pain levé !" est leur devise. Leur envie est aussi de montrer que "la fabrication du pain, même en grande quantité, est quelque chose que tout le monde peut s'approprier, et qu'on peut faire du bon pain pour pas cher", explique un des membres du réseau à L'Âge de faire.

Parmi les initiatives membres de ce réseau :

- Rennes (Ille-et-Vilaine), **Pâte mobile**, collectif amateur de boulanges de lutte, patemobile@lists.riseup.net.
- Le Monteil (Haute-Loire), **Graines sauvages**, fournil à visée pédagogique et conservation de semences, Cultivonsnosutopies@riseup.net.
- Rocher (Ardèche), **Le four nomade**, boulanges variétés anciennes et cuisine sur événements et atelier pédagogique, lefournomade@gmail.com.
- Carrières-sur-Seine (Yvelines), **Les West side bâtards**, collectif amateur de boulanges qui soutient luttes et spectacle vivant, leswestsidebatards@riseup.net.
- Fellerries (Nord), **La tartine errante**, 44 rue des écoles, Fellerries, <https://fr-fr.facebook.com/pg/tartineerrante>.

◆ Contact du collectif : boulangemobile@riseup.net.

Chroniques terriennes

Balance ton sucre #BEEtoo !

Loin des belles promesses en matière de lutte pour la sauvegarde des insectes pollinisateurs, le gouvernement a réautorisé la culture de betteraves traitées aux néonicotinoïdes.

Sous couvert de lutte contre l'attaque d'un puceron vert vecteur de la jaunisse de la betterave, le lobby agrochimique a obtenu le grand retour de deux des insecticides les plus toxiques jamais utilisés en agriculture, l'imidaclopride et le thiaméthoxame, respectivement commercialisés par Bayer et Syngenta. En moins de 30 ans, les trois quarts des insectes ont disparu. Principalement à cause de l'épandage de pesticides, des effets de la monoculture et de l'arrachage des haies.

Pour colorer cette décision d'un vernis de légitimité scientifique, ministres et parlementaires se sont appuyés sur des données qui prêteraient à sourire si nous ne faisons pas face à un écocide irréversible. L'hiver 2020/2021 allait être chaud, le réservoir de virus potentiellement pathogènes pour la betterave justifierait la décision du gouvernement, le rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire et environnementale (ANSES) serait rassurante quant aux effets des insecticides "tueurs d'abeilles". L'hiver fut pourtant rigoureux et neigeux notamment sur l'aire géographique ensemencée en betteraves, et les analyses sérologiques sur lesquelles le gouvernement s'appuie ont été effectuées sur les parcelles les plus infectées, en oubliant soigneusement les zones peu touchées par la jaunisse.

Enfin, le rapport de l'ANSES multiplie les approximations en oubliant soigneusement d'étudier les effets de néonicotinoïdes sur les poissons, les chauves-souris, la plupart des oiseaux, les batraciens, les vers de terre, les champignons du sol, etc. Mis à part ces quelques "oublis", les néonicotinoïdes sont sans risque...

Des mesures d'atténuation qui ne changent rien

Pour faire bonne figure et tenter d'organiser leur irresponsabilité, les ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique ont annoncé vouloir mettre en œuvre des mesures d'atténuation visant à "limiter" les risques pour les écosystèmes, notamment pour limiter le semis des plantes attractives pour les insectes pollinisateurs l'année suivant la culture de betteraves. Cette mesure est avant tout un aveu de la persistance des néonicotinoïdes dans le sol bien après leur utilisation. Elles sont décrites dans l'arrêté du 5 février 2021 réautorisant les néonicotinoïdes.



Par exemple, toute personne utilisant des semences de betteraves enrobées aux néonicotinoïdes devra s'engager, si elle souhaite semer du maïs l'année suivante, à réserver 18 rangs de betteraves sans néonicotinoïdes sur le pourtour des parcelles traitées. Elle devra également semer, "à une distance adaptée, des semences mellifères à raison de 2 % des surfaces implantées de semences de betteraves traitées avec des produits phytopharmaceutiques contenant les substances actives imidaclopride ou thiaméthoxame".

En résumé, l'abeille, pour ne pas s'intoxiquer, devra veiller à ne pas aller sur le 19^e rang de betteraves traitées, et surtout, sera sommée d'aller butiner ailleurs, par exemple sur ces 2 % de surfaces mellifères situées à une "distance adaptée". Dans la vraie vie, ces mesures d'atténuation n'auront aucun impact réel, raison pour laquelle nombre d'associations ont décidé d'attaquer cette décision devant le Conseil d'État.

Face à ce jusqu'au-boutisme de l'agrochimie, Agir pour l'Environnement a également décidé d'interpeller l'industrie agroalimentaire afin qu'elle s'engage à renoncer à utiliser du sucre issu de betteraves traitées aux néonicotinoïdes. À l'occasion des fêtes de Pâques, nous pouvons toutes et tous agir pour éviter un printemps silencieux. Balance ton sucre #BEEtoo

Stéphane Kerckhove

En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Haute-Loire

Non, pas de 2x2 voies sur la RN88



Laurent Wauquiez, président du conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, n'a pas apprécié l'abandon du projet de l'autoroute A45 censé doubler l'axe existant entre Lyon et Saint-Étienne. Il s'est alors replié sur un projet de déviation en 2x2 voies pour contourner deux villages sur la RN88, projet déclaré d'utilité publique... en 1997 ! Ce projet de contournement de la RN88 et des déviations du Pertuis et de Saint-Hostien est une catastrophe pour certaines exploitations agricoles.

Des collectifs d'opposition au projet se sont constitués. En juillet 2020, environ 80 personnes se sont réunies sur une exploitation agricole touchée par le projet, à Saint-Étienne-Lardeyrol, pour relever, sur le terrain, les dégâts qui seront causés selon eux, à l'environnement, et trouver des solutions. Cette déviation accentuerait l'artificialisation des terres et la destruction de 11 hectares de zones humides. Le collectif *La Lutte des sucres* mobilise depuis plusieurs mois contre cette déviation, en intervenant lors de conseils municipaux, ou en alertant l'opinion en organisant des barrages symboliques sur la nationale.

◆ <https://laluttedessucs.noblogs.org>, laluttedessucs@inventati.org

Les pesticides interdits sur de nouvelles zones non-agricoles

Le 21 janvier 2021 est paru l'arrêté issu d'une consultation publique menée en 2020, interdisant aux personnes publiques d'utiliser des pesticides de synthèse sur des zones non-agricoles qui n'étaient pas prises en compte par loi Labbé en 2017. Ce sont donc dorénavant les copropriétés, les cimetières et les aérodromes civils qui seront sans pesticides sous peine de sanctions. Par contre l'association *Génération*

Futures regrette que n'aient toujours pas été inclus dans cette interdiction "les forêts privées, les autoroutes et les aires d'autoroutes, les zones à vocation techniques des entreprises de même que les parkings d'entreprises non accessibles à du public extérieur." Le combat continue.

◆ *Génération Futures*, 179, Rue Lafayette, 75010 Paris, tél. : 01 45 769 07 59, www.generations-futures.fr

Limousin

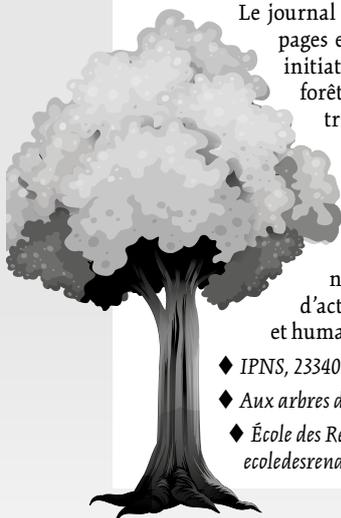
Ça bouge pour les forêts !

Le journal *IPNS*, publié dans le Limousin, a publié dans ses pages et sur son site internet une carte du Limousin des initiatives sociales et écologiques qui naissent autour de la forêt, pour proposer des alternatives à la gestion industrielle de la ressource bois locale. De l'association *Aux arbres déchainés* à Rochechouart (sauvegarde du patrimoine forestier par l'acquisition citoyenne) au projet de *Centre pédagogique de sylviculture douce* à Nedde (Haute-Vienne), en passant par l'*École des Renardes* (formation à la charpente traditionnelle) à Nonards (Corrèze), c'est une constellation d'actrices qui agissent dans le Limousin pour que forêts et humains vivent en coopération.

◆ *IPNS*, 23340 Faux-la-Montagne, www.journal-ipns.org.

◆ *Aux arbres déchainés*, Rue de la Royère, 87600 Rochechouart.

◆ *École des Renardes*, Le Soustre, 19120 Chenailles, ecoledesrenardes@riseup.net.



Nantes

Étude sur les pollutions diffuses

Le programme *Pollusols* (CNRS), composé de 18 équipes et de plus de 50 scientifiques, a porté pendant 5 ans une recherche sur les pollutions des sols en provenance des activités humaines, hors accident, de la métropole de Nantes à l'estuaire de la Loire. Les résultats, rendus publics en février 2021, montrent qu'une ancienne usine de Paimboeuf, qui a fabriqué du plomb tétraéthyle jusqu'en 1986, a provoqué des contaminations au plomb que l'on retrouve dans les jardins familiaux, mais également dans les huîtres de l'estuaire et dans les sédiments. Des mines d'uranium, qui ont été exploitées à ciel ouvert jusque dans les années 1980, dans la région de Guérande et de Clisson, ont laissé des stériles d'uranium appauvri qui se sont disséminés depuis (certains ont été utilisés pour réaliser des chemins). Contrairement à ce que disent les autorités du nucléaire,

les taux mesurés dans les eaux souterraines qui servent à l'irrigation, sont plus élevés qu'annoncés. Cinq réacteurs nucléaires se trouvent en amont sur la Loire, qui, tout à fait légalement, rejettent d'importantes quantités de tritium dans l'eau... Alors que le tritium est censé avoir une durée de vie très courte, il est mesurable dans les sédiments en aval de Nantes. Les zones maraîchères utilisent encore des quantités importantes de pesticides que l'on retrouve un peu partout. Certaines décharges, comme celle de la prairie de Mauves, à Nantes (2000 x 500 m sur dix mètres d'épaisseur), ont enterré des épaisseurs considérables de plastique qui libère peu à peu des produits toxiques que l'on peut mesurer dans la Loire. L'étude conseille d'éliminer ces déchets avant que la pollution ne s'amplifie. (source : www.univ-nantes.fr/osuna/pollusols)



Val-d'Oise

La lutte continue sur le triangle de Gonesse

L'abandon du projet d'*Europacity* en 2019 n'a pas signé l'abandon des projets inutiles... C'est maintenant un projet de gare du "Grand Paris Express" et d'un quartier d'affaires qui menace 110 hectares de terres fertiles, sur lesquelles le collectif pour le Triangle de Gonesse a élaboré un projet agricole alternatif. Des militant-es écolos ont occupé en février 2021 la zone avant de se faire expulser, mais la mobilisation continue.

◆ Contact : <https://ouiauxterresdegonesse.fr>

Absurdie

Remplacer les remontées mécaniques par des voitures

À Courchevel, station de ski de Savoie, les remontées mécaniques sont à l'arrêt, comme ailleurs. Mais l'idée est venue pour les vacances scolaires de février 2021 d'ouvrir une piste bleue, et de proposer son accès... en voiture. Résultat : des embouteillages à gogo, un ballet de voitures incessant, alors qu'on sait que l'essentiel de la pollution dans les stations est provoqué par le transport.

Contrôler la météo c'est contrôler les vies

Début décembre 2020, la Chine a annoncé l'extension de son programme expérimental de modification des conditions météorologiques d'ici 2025. Bénéfices invoqués : faire pleuvoir pour empêcher des sécheresses ou aider l'extinction de feux de forêts, éviter les chutes de grêles pour protéger les cultures, ou plus anecdotiquement, assurer des conditions météo adéquates pour des événements tels que les Jeux olympiques de 2008 où elle avait déjà testé ces technologies. L'expérimentation portera sur un territoire gigantesque de 5,5 millions de km², soit plus de la moitié de son territoire. Les États-Unis se sont également lancés dans la course à la modification du climat. Mais ces technologies sont aussi de redoutables armes qui peuvent être utilisées à des

LA FRANCE POURRAIT CONNAÎTRE UN CLIMAT EXTRÊME À LA FIN DU SIÈCLE (SELON MÉTÉOFRANCE)



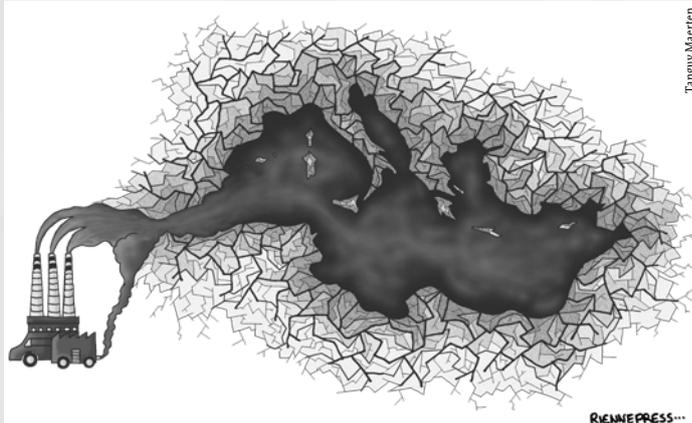
fin militaires ou bellistes. Au-delà, sans coordination entre les deux pays, les conséquences de l'utilisation de ces technologies en Chine sur son voisin indien pourraient être catastrophiques : dépendant des moussons, le pays pourrait être confronté à une instabilité climatique et à des problèmes agricoles gravissimes. Des accusations de "vol de pluie" pourraient émerger.

Jusqu'où ira la volonté de plier le climat à notre volonté plutôt que de nous adapter intelligemment aux conditions de vie offertes par notre planète ?

EN BREF !

♦ **L'Affaire du siècle réchauffe le climat !** Le 3 février 2021, le tribunal administratif de Paris a reconnu l'inaction climatique de l'État, suite à une plainte déposée par *L'Affaire du siècle*. Immédiatement, un courriel a été envoyé aux 2,3 millions de signataires de la pétition... accompagnée d'une vidéo de 2 minutes 44 secondes. Et en incitant à reprendre la vidéos sur les réseaux sociaux. Sachant qu'une telle vidéo représente environ 3 grammes d'émissions de gaz à effet de serre, combien de tonnes supplémentaires ont-elles été émises au nom du climat ?

L'ÉTAT CONDAMNÉ POUR INACTION CLIMATIQUE



Des scénarios de plus en plus pessimistes

Plus de 45°C pendant les canicules avec des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, jusqu'à 90 jours sans que la température descende en dessous de 20°C la nuit : cela pourrait être la situation entre 2070 et 2100 en bordure de la Méditerranée, dans la vallée du Rhône ou encore à Toulouse si nous continuons aussi mollement la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

De tels scénarios ont été dévoilés par *Météo France*, avec un nouveau site, *DRIAS*. Trois tendances ont été étudiées : une optimiste qui prévoit la neutralité carbone d'ici 2070, un scénario médian qui prévoit un freinage sérieux seulement à partir de 2050 et un scénario où on continue comme aujourd'hui, celui qui donne les résultats les plus catastrophiques. Dans ce dernier scénario, la température moyenne en France augmenterait de 3,2 à 4,9°C sur

l'année, de 2,5 à 6°C en été dans la période 2070-2100 par rapport à la période 1976-2005.

Le nombre de nuits où les températures restent supérieures à 20 degrés jusqu'à l'aube (on parle de "nuits tropicales" par analogie avec le climat tropical), est un paramètre important vis-à-vis de ces canicules (à côté du nombre de jours où les températures dépassent très largement 30 degrés). Ces nuits tropicales vont devenir encore plus nombreuses, par exemple en région lyonnaise, autour de 2050, et elles vont commencer à devenir assez fréquentes plus au nord en Bourgogne. On en comptera 40 à 70 par an en vallée du Rhône jusqu'à Lyon, entre 2071 et 2100, pour le scénario pessimiste, soit davantage qu'en 2003...

Toutes ces données sont disponibles sur le site www.drias-climat.fr

Des alternatives à la climatisation ?

À chaque canicule, c'est la ruée sur les appareils de climatisation. Mais si cela permet de baisser la température dans un logement, c'est une catastrophe à l'extérieur : la chaleur rejetée par les climatiseurs peut contribuer à des élévations de la température pouvant aller jusqu'à 10°C comme cela a déjà été mesuré dans des rues à Tokyo au Japon.

Alors peut-on éviter la climatisation ? Une équipe de recherche mixte de l'École des Ponts Paris Tech, du CNRS, de *Météo-France* et du Centre scientifique et technique du bâtiment, a publié un rapport le 2 juillet 2020 dans *Environmental Research Letters*, qui étudie l'impact de différentes mesures de prévention qui peuvent être prises à Paris : la végétalisation, la plantation d'arbres, la circulation d'eau, les peintures réfléchissantes sur les toits et l'isolation progressive des bâtiments. Résultat : ces mesures peuvent permettre de baisser la température dans un bâtiment jusqu'à 4,2°C. Suffisant quand il fait entre 30 et 35°C, mais pas au-dessus. L'étude estime que cela pourrait quand même permettre de diminuer de moitié les usages actuels de la climatisation.

Pour aller plus loin, il faudrait étudier comment cela se passe dans les zones désertiques où la climatisation naturelle par courant d'air existe depuis des millénaires... Cela suppose de concevoir les bâtiments d'une certaine façon... et non pas d'avoir recours à des régulations électroniques (qui tombent en panne).

Bouches-du-Rhône

Soleil de l'arc : pour une énergie solaire citoyenne



Soleil de l'arc

Dans la basse vallée de l'Arc, un groupe de citoyen·nes engagé·es pour la transition énergétique s'est lancé dans le projet *Soleil de l'Arc*, un projet écociroyen de centrale photovoltaïque en toitures. Il s'agit de louer sur une durée minimale de 20 ans des toitures appartenant à des entreprises ou des collectivités pour y installer des équipements photovoltaïques. L'électricité produite est ensuite réinjectée dans le réseau et consommée localement. Créée début 2020 par 15 associé·es bénévoles, *Soleil de l'Arc* en regroupe 40 un an plus tard. La SAS *Soleil de l'Arc* cible une rentabilité maîtrisée et raisonnable dans une démarche non-spéculative, les bénéfices servant à financer les futures installations et à rémunérer à terme les membres de cette coopérative. Un projet qui permet de penser collectivement la réappropriation de la production énergétique, en dehors du marché.

◆ Contact : *Soleil de l'Arc*, 31 grand rue, 13880 Veloux, contact@soleildelarc.com, <https://soleildelarc.com>

EDF a déjà perdu le virage des renouvelables

À force de s'entêter à vouloir maintenir un nucléaire qui aujourd'hui n'a, économiquement, plus aucun intérêt, EDF est en train de perdre le marché des énergies renouvelables. EDF a des dettes colossales et doit trouver 100 milliards pour maintenir en activité les réacteurs existants et financer le démantèlement. EDF aurait perdu près d'un million de client·es pour la seule année 2020 (sur 35 millions de compteurs). Et d'autres électriciens comme Enel (Italie) ou Iberdrola (Espagne), qui misent maintenant tout sur les énergies renouvelables, devraient progressivement prendre des parts de marché en France. EDF n'investit que 2 milliards par an dans les renouvelables... alors que Total en investit 3 fois plus et est en train de s'emparer du marché électrique. Depuis 2011, Total, devenu depuis TotalEnergie, investit dans les domaines de l'électricité : achat de 60 % de capital de SunPower, fabricant californien de panneaux et centrales solaires en 2011, achat de parts de Saft, premier producteur de batteries en France, investissement dans Eren Re en 2017, une société qui fait dans l'éolien, rachat de Direct Energie (et de ses quatre millions d'abonné·es) en 2018, rachat de son équivalent espagnol en 2020. TotalEnergie annonce que le pétrole ne représentera plus que 30 % de ses activités en 2030 et que la firme atteindra la neutralité carbone en 2050. Alors qu'EDF est fortement endetté, TotalEnergie dispose de 400 milliards de fonds propres fin 2018 dont 235 milliards de trésorerie.



Tangy Maerten

Manipulation médiatique

Selon Emmanuel Macron, à Pau, en janvier 2020 : "Le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays". Notre promoteur du nucléaire prend ses désirs pour des réalités. Tous les deux ans, la Fédération européenne de l'éolien fait réaliser des sondages d'opinion : en 2018, 76 % des personnes interrogées disaient avoir une bonne opinion de l'éolien. Le même sondage deux ans après donne... 76 % d'opinion positive. Donc aucun changement ! Et plus intéressant encore : chez les 18-34 ans, le pourcentage monte à 91 %. Alors chez les riverain·es peut-être ? En 2018, 80 % de ces personnes appréciaient voir des éoliennes depuis chez elles, un pourcentage en légère baisse, à 76 % en 2020.

EN BREF !

◆ **Europe : les renouvelables passent en tête.** En 2020, les renouvelables ont fourni 38 % de la production électrique européenne, passant en tête devant les fossiles (37 %) et le nucléaire (25 %).

Les renouvelables entre coronavirus et politique peu ambitieuse

Selon l'*Observatoire des énergies renouvelables*, ce sont environ 2 800 MW de puissance électrique qui ont été raccordés en France en 2020 soit sensiblement autant qu'en 2019 (2 745 MW). Il n'y a donc pas eu trop de retard malgré des chantiers à l'arrêt pendant les deux mois de confinement (-45 % de branchements au premier trimestre). Mais l'on reste bien en dessous des objectifs fixés par la loi de *Programmation pluriannuelle de l'énergie* et encore plus en dessous si l'on voulait avoir une position de sortie du nucléaire et du thermique.

Fin 2020, la puissance issue d'énergies renouvelables raccordée était au total de 57 700 MW pour une production de 124 TWh, couvrant 27,3 % de la consommation électrique et employant environ 40 000 personnes.

L'hydroélectricité est toujours en tête (63,5 TWh), mais l'éolien se rapproche (39,2 TWh) et pourrait égaler l'hydroélectricité dès 2023. L'éolien est devant le solaire (12,9 TWh), lequel est en retard sur les objectifs

de la loi. 90 % des investissements se font dans ces deux secteurs. La biomasse et la méthanisation ne progressent plus tellement, et c'est tant mieux car la ressource en bois et végétaux est limitée. L'éolien en mer devrait commencer à produire rapidement et progresser ensuite tout aussi rapidement au vu de ce qui se passe dans les pays voisins. La géothermie reste une production locale, et les difficultés techniques à descendre plus profondément (séismes en Alsace) vont en limiter les possibilités.

Côté finance les prix continuent de baisser et malheureusement pas dans le sens d'une plus grande appropriation de l'énergie par les citoyen·nes, ni dans le meilleur respect de l'environnement. En effet, ce qui coûte le moins cher, ce sont les grandes installations dont les budgets sont inaccessibles aux communautés de communes et encore plus aux associations. Pour le solaire, ce sont les champs de photopiles sur les terres agricoles ou les terrains naturels alors que l'on devrait les



mettre en priorité sur les toits et les zones artificialisées. En dix ans, les investissements nécessaires dans l'éolien et le solaire ont été divisés par 7,3 pour une même puissance et les coûts d'exploitation, par 4,7.

Autre écueil de la politique énergétique française : les entreprises préfèrent investir dans la production plutôt que dans la baisse des besoins, et notre consommation d'électricité est certes à peu près stable, mais elle ne baisse pas comme cela devrait l'être dans le meilleur des scénarios. Les efforts réalisés, notamment dans le secteur industriel, sont contrebalancés par le développement du numérique.

Sortir du nucléaire : c'est officiellement possible !

En 2015, l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, a été la première agence gouvernementale à proposer un scénario 100 % renouvelables en France pour 2050. Evidemment, EDF s'est empressée de minimiser le résultat, qui montrait alors que les investissements à faire étaient sensiblement les mêmes.

Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique dans le premier gouvernement Macron, avait été choquée qu'EDF lui annonce que les choix pour le futur étaient déjà faits. Et alors qu'EDF annonce déjà choisir ses futurs sites pour la construction de 6 nouveaux EPR, le ministère, lui, s'est lancé dans une étude avec comme partenaires l'Agence internationale de l'énergie, l'AIE, une agence dont le discours n'a rien contre le nucléaire, et RTE, Réseau Transport de l'électricité, une ex-filiale d'EDF.

En janvier 2021, le rapport provisoire est sorti. RTE doit le finaliser pour l'automne 2021. Il présente huit scénarios possibles. Le premier scénario s'en tient à la loi actuelle de programmation de l'énergie : descendre de 70 % à 50 % la part du nucléaire dans la production électrique. Cela supposerait la construction d'au moins 25 à 30 réacteurs d'ici 2050, soit le lancement d'au moins un chantier tous les ans. Ce scénario, même EDF n'y croit pas. Le deuxième prévoit une part du nucléaire à 30-35 %. Il implique de construire de 12 à 16 EPR. Le troisième vise 20 à 25 % et nécessite la construction de 6 à 10 EPR. EDF est pour le moment partant pour un de ces deux scénarios.

Mais ensuite l'étude poursuit avec 3 scénarios "renouvelables sans nouveau réacteur" avec fin d'exploitation des réacteurs actuels à l'âge de 50 ans, ce qui aboutit à 85 % de renouvelables en 2050 et à une sortie du nucléaire quelques années plus tard.

Enfin, le dernier scénario montre qu'il est possible d'arriver à 100 % de renouvelables avec une fermeture plus ou moins accélérée des réacteurs selon l'intensité que l'on donne au développement des renouvelables.

Selon le site www.contexte.com qui a révélé ce pré-rapport, EDF essaie déjà de freiner la publication de ce rapport, car selon un de ses responsables "si c'est possible, alors les gens vont se dire que c'est souhaitable".

Fukushima

◆ Contaminations persistantes.

Le laboratoire indépendant d'analyse de la radioactivité *Chikurin*, créé après l'accident avec l'aide du laboratoire français ACRO, a publié, quelques jours avant le dixième anniversaire de l'accident, une étude portant sur l'analyse des poussières d'aspirateur dans 153 maisons. Trois des maisons sont dans la zone évacuée (dite de "retour difficile") et présentent sans surprise des taux de contamination très élevés : de l'ordre de 45 000 Bq/kg. Dans cinq maisons habitées sur une commune anciennement évacuée et aujourd'hui de nouveau ouverte, la contamination dépasse les 8 000 Bq/kg, limite fixée par les autorités. La maison la plus contaminée atteint 29 000 Bq/kg. Le seuil toléré avant l'accident n'était que de 100 Bq/kg. Or de nombreuses maisons de l'étude présentent des taux supérieurs à cette limite, même à de fortes distances de la centrale accidentée (jusqu'au sud de Tokyo, à 300 km de la centrale). Des maisons présentent de fortes contaminations... parce que leurs habitants sont originaires de la région et y sont passés, ramenant probable-

ment des poussières radioactives sur elles et eux (cas probable pour 3 maisons). Mais cela n'explique pas tout. Ces poussières contiennent notamment du césium radioactif qui n'est pas soluble dans l'eau, et qui peut être inhalé, ce qui peut déclencher à terme des problèmes de santé s'il se fixe dans les alvéoles pulmonaires. Le laboratoire en conclut que, malgré le discours rassurant des autorités, les zones qui ont été réouvertes sont encore fortement contaminées et que de très nombreuses zones plus éloignées n'ont pas été décontaminées et restent à un niveau de contamination préoccupant.

◆ 10 000 milliards de yens. C'est la somme (77,5 milliards d'euros) qu'a déjà perçue *Teppo* de la part de l'État pour ne pas faire faillite suite à l'accident de Fukushima. Ces prêts sans intérêts et sans limite de temps devraient se poursuivre dans les années à venir. La presque totalité de cette somme a servi à financer les indemnités versées par la compagnie électrique aux personnes évacuées, aux administrations locales, aux entreprises...

Belarus

L'institut de radioprotection Belrad : une garantie d'indépendance

En 1989, Vassily Nesterenko directeur de l'Institut d'Étude Nucléaire à Sosny en Biélorussie, démissionne pour créer l'Institut Radiometer, institut de conception et de production d'instruments de mesure, après levée du secret sur les informations concernant les retombées radioactives de Tchernobyl. Il met à la disposition de la population biélorusse et des administrations et coopératives d'État chargées de la production et de la distribution de la nourriture des centaines de milliers de compteurs Geiger de qualité et des milliers d'équipements de contrôle de la contamination des aliments par le Césium 137. En 1990, l'Institut Radiometer devient un institut de sûreté radiologique, sous le nom de Belrad. Cet institut, créé en dehors des instances ministérielles, travaille à déterminer les conditions de vie réelles en zones contaminées et à mettre en oeuvre un contrôle efficace des normes de sécurité radiologique. Les collaborateurs de Belrad vont de village en village pour mesurer la contamination des aliments et celle des enfants des écoles et des habitants par le Cs 137 notamment. Lorsqu'un enfant a une contamination considérée comme trop élevée, il lui est prescrit une cure de trois semaines, pour accélérer l'élimination du Cs 137 de son organisme. Ce travail est essentiel et a permis de suivre et de traiter de nombreuses personnes, et de documenter la radioactivité. En 2020, la pandémie ayant contraint Belrad à limiter, voire abandonner, le travail sur le terrain, l'Institut s'est attelé à la traduction en anglais de l'énorme corpus de données rassemblées dans son Atlas des contaminations individuelles des enfants du Belarus.



L'Institut reste par ailleurs cantonné par les autorités politiques à un rôle technique et pédagogique. Il ne peut faire aucune corrélation entre ses mesures et l'état de santé des enfants. À l'inverse, les hôpitaux qui accueillent les enfants malades ne font pas de mesure de la radioactivité incorporée. Tout est ainsi conçu pour qu'il soit scientifiquement impossible, officiellement, de relier contamination radioactive et pathologies en forte augmentation continue depuis l'accident. L'Institut rencontre aujourd'hui de gros problèmes financiers. Il faut avoir conscience que, si l'Institut se trouve un jour en cessation de paiement et doit mettre la clé sous la porte, disparaîtra alors le seul institut de radioprotection indépendant actif au Belarus et dans l'ex-URSS, avec son expertise et toutes les données collectées pendant plus de trois décennies. Cette disparition affecterait irrémédiablement un pan entier des connaissances sur les conséquences de l'entrée de l'humanité dans l'ère de l'énergie atomique... (Source : Catherine Lieber, membre de l'association *Enfants de Tchernobyl-Belarus*, L'action de l'Institut Belrad)

Pluies et sables radioactifs

Samedi 6 février 2021, tout le sud-est de la France s'est réveillé sous un ciel très jaune : le vent du Sud avait charrié jusqu'à nous du sable du Sahara. Problème : c'est dans le Sahara que la France a fait 17 essais nucléaires atmosphériques entre 1960 et 1966. D'où l'idée de mesurer le taux de radioactivité après les pluies dans la nuit du 6 au 7 février. L'ACRO, Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, a réalisé des mesures. Et effectivement, une pollution radioactive a bien été mesurée : de l'ordre de 80 000 Bq/km². C'est très faible, à la limite du mesurable, mais cela pose une question : comme ce n'est pas la première fois que l'on a des retombées de sable du Sahara, combien de radioactivité avons-nous ainsi reçu depuis 1960 ?

EN BREF !

◆ **Petite phrase.** Dans *Le Monde* du 22 janvier 2021, à propos de la possible prolongation de l'autorisation de fonctionnement des réacteurs nucléaires au-delà de 40 ans, Bernard Laponche, physicien nucléaire, a cette formule : "c'est comme demander à une personne malade de courir le marathon".

Désarmons !

Service national universel : de l'engagement à l'embrigadement

Le SNU, le *Service national universel*, n'est pas un gadget glissé par le candidat Macron en mal de programme à destination de la jeunesse et destiné ensuite à tomber dans les oubliettes de l'histoire du quinquennat. Bien que rejeté par nombre d'associations — dont *Silence* — regroupées au sein d'un *collectif anti-SNU* sur le plan national comme local, sa mise en place se poursuit et s'ancre dans une réforme globale de l'encadrement de la jeunesse. Ce n'est pas un simple ersatz du service militaire d'antan, comme il est trop souvent présenté. L'objectif de cette réforme : "développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ainsi que de promouvoir une société de l'engagement dont le SNU sera, aux côtés du service civique notamment, un vecteur majeur", peut-on lire sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

Mais la jeunesse n'a pas attendu le SNU pour s'engager, que ce soit contre le changement climatique, en faveur de la justice sociale ou de l'égalité des chances. C'est peut-être bien cela qui inquiète le pouvoir qui préférerait susciter des "vocations" en direction de l'armée, de la police ou de permettre au secteur social de disposer d'une main-d'œuvre sous-payée...

Une "culture de l'engagement"... sous uniforme

Pour rappel, le SNU se décompose en deux temps : un séjour dit de cohésion, et une mission d'intérêt général, et repose pour le moment sur le volontariat. *L'Injep (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)* a publié récemment les résultats de son enquête portant sur la mission d'intérêt général, qui permet de disposer de quelques données sur cette "culture de l'engagement" conçue comme un "service rendu à la nation".

Du fait de la pandémie, tou-ttes les participant-es au premier séjour de cohésion n'ont pas encore effectué leur mission d'intérêt général. Toutefois les premiers résultats montrent que se sont bien les "corps en uniforme" qui ont attiré le plus de candidat-es : l'armée (24 %), la



police et la gendarmerie (11 %), puis les pompiers (9 %), soit 44 % au total. Ensuite on trouve les clubs sportifs (9 %) et le reste dans divers organismes, établissements de santé, dans les communes ou régions et autres associations variées. De même, interrogés sur l'après-SNU, sur les 22 % ayant exprimé le souhait de poursuivre leur engagement, l'orientation affichée par ces jeunes était principalement au sein des "corps en uniforme".

Comme le SNU repose actuellement uniquement sur le volontariat cela fausse les résultats et entraîne une surreprésentation des jeunes intéressés pour s'engager dans l'armée, la police ou la gendarmerie. D'ailleurs, les candidat-es pour le deuxième contingent, élargi à 20 000 jeunes, ne semblent pas se bousculer.

Qu'en sera-t-il lorsque le SNU sera rendu obligatoire à l'ensemble des jeunes de 16 ans à l'horizon 2022-2023 ? C'est vrai qu'entre temps il y aura eu une élection présidentielle qui peut venir chambouler ce projet.

Patrice Bouveret

En partenariat avec : Observatoire des armements, 187 montée de Choulans, 69005 Lyon, www.obsarm.org

Soutenir le Traité d'interdiction des armes nucléaires



Le 22 janvier 2021, le *Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)* entrait en vigueur à l'échelle mondiale, suite à sa ratification par plus de 50 États à l'ONU. Selon les termes du Traité, qui est donc devenu la norme du

droit international, il devient illégal pour les États-parties de "mettre au point, tester, produire, acquérir, posséder, stocker, utiliser ou menacer d'utiliser des armes nucléaires". En France, des rassemblements ont eu lieu le 22 janvier à Dijon, Bordeaux, Carhaix-Plouguer, Lyon, Marseille, Paris, Privas, Tours, Vénissieux, Brest, Manosque pour célébrer son entrée en vigueur... et exiger que la France le ratifie. En effet, pour le moment la France s'embourbe dans la dissuasion nucléaire, malgré son caractère inefficace, criminel et écocide, anti-démocratique, et maintenant illégal.

Une des premières conséquences très positives du TIAN (*International Campaign to Abolish Nuclear Weapons*) : une quarantaine d'organismes financiers (dont la *Deutsche Bank* et deux des plus importants fonds de pension mondiaux) ont déjà décidé d'arrêter le financement des armements nucléaires.

Pour soutenir cette dynamique, on peut :

- écrire à son ou sa maire afin que sa commune signe l'*Appel des villes d'ICAN* pour le désarmement nucléaire et rejoigne les 40 villes signataires dont Lyon, Besançon, Carhaix, Grenoble, Malakoff. Écrire à ses député-es et sénat-rices pour que la France ratifie le TIAN,
- participer aux vigies citoyennes organisées à Paris et à Dijon,
- questionner sa banque sur son financement de la bombe atomique,
- rejoindre une organisation engagée contre le nucléaire militaire.

◆ Plus d'informations pratiques auprès du *Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires*, tél. : 06 14 24 86 96, abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr, <http://abolitiondesarmesnucléaires.org>.

◆ Appel des villes : <http://icanfrance.org/appele-aux-maires/lappel-des-villes>.

Choisir de devenir mère ?

Françoise d'Eaubonne et la politisation de la naissance

Le premier numéro de *La Déferlante*, la nouvelle "revue des révolutions féministes" vient de paraître en librairie, le 4 mars 2021. Son dossier principal est consacré à la naissance, et dans cette veine, dédie une dizaine de pages à Françoise d'Eaubonne. L'autrice, Élise Thibéaut (1), signe un très beau texte sur la vie de la créatrice du néologisme "écoféminisme" (*Le féminisme ou la mort*, 1974), et revient notamment sur son rapport à la maternité. Malgré ses réticences à être mère, elle le devient par trois fois à partir de 1944, sans l'avoir désiré. Dans *Les Tricheurs*, nous rappelle Élise Thibéaut, elle met "en récit le risque mortel pris par un des personnages, prénommé comme elle Françoise, qui succombe à la suite d'un avortement". Bien avant Mai 68, Françoise d'Eaubonne porte un discours politique sur la maternité, en dénonçant les injonctions sociales qui voudraient qu'une femme soit avant tout une mère.

Être mère ou ne pas l'être

Du fait d'un accès plus généralisé à la contraception et à l'avortement en France - mais toujours inégal selon la classe et la race (2) - il semblerait aujourd'hui possible pour les femmes* (3) hétérosexuelles de choisir d'avoir des enfants ou non. Dans la lignée de Françoise d'Eaubonne, émerge un discours politique sur la maternité, porté par des femmes*, qui est fondé pour

1. Autrice de *Ceci est mon sang, petite histoire des règles, de celles qui les ont et de ceux qui les font* (La Découverte, 2017) et de *L'Amazone verte*, le roman de Françoise d'Eaubonne, 2021.
2. Le terme de "race" est entendu comme une construction sociale et non dans une interprétation biologique.
3. Cette étoile signifie que nous ne parlons pas uniquement de femmes cisgenres, c'est-à-dire dont le genre correspond à celui qui a été attribué à la naissance, bien que nous n'ayons pas de données précises à ce sujet.



Anna Wanda Cogusey

certaines sur le rejet de donner naissance dans un monde marqué par la catastrophe écologique. Dans des livres, documentaires et billets de blogs, des femmes* évoquent même leur "regret d'être mère" (Orna Donath, 2019). Le collectif du *Front de Mère* et la figure de sa fondatrice, Fatima Ouassak, autrice de *La Puissance des mères* (2020), participent notamment à conceptualiser les mères en tant que sujets politiques.

Cependant, un point de vue hétéronormatif et blanc sur la maternité met de côté des discours politiques portés par des personnes racisées et des lesbiennes. Dans son grand ouvrage *Femme, classe, race* (1983), la militante et autrice afro-américaine, Angela Davis, rappelle que les revendications des militantes blanches du *Mouvement de Libération des Femmes (MLF)* dans les années 1960 ne prenaient pas en compte celles des femmes noires. Suite à des avortements forcés par le passé, celles-ci ne souhaitaient pas avorter - sans être pour autant contre. De la même manière, la sociologue Myriam Paris remémore dans sa thèse qu'une campagne de stérilisation forcée des Réunionnaises eut lieu pendant que les militantes de la métropole réclamaient le droit à la contraception. Et à l'heure où la Procréation Médicalement Assistée (PMA) n'est pas autorisée pour les couples de lesbiennes, qu'il s'agisse de refuser de devenir mère ou de souhaiter l'être, le choix n'est toujours pas laissé aux femmes*.

Fanny Hugues

Ressources complémentaires

- "L'horloge biologique, on t'a pas sonnée", un podcast de Charlotte Bienaimé, avril 2019.
- "Je ne veux pas être maman", une bande dessinée d'Irène Ulmo, mars 2020.
- "Regarde, elle a les yeux grands ouverts", un documentaire avec des militantes du droit à l'avortement de Yann le Masson, 1980.

Cette patate a-t-elle un genre ?

"Monsieur patate", vous connaissez ? C'est ce jouet créé dans les années 1950, une patate en plastique avec des trous, pour créer différents personnages en choisissant ses yeux, son nez, sa bouche... Hasbro, la marque qui commercialise le jeu, a annoncé en février 2021, "s'assurer que tout le monde se sente le bienvenu dans le monde des têtes de patate en abandonnant officiellement la marque et le logo de Monsieur Tête de Patate". Avec l'intention de "promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion". Mais, suite à une levée de boucliers

réactionnaires avec des titres tels que "Monsieur patate pourrait disparaître !", un autre communiqué, plus bref, l'a ensuite remplacé, indiquant que "les personnages emblématiques de Mr. et Mme Patate ne disparaîtraient pas", sans préciser pour autant sous quelle forme ils seraient maintenus. Le nouveau texte retirait aussi toute mention d'inclusion ou d'égalité des genres, indiquant simplement qu'il s'agissait de "célébrer les différents visages des familles". Mais enfin, cette patate a-t-elle un genre ?



DR

Argentine

Taxer les ultrariches, c'est possible !

Alors qu'en France le rétablissement de l'ISF ne semble pas à l'ordre du jour malgré la grave crise sociale et l'augmentation des inégalités, en Argentine, le gouvernement centriste se lance. 3,1 milliards d'euros seront ponctionnés aux 12 000 contribuables les plus riches, ceux dont la fortune dépasse les 2 millions d'euros, qui sont souvent de gros producteurs agricoles.

La loi "séparatisme" : diviser pour mieux régner

Ce projet de loi, adopté en février 2021 à l'Assemblée nationale, se targue de conforter "le respect des principes de la République". Mais sans la nommer explicitement, elle vise surtout à stigmatiser la population musulmane et à outiller la répression pour motif politique. Ici, pas de mesures sociales ou de luttes contre les discriminations (pourtant des fondamentaux de la République, non ?), mais une épée de Damoclès au-dessus des subventions associatives. L'article 6 du projet de loi prévoit que, désormais, les associations recevant des subventions — donc de l'argent public — devront signer un "contrat d'engagement républicain". Par exemple, l'association ne doit pas "causer de trouble à l'ordre public", et ne pas "revendiquer sa propre soustraction aux lois de la République", c'est-à-dire par exemple exercer ou prôner la désobéissance civile. Des associations de quartier à Greenpeace ou la France Nature Environnement, tout le monde est très inquiet.

Amsterdam

Plus de pub pour l'avion ou les énergies fossiles

Amsterdam supprime de ses rues et de ses panneaux municipaux les publicités pour les énergies fossiles et le transport aérien : c'est une première mondiale ! Fin décembre 2020, le conseil municipal de la capitale des Pays-Bas a approuvé une motion déposée par les Verts (GroenLinks) demandant à la ville d'interdire ces publicités. Cette décision a été prise suite à la pression d'un groupe de 51 associations. Celles-ci demandent également que les événements professionnels concernant ces industries soient prohibés dans la ville. Un premier pas vers un monde sans pub... et sans énergies fossiles ?

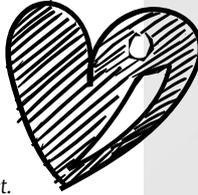
La découverte du virus du bonheur



Il s'agit d'un variant du virus de la solidarité qui a été découvert récemment dans plusieurs pays d'Afrique. Il provoque l'envie de vivre sa vie autrement qu'en écrasant les autres, et a pour principal symptôme des fous rires qui s'avèrent très contagieux.

Malgré les mesures de distanciations sociales décrétées par la plupart des États, il semble que rien ne l'arrête et de plus en plus de personnes, atteintes du virus, quittent leur travail habituel dans les grandes structures internationales pour se lancer dans des activités locales, artisanales et basées sur les échanges, l'entraide et le soin à l'autre. Les laboratoires pharmaceutiques espèrent trouver rapidement un vaccin, mais cela devient difficile car beaucoup de chercheur·ses ont déjà démissionné.

◆ Pour plus d'informations, écrire à poissondavril@revuesilence.net.



"Stop pub" : enfin, ça marche !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le fait de distribuer des prospectus dans les boîtes aux lettres avec un autocollant "stop pub" et sur les pare-brises est désormais puni par la loi. La population française reçoit chaque année dans les boîtes aux lettres 21 milliards de prospectus publicitaires qui, dans leur grande majorité, finissent à la poubelle. Comme l'autocollant "Stop pub", mis en place depuis 2004, ne suffisait souvent pas à ne plus recevoir de publicités, depuis janvier 2021, avec l'application d'une loi anti-gaspillage, le montant de la contravention applicable pour distribution de publicités non adressées passe de 450 à 1 500 euros. La loi instaure également une interdiction de déposer, dans les boîtes aux lettres, des cadeaux non sollicités visant à faire de la promotion commerciale, et de placer des publicités sur les pare-brise des véhicules.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

NON à la publicité
et aux journaux d'annonces

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info
des collectivités **Merci**

EN BREF !

◆ **Israël-Palestine : 2020, année record pour la colonisation.** L'établissement de nouvelles colonies en Cisjordanie n'a jamais augmenté aussi rapidement qu'en 2020, depuis l'année 2012 où l'organisation anticoloniale *La paix maintenant* a commencé à faire le décompte des nouvelles autorisations. Le coordinateur de l'ONU pour le processus de paix demande "l'arrêt immédiat de toute activité de colonisation". (Source : RFI, 15 octobre 2020)

Municipalisme libertaire : les villes intrépides s'organisent

Le réseau transnational des *Fearless cities*, littéralement les "villes intrépides", regroupe de nombreuses initiatives communales intéressées ou engagées dans des démarches de municipalisme libertaire, dans le sillage de la pensée de l'écologiste et anarchiste étasunien Murray Bookchin. Ces groupes politiques et communes qui s'engagent pour

promouvoir la démocratie par la base, l'écologie sociale, les droits humains, les biens communs et les politiques féministes, se sont rencontrés pour la première fois en 2017 à Barcelone, à l'initiative de *Barcelona En Comú*. Des représenté·es de 185 villes issues de 50 pays y participaient. Depuis, le réseau municipaliste s'est rencontré

de nouveau à New-York, Varsovie, Bruxelles, Valparaiso, Naples et Belgrade, et les coopérations se poursuivent. Le site internet <http://fearlesscities.com>, en anglais, espagnol et catalan, propose également une carte du monde des initiatives (assez souvent des listes électorales) municipalistes.

Le Vélobus : le transport scolaire du futur ?

Tous les enfants qui maîtrisent leur vélo et habitent à une distance raisonnable de l'école peuvent prendre ce drôle de bus : le vélobus, c'est-à-dire quelques personnes adultes qui accompagnent en vélo les jeunes cyclistes. Expérience réjouissante, elle permet de s'approprier la voirie en groupe, et présente une réelle alternative à la voiture. Le ramassage scolaire en vélo est facile à mettre en place : définir un trajet qui suive les lieux d'habitation des enfants, un roulement dans les adultes qui accompagnent, et c'est parti ! (Et bien sûr, pour des trajets plus courts, le pédibus a fait ses preuves depuis de nombreuses années). L'association belge *Provelo* a édité un guide sur le sujet, que vous pouvez retrouver sur son site !

◆ www.provelo.org

Indre-et-Loire

Le Collectif Cycliste 37 : promouvoir la pratique du vélo au quotidien

Le pont du Saint-Cosme est interdit aux piétons et aux cyclistes depuis plus de 30 ans. En juin 1990, une cinquantaine de cyclistes manifestent à l'occasion de l'inauguration de ce fameux pont réservé aux voitures, enjambant la Loire à l'ouest de l'agglomération tourangelle. Les personnes voulant traverser la Loire à vélo ou même à pied entre les communes de La Riche et Fondettes sont en effet obligées de faire un détour par Tours. Dans la foulée de cette manifestation, le *Collectif Cycliste 37* est né début 1991 pour qu'une politique cyclable digne de ce nom soit mise en place en Touraine. Depuis, le nombre de kilomètres cyclables a augmenté en Indre-et-Loire, mais le pont de Saint-Cosme est toujours réservé aux voitures, malgré de nombreuses manifestations à pied ou à vélo sur le pont. Dans son magazine de novembre 2020, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire présentait sa politique en faveur du vélo en quelques chiffres : "10 millions



d'euros d'investissements sur le schéma départemental des déplacements doux, 130 000 euros pour l'entretien courant en 2020, 2000 km de voies balisées pour les cyclistes en Touraine et 160 km de pistes cyclotouristes de la Loire à vélo". Mais pas un seul centime n'est annoncé pour aider Tours Métropole à financer une future passerelle, réservée aux piétons et aux cyclistes et proche du pont de Saint-Cosme. En 2021, le *Collectif Cycliste 37* fête ses 30 ans

d'existence et se porte plutôt bien avec plus d'un millier de membres (10 fois plus que dans les années 90). Mais malheureusement, il n'a toujours pas gagné le premier combat qui l'a fait naître. Alors, faudra-t-il qu'il attende d'avoir 40 ans afin que les cyclistes et les piétons puissent franchir la Loire à l'ouest de Tours ?

◆ Contact : *Collectif Cycliste 37*, 16 impasse Robert Nadaud, 37000 Tours, tél. : 02 47 50 16 34, <https://www.cc37.org>

Bientôt davantage de vélos dans les trains ?

Petite victoire pour les cyclistes et pour l'écologie : le décret consécutif à la loi d'orientation sur les mobilités du 19 janvier 2021 fait monter à 8 le nombre d'emplacements obligatoires pour les vélos dans les trains (contre 0 à 4 aujourd'hui). Mais cette évolution ne sera obligatoire que pour les nouveaux trains dont les marchés seront passés à partir de cette année, donc pas mis en voie avant 2030. Par ailleurs, de nombreuses dérogations liées à l'affluence sont possibles. Les associations cyclistes demandent que ces mesures soient mises en place dès maintenant dans tous les trains et sans exceptions.

◆ FUB, 12 rue Finkmatt, 67000 Strasbourg, www.fub.fr.

Fin du projet d'extension pour l'aéroport de Roissy

Au printemps 2020, alors que les avions étaient cloués au sol par la pandémie, Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, annonçait que la région ne souhaitait plus la création d'un nouveau terminal à l'aéroport Charles de Gaulle de Roissy. Au même moment, la privatisation d'*Aéroports de Paris* était suspendue. En 2020, la chute de fréquentation des avions au niveau mondial a atteint 66 %. Et il n'est pas sûr qu'avec le mouvement montant visant à limiter l'usage des avions, on retrouve un jour le trafic d'avant la crise sanitaire. Le 10 février 2021, Barbara Pompili, ministre de l'environnement, a annoncé que ce chantier "ne correspondait plus à la politique environnementale du gouvernement et aux exigences d'un secteur en pleine mutation". Le projet est donc abandonné.



Forum d'Été
5 jours en Lorraine
Du 11 au 16 juillet 2021

**Face aux urgences écologiques,
agir pour la justice sociale !**

Se former pour s'engager

DES FORMATIONS PARTICIPATIVES
UN FORUM POUR LES PLUS JEUNES
et aussi DES SOIRÉES FESTIVES,
DES ATELIERS COOPÉRATIFS,
DES BALADES...

MARDI 13 JUILLET

Conférence de Cécile Duflot

Directrice générale d'OXFAM France

Pour s'inscrire : www.nonviolence.fr
renseignements au 07 69 34 85 86 ou man.nancy@nonviolence.fr

France Journée de mobilisation contre les projets inutiles et imposés

17 avril



Après deux journées, les 17 juin et 17 novembre 2020, une constellation de collectifs appelle à une nouvelle journée d'action contre "la réintoxication du monde". Ils souhaitent organiser des rassemblements dans toute la France pour mettre à l'arrêt des infrastructures jugées nuisibles et construire des formes de vies non-soumises à l'économie. Alors que nos sociétés "modernes" semblent s'ancrer dans un état de semi-confinement permanent, que le lien entre le Covid-19 et la folie écocide n'est plus à démontrer, les sociétés marchandes semblent toutes prêtes à poursuivre l'empoisonnement du monde jusqu'à leur dernier souffle. Tandis que les leviers pour faire obstacle au ravage des milieux vivants sont anesthésiés par la virtualisation générale, le gouvernement propose de criminaliser le renouveau des mouvements d'actions écologistes et s'entête à faire passer en force la loi de sécurité globale. Les col-

lectifs appellent donc à informer et accentuer localement la pression sur les secteurs qui leur semblent les plus évidemment toxiques et dispensables : cimenteries, usines de pesticides ou production de gaz et grenades de la police, industrie aéronautique, publicitaire ou construction de plates-formes Amazon, unités d'élevage industriel, développements de l'industrie nucléaire, clusters développant le monde "sans contact"... Un appel à une troisième série d'actions, blocages, rassemblements et occupations contre de tels lieux de production, chantiers et infrastructures.

► Contact : agir17.noblogs.org

■ Agriculture bio

JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES PAYSANNES

17 avril

Cette journée rappelle la nécessité de préserver des terres nourricières pour une agriculture qui prend soin du vivant. L'occasion de mobilisations créatives pour valoriser l'agriculture paysanne !

► <https://viacampesina.org>

■ Décroissance, transition

FRANCE TOU-TES AU COMPOST !

27 mars-14 avril

Semaine du compostage de proximité conduite par le Réseau Compost Citoyen. Plusieurs centaines d'événements dans toute la France. Le 27 mars à Montluçon-sur-Loire (Indre-et-Loire), inauguration du premier compost par l'association Zero Déchet Touraine ; le 3 avril à Sully-lez-Lannoy (Nord), découverte du jardin participatif Incroyables comestibles et de la démarche du compostage ; le 10 avril à Besançon (Doubs), visite du site de compostage Cyl'ompost, etc.

► Voir la présentation et la carte de toutes les initiatives sur www.semaineducompostage.fr

■ Énergie

MEUSE

BURE : OCCUPATION

CONTRE LA POUBELLE NUCLÉAIRE

Les opposantes à Cigéo, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de

déchets nucléaires en Meuse, se mobilisent depuis des années sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !

► www.bureburebure.info, sauvonslaforet@riseup.net, tél. : 03 29 45 41 77.

MONDE

TCHERNOBYL : CHANTONS CONTRE LE NUCLÉAIRE

25-26 avril

35 ans après le début de la catastrophe de Tchernobyl, un appel, diffusé dans de multiples langues, invite à multiplier les initiatives pour faire résonner un hymne à l'amour loin des centrales. L'idée est de lire, où que l'on soit, le prologue de *La supplication*, texte de Svetlana Alexievitch, paru en 1997, qui a participé à la prise de conscience de cette catastrophe technologique et humaine sans retour. Cet acte artistique éphémère est adressé à un public convié gratuitement dans une bibliothèque, une ruine, un appartement, un théâtre, un jardin public, une salle de classe, une usine désaffectée, etc.

Le texte de Svetlana Alexievitch, qui est proposé à la lecture ou à apprendre par cœur, est disponible sur internet sur <https://april26appeal.noblogs.org/fr-appel-du-26-avril-2021/> en plusieurs langues.

■ Silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

15-16 avril

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Sur inscription et dans le respect des gestes barrières.

ANNONCES

■ Donner

■ **Sud.** Nous sommes une association de recyclage. Nous avons 15 vélos en bon état, à donner, et il nous en arrive tous les mois. Nous cherchons le contact d'associations qui envoient des vélos en Afrique ou d'autres pays où cela manque, à partir de la région Languedoc et Sud Est. Contact : Marco, tél. : 07 67 43 46 77.

■ Infos

■ **France.** Pendant la guerre 39-45, dans les régions d'Amiens, Bure, etc., en cas de panne d'essence, les Allemands, après avoir rempli le réservoir de leur motocyclette d'eau (puits, citerne, etc.), y ajoutaient 2 comprimés, puis remuaient un peu la moto, et cela repartait.

Je cherche le ou les noms de ces deux comprimés et la composition si elles sont différentes. Ce n'est pas pour motoriser mon vélo. Réponse uniquement par courrier postal, merci. Amitiés véloxygénées. Contact : Gérard Hervé, 15 Bourliadou, 35270 Combours.

■ Emploi

■ **Rhône.** Nous sommes une association populaire lyonnaise (activités sociales, sportives, culturelles et de séjour), et proposons logement de fonction dans notre village-vacances situé en moyenne montagne à Rosans (Hautes-Alpes) en échange d'accueil des vacanciers et de petit entretien. Étudierons toutes propositions : poste salarié à temps partiel en CDD dans un premier temps, stage étudiant, etc. Contact : PLVPB, 14 rue Saint-Eusèbe, 69003 Lyon, tél. : 04 78 53 19 23 ou 07 82 31 45 09.

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonné·es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. Taille des annonces. Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais : Pour passer une annonce dans le numéro de mai 2021, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 30 mars. Pour passer une annonce dans le numéro de juin 2021, au plus tard le mardi 27 avril, etc.** Adresse réelle : Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. Domiciliées : *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. Sélection : *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

PLANTES RARES ET JARDIN NATUREL

10 - 11 avr. 2021

9h / 18h

Pass d'entrée 7 €
gratuit -15 ans

23^{ème} édition

- 30 Balades guidées
- 10 Cours de jardinage
- 4 Jardins éphémères
- 9 Conférences
- Décoration
- Exposition
- Marché Bio
- Associations
- Artisanat d'Art
- 80 pépiniéristes collectionneurs
- 50 ateliers pratiques, scientifiques, artistiques et ludiques pour tous !

Pays de Jean-Henri Fabre

SÉRIGNAN-DU-COMTAT, VAUCLUSE

www.plantes-rares.com



› Texte : **Michel Bernard**

› Photographies : **Anne-Sophie Clemençon**

La Convention, un habitat partagé en rénovation

Le bâtiment de la Convention est un ancien monastère du 17^e siècle (le *Monastère des Pénitents blancs* a été inauguré en 1612), avec 1 800 m² habitables sur un terrain de près de 3 000 m². C'est entre ces murs qu'une trentaine de personnes ont monté un habitat partagé en quelques années, à peu de frais et à grand renfort de collectif.



La Convention vue depuis le bas d'Auch : un bâtiment se trouve derrière la partie arborée (les terrasses), un autre se trouve à gauche, un autre sous les terrasses.

La ville d'Auch est bâtie sur un promontoire duquel descendent des "pousterles", des escaliers bien raides, qui permettent de rejoindre la basse-ville sur les bords du Gers. C'est entre deux de ces pousterles que se trouve le bâtiment de la Convention. Ce bâtiment qui a servi d'école privée puis d'Institut médico-éducatif est mis en vente en 2007, le lieu n'étant plus aux normes pour accueillir des enfants. Le lieu reste vide pendant sept ans et le prix de vente, initialement fixé à un million d'euros, va être sans cesse revu à la baisse. Sa situation, dans un quartier fait de ruelles et d'escaliers, rend le site trop complexe pour des promoteurs (1).

1. Un promoteur se doit de construire une place de parking par logement... ce qui ici ne peut se faire qu'en sous-sol à un prix exorbitant. Des particuliers n'ont pas cette obligation.

En 2013, Frédéric et Sylvie cherchent un appartement en ville pour limiter l'usage de la voiture. Une agence leur parle de la Convention... dont le prix a chuté à moins de 300 000 €, mais dont l'état est très mauvais et le lieu difficile à aménager. Ils pensent tout de suite à faire un projet collectif et invitent des copains et des copines pour faire la visite. C'est le coup de foudre ! Il y a deux immeubles de 4 et 5 étages séparés par un escalier majestueux sous arcades.

Très vite une trentaine de personnes se retrouvent autour de l'idée d'acheter le lieu. Après de multiples discussions (70 réunions en deux ans), un groupe de réflexion avec 8 personnes se constitue pour réfléchir à la faisabilité du projet pour un achat collectif à 30 personnes. Une charte est mise en place de façon collective, dont la

rédaction est coordonnée par Manu, un instituteur. Celle-ci prévoit que toutes les habitant·es ont le même pouvoir de décision, y compris les enfants. Après de longues discussions sur la forme juridique, l'achat se fait sous forme d'une copropriété, en 2014. Les parties communes sont intégrées à la copropriété sur la base des tantièmes (2). La charte reste la base du fonctionnement et jusqu'à maintenant les décisions ont toutes été prises au consensus. En cas de blocage, les règles de copropriété peuvent servir de roue de secours.

Une restauration complexe misant sur la récupération

Le groupe initial paie une première étude qui montre la faisabilité du projet,

2. Chaque logement paie les frais communs proportionnellement à sa surface.

et coopte ensuite les autres habitant-es. Il est décidé de détruire au minimum. Un bâtiment sur terrasse est enlevé pour mieux faire pénétrer la lumière dans le bâtiment principal (150 m³ de gravats à sortir par les escaliers, réalisé de septembre à décembre 2014). Ce sont finalement 15 appartements de 50 à 200 m² (dont deux dans l'ancienne chapelle) qui ont vu le jour, une salle commune de 180 m² (l'ancien gymnase de l'école) avec une cour, un garage à vélo, un grand atelier collectif ainsi qu'un atelier d'architectes (celui des concepteurs acheté en SCI). Au départ, il était prévu de réserver une partie à des chambres d'amis, mais cela compliquait trop les questions financières. D'autres idées ont disparu comme une buanderie collective (freinée par les très nombreux niveaux), un chauffage collectif (difficile à mettre en place).

Du fait de la constitution du collectif par relations militantes, le groupe est proche au niveau des idées. Les âges sont variés (les adultes ont de 35 à 60 ans et les enfants de 6 mois à 20 ans), tout comme les professions : de chômeurs à cadres supérieurs, artisans, professions libérales, fonctionnaires, artistes, etc. Le choix a été fait d'accueillir aussi plusieurs familles monoparentales et de louer trois appartements. Depuis 2016, date d'entrée dans les appartements, un de ceux-ci a été revendu et un locataire a changé. La modestie des coûts a permis à des personnes à faibles revenus d'entrer dans le projet (3).

Il y a trois architectes dans le collectif dont le plus âgé, Jean-Marc Jourdain, a déjà de nombreuses rénovations à son actif (4). Il a pris en charge la coordination du chantier pour les parties collectives. Il est agréé par les *Bâtiments de France*, ce qui a aidé pour les démarches dans ce quartier classé historique. Futur habitant, il n'a par contre pas voulu être maître d'œuvre dans les logements de chacun-e pour éviter de possibles tensions. Cela a grandement aidé à faire avancer les travaux rapidement. Il a cherché à recycler au maximum les matériaux et tout le monde a participé aux chantiers pour en faire baisser les coûts.

3. 80 % des propriétaires ont des revenus modestes ou très modestes selon les critères de l'ANAH.
4. Jean-Marc Jourdain est très actif dans la promotion des habitats alternatifs, il est intervenu à Emmaüs Lesca-Pau (Pyrénées-Atlantique), à l'Alter-Habitat L'islois de l'Île-Jourdain (Gers)...



Du fait de la pente, la plupart des appartements comportent des terrasses qui avancent au-dessus des logements situés à l'étage en-dessous. Les terrasses comprennent une partie en pleine terre d'où des arbres majestueux.

Ces travaux collectifs se sont montés à 250 000 €, ce qui par exemple a permis à Manu de disposer d'un duplex de 70 m² avec jardin pour un prix de 30 000 € seulement. Loïc lui a acheté un lot de 127 m² au niveau de la rue pour seulement 41 000 €. À charge pour elles et eux ensuite d'aménager l'intérieur de leur logement (5). Ce montage financier collectif s'est avéré très avantageux : 90 % des habitant-es n'auraient pas pu acheter autrement. En cas de revente, ils et elles se sont engagé-es à revendre en gardant un prix qui corresponde au prix de réalisation et non pas au prix du marché.

Un équilibre entre vie privée et implications collectives

Après l'installation de tout le monde, les activités collectives restent régulières et importantes : les rendez-vous de réflexion sur le fonctionnement du collectif, les vacances ensemble organisées à l'initiative des enfants, les journées Minga (6), une journée par mois où l'on fait des travaux collectifs, une fête annuelle et, à l'initiative de qui veut, pas mal de repas en commun, notamment lors du passage des journalistes de *Silence* ! Il y a aussi des congélateurs, un jardin de ville et un compost

5. Les plus modestes ont bénéficié de l'aide de l'Agence nationale de l'habitat qui a pris en charge jusqu'à 50 % des travaux de rénovation thermique.
6. En Amérique du sud, une minga est une journée de chantier collectif dans une ambiance festive et conviviale.

collectifs, des groupements d'achat et de matériel.

En 2018, le collectif a été invité à présenter le lieu dans le pavillon français de la *Biennale d'architecture de Venise*. L'occasion pour eux d'y aller tous ensemble, à 30 dans un bus. Cela a permis une rencontre avec d'autres collectifs français ou étrangers et de faire découvrir la cité des Doges aux enfants (7).

Un passage du projet à la réalisation finalement très rapide (moins de deux ans), peu coûteux et qui a limité énormément son poids écologique du fait de la participation de tous et toutes et de la priorité donnée à la récupération. Une démarche exemplaire. ♦

7. L'exposition portait comme nom "Lieux infinis". Autres lieux présents à Venise : *La Friche de la Belle de Mai* (Marseille), *La Grande Halle* (Colombelles, Calvados), *L'Hôtel Pasteur* (Rennes), *Le Centquatre* (Paris), *La ferme du Bonheur* (Nanterre), *Les Ateliers Médicis* (Clichy-sous-Bois, Seine-Saint-Denis), *Le Tri postal* (Avignon), *Les Grands voisins* (Paris), *le 6B* (Saint-Denis).

➔ Pour en savoir plus

- ♦ La Convention, 18 rue de la Convention, 32000 Auch, <http://laconvention-habitatpartage.org>

› Texte : **Danièle Garet**

Développer Silence, pas Facebook

Silence ferme sa page Facebook. Ce choix semble évident du point de vue de notre position techno-critique et décroissante, peut-être aussi suicidaire au regard de nos capacités à toucher de nouvelles personnes, surtout à l'heure où les rencontres physiques sont raréfiées.



Beaucoup d'entre vous sans doute ignoraient l'existence de notre page Facebook ! C'est que nous nous contentions, depuis 8 ans, de la faire vivre, entre désaffection et malaise. Régulièrement, nous ré-ouvrons le débat sur son sort, sans jamais parvenir à un consensus. La crise sanitaire accélère encore le rouleau compresseur de la numérisation à marche forcée dans tous les domaines de la vie. Dans ce contexte, nous avons tranché. Entre développer cet "outil" pour tenter de tirer le maximum de visibilité de nos idées et l'abandonner pour renforcer notre cohérence avec elles, nous avons choisi la deuxième voie.

Ce n'est pas un choix sans risque pour l'avenir d'une revue déjà fragile. Ne pas être sur les réseaux sociaux, n'est-ce pas se condamner à plus ou moins brève échéance ? Nous verrons, mais pour l'heure, nous réaffirmons avec joie le pari de continuer à vivre sans eux. Faire sans eux donc, mais avec vous, notre vrai réseau vivant, avec qui nous voulons partager quelques unes des réflexions qui ont conduit à notre décision.

L'anticapitalisme sur Facebook, pourquoi ?

"Tout le monde" critique les réseaux sociaux et "tout le monde" y participe. À première vue, tel est bien le grand

paradoxe. Pour s'en tenir aux mouvements militants se revendiquant de l'anticapitalisme, la plupart des organisations fonctionnent notamment avec Facebook, l'un de leurs pires ennemis. Pointer l'incohérence est facile. Au-delà, nous pouvons identifier deux grandes explications.

La première réside dans le fait que les réseaux sociaux sont devenus bien davantage que des outils de communication. Ils constituent désormais une sorte d'environnement social global qui semble tout naturel aux générations contemporaines. S'en passer n'est simplement plus une option concevable.

La deuxième raison relève d'une stratégie assumée d'utiliser les armes de l'adversaire pour atteindre ses propres buts, ou du moins de la conviction qu'il est possible de faire un bon usage des réseaux sociaux. De multiples exemples de mobilisations réussies grâce à eux semblent le confirmer et nombre de collectifs les utilisent en effet avec vigilance et intelligence. Il ne s'agit pas ici de contester ce point.

Reste qu'un tel choix pose plusieurs problèmes aussi massifs qu'irréductibles.

Faire fructifier Facebook malgré soi, non merci

Tout d'abord, même en prenant toutes les précautions imaginables, on ne peut pas utiliser Facebook sans lui fournir des données (chaque clic en est une), c'est-à-dire sans fournir la matière première de son modèle économique. Chaque seconde et chaque clic, chaque

"post", visite, "like" ou photo, constitue une création de valeur pour la plateforme. Chacune de ces actions se transforme en data vendue aux courtiers spécialisés, déversée dans des programmes de micro-profilage comportemental, de publicité ciblée, d'intelligences artificielles en cours d'élaboration. On ne peut aller sur Facebook sans augmenter sa richesse et sa puissance, étendre son monopole, contribuer à faire advenir son monde.

Ni sous l'œil, ni à la merci de Facebook

Facebook n'est en effet pas un fournisseur politiquement neutre d'outils numériques. La multinationale poursuit un projet de société, et ce projet est incompatible avec le nôtre. C'est celui de l'envahissement général du monde par la réalité augmentée et la réalité virtuelle (1), celui du contrôle total et permanent, de l'addiction à la connexion ininterrompue, de la disparition de la sphère privée.

Ne nous leurrions pas, les visions divergentes sont bienvenues sur la plateforme... jusqu'à un certain point apprécié par Facebook, qui possède tous les moyens pour décider des degrés de visibilité de chaque contenu. Fermeture pure et simple de compte, priorité donnée aux extrêmes et aux émotions négatives, hiérarchisation ciblée, "modération" exercée ou non : toute une palette de moyens permet à la multinationale de contrôler et manipuler l'information. Les échanges et informations militantes ne vivent sur Facebook que sous sa surveillance, seulement à la hauteur de son bon vouloir (2).

Contre l'oppression de l'instantanéité et la marginalisation

Parmi d'autres caractéristiques de Facebook, son paramétrage pour l'actualité immédiate, la vitesse, la réaction instantanée, se situe aux antipodes d'une revue comme *Silence* qui revendique au contraire le temps long et le

pas de côté par rapport à l'actualité. Complémentaire pourrait-on penser ? Pour certaines personnes sans doute, mais là encore, ne soyons pas dupes. Facebook est le vaisseau amiral de la nouvelle "économie de l'attention" : tout y est conçu pour capter le maximum de temps devant les écrans et une connexion quasi permanente, pas pour renvoyer vers d'autres médias ou d'autres activités.



Enfin, il est pour le moins problématique d'accepter de considérer que "tout le monde" est sur Facebook (et possède un *smartphone*). Partir de ce présupposé, et s'organiser en conséquence, c'est accélérer la marginalisation des autres, ou les pousser à entrer dans le rang des utilisatrices. Or nombre de personnes refusent, résistent, ferment leurs comptes, souhaitent se déconnecter.

Silence, notre vrai réseau social

Pour nous, loin d'être négligeables car peu nombreuses, ces personnes incarnent une volonté d'alternative, d'indépendance et de résistance que *Silence* partage depuis ses origines. Nous avons hésité à nous engager sur la voie d'un "autre web", avec des plateformes plus acceptables (le réseau *Diaspora* par exemple) et des pratiques différentes. Dans cette perspective, des solutions alternatives existent et peuvent être tout à fait intéressantes. Mais nous avons préféré consacrer notre temps et nos énergies en dehors de l'internet déjà trop présent par ailleurs dans nos activités.

L'engagement sur la voie de la décroissance ne peut se concevoir sans

la plus grande sobriété technologique possible. Dans le champ numérique, elle se révèle de plus en plus compliquée. Un nombre croissant d'informations ne sont désormais disponibles que sur les réseaux sociaux (3). Mais les enjeux de liberté, d'indépendance, de résilience, entre autres, sont suffisamment cruciaux pour que nous maintenions nos efforts.

Ainsi donc, nous comptons plus que jamais sur vous pour continuer à faire vivre notre réseau humain, sans multinationale et aussi loin que possible du numérique. Parler de *Silence* à ses ami-es en chair et en os, glisser un exemplaire de la revue dans une boîte à livre, ou dans la boîte aux lettres des voisin-es, nous envoyer des courriers, proposer des articles, offrir des abonnements, organiser des rencontres et des échanges (dans la mesure du possible...) autour des thèmes de la revue etc. Tout ceci a permis jusqu'ici à *Silence* de jouer son rôle dans la riche galaxie des alternatives et des luttes. Tout ceci sera encore plus indispensable à l'avenir. ♦

3. Par ailleurs, un petit indice révélateur : nous peinons plus souvent pour fournir des adresses postales ou des numéros de téléphone fixes pour joindre les organisations que nous mentionnons dans nos pages.

➔ Pour aller plus loin

♦ "Technologies numériques : en finir avec le capitalisme de surveillance", La Revue Durable, n° 63, automne-hiver 2019

1. Telle est la teneur de la "vision pour 2030" de Mark Zuckerberg, le patron de Facebook, qui annonce la fin du *smartphone* au profit des lunettes de réalité augmentée (lors de ses vœux pour 2021).
2. Des collectifs comme *Cerveaux non disponibles*, *Urgence notre police assassine* ou *Extinction Rebellion* à Tours par exemple, ont vu leurs pages fermées ou vidées de toute activité du jour au lendemain.

NOUS ALLIONS DE PLACES DE VILLAGES EN MARCHÉS PAYSANS POUR EXPLIQUER NOTRE OPPOSITION AU BARRAGE.



AVEC NOS PETITES TABLES DE CAMPING, NOS BADGES, NOS AUTOCOLLANTS ET TEE-SHIRTS À VENDRE...



UNE COMMERÇANTE DU PUY A PROPOSÉ DE METTRE NOS TRACTS DANS LES MAGASINS.



JE N'Y CROYAIS PAS TROP.

COMME DANS BEAUCOUP DE PETITES VILLES DE PROVINCE, LES COMMERÇANTS SONT PLUTÔT CONSERVATEURS...

AU PUY-EN-VELAY ILS SONT AUSSI « CATHOS », PAS VRAIMENT EN CONTACT AVEC DES MILIEUX ÉCOLOS, SOUVENT PERÇUS COMME ANARCHISTES.

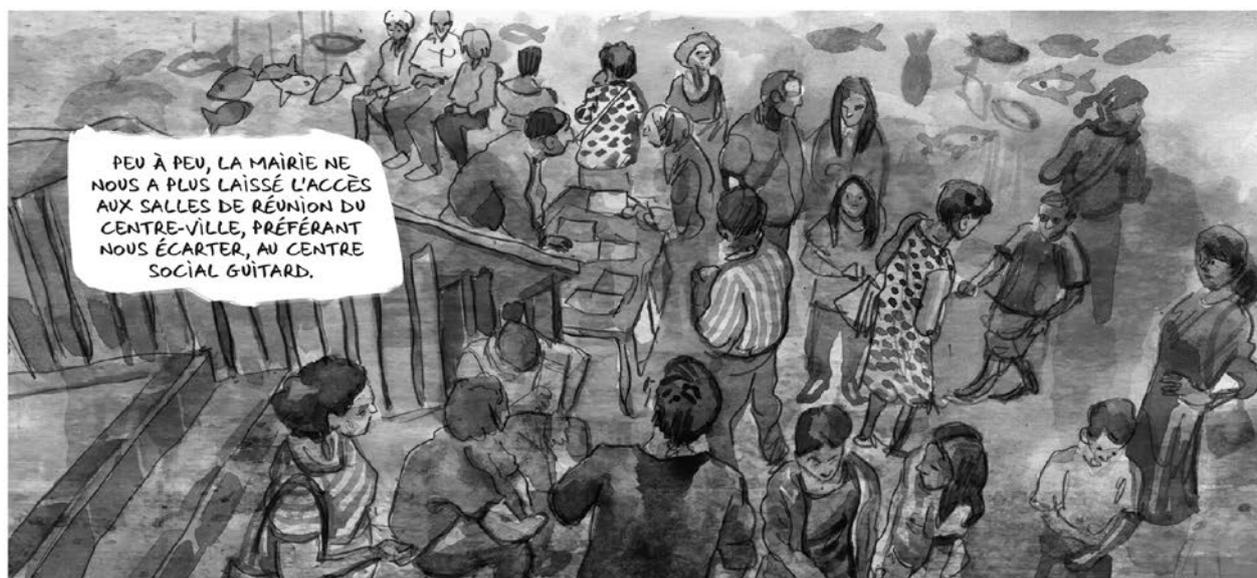
MAIS LA GRANDE MAJORITÉ A ACCEPTÉ DE METTRE NOS TRACTS SUR LEUR COMPTOIR.



L'eau vive, un grand combat écologique aux sources de la Loire

Alain Bujak et Damien Roudeau

En 1980, une crue de la Loire provoque d'immenses dégâts et tue huit personnes. En 1983 est alors annoncé un projet de barrage pour se préserver de ces crues. En 1986, le barrage de Serre de la Fare est officiellement lancé. Une mobilisation se met en place contre le projet autour de SOS Loire vivante. La mobilisation va progresser rapidement, le site est occupé. En 1989, alors que la déclaration d'utilité publique est signée, 14



LES POLITIQUES DU COIN COMMENÇAIENT À SE MÉFIER DE NOUS...

C'ÉTAIT BON SIGNE !



000 personnes manifestent au Puy. En 1991, le projet est suspendu et les militant-es proposent alors une autre manière de gérer les crues qui respecte le fleuve sauvage. Le gouvernement accepte cette solution alternative en 1994. Le barrage est abandonné. La BD raconte en détail cette lutte et montre ce que sont devenus quelques-uns des activistes de l'époque. Le choix de mettre quelques photos actuelles plutôt que de

l'époque est discutable. Cette ZAD, qui n'en avait pas encore le nom, mérite ce bel hommage dessiné. Fin janvier 2021, à l'occasion du festival de BD d'Angoulême, cette BD a reçu le prix Tournesol 2020 qui récompense la meilleure BD écologiste de l'année. **Michel Bernard**

Éd. Futuropolis, 2020, 152 p., 23 €

› Texte : **Imane Nya**

Doctorante à la faculté des sciences économiques,
juridiques et sociales Souissi-Rabat (Maroc).

Les limites de l'expérience "zéro déchet" de San Francisco

La gestion des déchets représente un réel casse-tête pour les gestionnaires municipaux. La ville de San Francisco communique beaucoup sur son objectif de "zéro déchet". Mais cette pratique pose de nombreuses questions.

Aux États-Unis, la ville de San Francisco s'est lancée dans l'aventure du "zéro déchet" en 2003. Cette pratique se base sur de multiples mesures dont la réduction des déchets à la source et le traitement des déchets en aval via le recyclage. Les mesures s'inscrivant dans ce sens sont nombreuses : l'interdiction de certains produits et matériaux (notamment, les sacs en plastique), l'obligation de recyclage des déchets par les entreprises (notamment celles opérant dans le secteur de la construction, sous peine d'amendes), la transformation de déchets organiques et alimentaires en compost (ce

dernier est destiné aux fermiers et aux agriculteurs locaux).

L'objectif pour la ville est le détournement des déchets pour qu'ils ne finissent pas dans des sites d'enfouissement ou dans des incinérateurs. Afin de garantir un tel objectif, un tri s'impose. Les déchets sont séparés en trois bacs : le bac vert destiné à accueillir les déchets alimentaires et les déchets de jardin nécessaires à la fabrication du compost, le bac bleu à la réception des matières recyclables, et finalement le noir aux restes des déchets qui sont par la suite acheminés à la décharge.

Le "zéro déchet" : source de profits

L'analyse de l'expérience menée à San Francisco ne peut se faire sans s'intéresser au rôle joué par *Recology* (le collecteur exclusif des matériaux). Cette entreprise détenue à 100% par ses employés (à travers un plan d'actionnariat) travaille en étroite collaboration avec la ville. La rentabilité est assurée à la fois par la tarification des services de collecte et d'élimination des déchets, et par un système de revente des produits recyclés.

En plus des actions de collecte et de recyclage de déchets issus de la



À San Francisco, tout le monde met la main à la pâte

Pour atteindre le pallier de 80 % des déchets recyclés, "Il a fallu négocier avec les entreprises de construction pour les convaincre de recycler 75 % de leurs matériaux, persuader les habitants d'accepter la disparition des sacs plastiques et des petites bouteilles d'eau dans les lieux publics. Et même d'arroser leurs pelouses avec l'eau de rinçage des machines à laver. Les hôteliers et restaurateurs ont compris l'intérêt, non seulement écologique mais aussi économique, de composter les restes des repas." (Consoglobe, 15 février 2016).

construction, de la transformation des déchets alimentaires et organiques transformés en compost, ce fournisseur de services a mené des actions d'incitation des citoyen·nes de sorte à les inclure dans le processus. Il est question de les amener à produire le moins de déchets possible. Afin d'y parvenir, Recology a mis en place une plateforme interactive, nommée *Better At the Bin*.

La particularité de l'expérience menée à San Francisco réside dans une pluralité d'éléments : la combinaison de mesures incitatives et coercitives, le partenariat entre l'acteur public et l'acteur privé, l'implication des citoyen·nes et également des professionnels (notamment, les restaurateurs et les hôteliers...).

Il faut souligner le rôle joué par la mise en place d'un arsenal juridique interdisant l'utilisation de certains composants (la loi de 2017 interdit la vente d'emballages et contenants composés de mousse de polystyrène expansé) et l'interdiction de certains produits (les gobelets et les plats à emporter en plastique par exemple).

Une logique à base de hautes technologies

En analysant l'expérience menée à San Francisco, il apparaît que la démarche n'est pas si vertueuse. Tout d'abord, elle nécessite des investissements lourds et des équipements sophistiqués et ce, pour se doter de solutions high-tech : par exemple des puces intégrées afin de contrôler le pesage embarqué et les systèmes de tri optique.

La place occupée par les technologies est très importante et loin d'être sans conséquences. Ne serait-il pas possible de trouver des solutions alternatives à celles ancrées dans la logique technico-économique, moins gourmandes en budgets colossaux et avec des effets moindres sur l'environnement ?

En effet, de tels mécanismes hautement technologiques ne sont pas applicables dans d'autres contextes. Par conséquent, la généralisation de telles pratiques à échelle mondiale relève de l'impossible.

L'exemple de San Francisco est intéressant à analyser. Si les taux avancés avoisinant les 80% (1) démontrent des résultats se voulant encourageants, il

1. Selon *SF environnement*, <https://sfenvironnement.org>

À Besançon, le défi de réduire les déchets à la source

À Besançon, "Pour des raisons notamment de santé publique, la ville décide de ne pas rénover le plus vieux des deux fours de son incinérateur. C'est le début d'une approche de réduction des déchets à la source : développement du compostage de proximité et tarification incitative, utilisation de gobelets consignés dans l'événementiel, prêt gratuit de kits de couches lavables aux parents qui veulent les tester,... Résultat, les ordures ménagères résiduelles sont passées de 217 kg par habitant en 2009 à moins de 150 kg en 2016. Les déchets recyclables passent de 38 à 58 %". (*wedemain.fr*, 29 octobre 2018)



Robert Reed a mis en place le programme de ramassage des déchets organiques pour la ville de San Francisco. (Festival Zero Waste, Paris, 2016)

faut tout de même souligner qu'une partie des déchets ne peut être recyclée (2). Par conséquent, l'élimination complète est un défi difficilement atteignable. Il faut également souligner que la valorisation des déchets peut cacher une forme d'alibi pour le maintien du consumérisme sans frein.

Au-delà de la mise en place d'un système basé sur des technologies de pointe et des équipements ultrasophistiqués, la résolution du problème exige de s'attaquer à la racine du mal et penser la réduction de la production de déchets. En effet, le recours à des solutions purement technologiques n'est pas sans conséquences et loin d'être une solution neutre énergétiquement. Cette réduction de la quantité de déchets produits renvoie à la remise en question de tout un mode

de vie consumériste. Le mode de vie des habitant·es de San Francisco est-il négociable ? ♦

➔ Pour aller plus loin

- ♦ Recology, www.recology.com
- ♦ Zero Waste France, 1 passage Emma Calvé, 75012 Paris, www.zerowastefrance.org.
- ♦ "Au Maroc, les récupérateurs informels de déchets s'organisent", Silence n°493.
- ♦ "Nos poubelles pleines de Kafka ?", sur les "poubelles intelligentes" et la police de l'environnement dans la métropole grenobloise, Silence n°464.

2. Note de la rédaction : À titre de comparaison, la capitale slovène Ljubljana, bonne élève européenne, recycle 60% de ses déchets municipaux et vise 78% en 2025. (Source : *wedemain.fr*, 29/10.2018)

› Texte : **Murray Nelson**

Référent ferme à Terre de Liens, administrateur de Relier.
L'article est issu de sa contribution à l'Agora des Colibris
sur le thème de l'installation en milieu rural.



Les freins à l'installation agricole

À Yenne en Savoie, la Ferme de Haut-Somont, créée en 2018 avec le soutien de Terre de Liens, permet à deux maraîchers de vivre avec 5 hectares de terre.

Depuis plusieurs décennies, les agriculteurs et agricultrices qui souhaitent s'installer ont de plus en plus de difficultés à le faire. Ils et elles rencontrent deux obstacles majeurs : la taille des fermes qui seraient à vendre ou à transmettre, et le prix prohibitif du foncier.

Des candidat·es à l'installation, il y en a. Contrairement à ce que les "expert·es" nous prédisaient au tournant du siècle, il n'y a jamais eu autant d'engouement pour les métiers de l'agriculture qu'aujourd'hui. Mais, pour convertir les envies en réalité, c'est le

chemin de croix. Parmi les jeunes, il y a de plus en plus d'installations (et de projets d'installation) non issues du milieu agricole, c'est-à-dire parmi des jeunes qui non seulement n'ont pas vécu avec le rythme d'une ferme toute leur vie, mais aussi qui ne peuvent pas compter sur la transmission à des conditions avantageuses de tout ce qui leur est nécessaire – foncier, bâti et machines (1).

De plus en plus de projets d'installation

"31 % des installations aidées en 2018 sont des installations hors cadre familial. Le Hors Cadre Familial (HCF) désigne les

installations pour lesquelles l'exploitation du jeune ne lui a pas été et ne sera pas transmise par des membres de sa famille jusqu'au troisième degré (...)" (2).

Et il y a de plus en plus de "moins jeunes" qui décident de changer de vie, de privilégier le contact avec la nature et le travail manuel en s'installant comme paysan·nes.

Ce constat n'est pas sans rapport avec un autre fait de société – une forte demande pour des productions bio et de proximité, corrélée avec un rejet des productions "industrielles" et des transports longs, ces deux facteurs étant considérés comme contribuant fortement au réchauffement climatique. Cette demande correspond davantage

1. Voir à ce sujet les travaux et le livret réalisés par le collectif InPACT sur la restructuration des fermes : "Des idées pour transmettre : si on restructurerait les fermes ?", www.civam.org

2. À ce sujet voir quelques éléments sur le site du Modéf : "Des difficultés pour s'installer hors cadre familial", 3 février 2020, www.modéf.fr

Eléna et Magali cultivent une parcelle maraîchère sur la Ferme d'Echausse, dont les terres ont été acquises grâce à Terre de Liens, près de Limoux dans l'Aude. Plusieurs activités paysannes y cohabitent.



aux zones périphériques des villes et des bourgs qu'au sein de ce que certain-es appellent la "ruralité profonde", mais ces territoires périphériques présentent un inconvénient supplémentaire : sous l'effet de la spéculation liée au développement des constructions et autres artificialisations du sol, le prix du foncier y a connu un bond spectaculaire, le mettant hors de portée des personnes qui arrivent dans le métier, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes.

Des fermes trop grandes

Ces prix prohibitifs sont aggravés par un autre phénomène général : l'augmentation significative depuis cinquante ans de la taille des exploitations agricoles. On connaît les mécanismes productivistes en agriculture qui, par les systèmes des aides, poussent les agriculteurs et agricultrices "installés" à voir toujours plus grand – plus on emprunte et plus il faut produire, ce qui à son tour implique d'emprunter davantage, etc. Le fameux principe des "économies d'échelle" cher au capitalisme industriel s'impose aisément en agriculture, où la moindre machine coûte des centaines de milliers d'euros.

Cette augmentation de la surface moyenne des exploitations rend plus difficile encore l'accès au foncier pour les personnes telles que mentionnées ci-dessus qui souhaitent s'installer. Mais ce n'est pas seulement une question de prix. En général, ils et elles ne sont pas prêt-es à "se tuer à la tâche" comme l'ont fait bon nombre de leurs prédécesseurs et prédécesseuses. Ce qui ne veut pas dire que ces personnes sont fainéantes – c'est juste qu'elles souhaitent vivre "une vie normale", en gagnant raisonnablement ce qu'il faut pour vivre et en évitant d'engraisser indûment les actionnaires des banques et des industries. Et elles ne voient pas toujours la nécessité d'être propriétaires des terres utilisées.

Petites fermes et travail collectif

Réduire la surface moyenne des exploitations (3) serait certainement un bon moyen pour limiter les inconvénients de la monoculture. Le grand débat actuel sur la limitation des intrants – où on entend le plus souvent le monde agricole lui-même dire qu'il voudrait pouvoir s'en passer – n'aurait certainement pas lieu si les exploitations agricoles étaient d'une taille "raisonnable" (4).

Il y a aussi un regain d'intérêt pour le travail collectif, poussant un certain nombre de candidat-es à l'installation à se regrouper, à mutualiser les terres, la main d'œuvre et le matériel. On peut voir là un moyen de contourner l'obstacle de la taille des exploitations, car cela peut permettre d'articuler plusieurs activités d'envergure modeste sur une même ferme, souvent avec une cohérence entre elles, d'un point de vue

agronomique, humain et économique (rotations, cultures pour l'élevage, transformation, accueil et vente sur place...) (5). Mais force est de constater que ce n'est pas un modèle qui correspond aux attentes de nos institutions agricoles. Nous avons connaissance de plusieurs cas de difficultés rencontrées par des groupes de personnes souhaitant s'installer collectivement (peu ou pas d'accompagnement pour trouver des statuts et montages adaptés ou des accès aux aides, par exemple). D'une part le modèle n'est pas conforme aux schémas traditionnels, compliquant le soutien des institutions. D'autre part, le fait que le collectif adopte un statut de société pour gérer l'exploitation complique – voire empêche – l'obtention de la DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) par des paysan-es qui y auraient droit s'ils ou elles s'installaient seul-es.

Une régulation du foncier peu adaptée à la situation actuelle

Ajoutez à cela des mécanismes de régulation du foncier qui, s'ils ont réellement servi une cause publique pendant des années, ont du mal à s'adapter. Nous pensons, bien entendu, aux SAFER (6), qui ont pour principales vocations de maintenir le statut agricole des terres et de limiter l'envolée des prix lors des

3. À celles et ceux qui prétendent que seule une agriculture quasi-industrielle avec des parcelles énormes peut répondre au défi de produire assez, nous répondons :
 - réduire la surface moyenne des fermes ne veut pas dire réduire les surfaces cultivées ; quatre fermi-ères sur 50 ha chacun-e peuvent produire autant (sinon plus) qu'un exploitant-e sur 200 ha ;
 - une grande partie de la production agricole de la France est vendue à l'exportation, moins prioritaire à nos yeux que l'autonomie alimentaire à l'échelle nationale.
4. Voir à ce sujet les travaux et le livret réalisés par le collectif *InPACT* sur la restructuration des fermes : "Des idées pour transmettre : si on restructurerait les fermes ?", www.civam.org.

5. Voir à ce sujet l'article de Gaëlle Ronsin "Expérience d'équité agricole, économique et sociale à la Ferme de Sainte-Luce" dans *Silence* n°481.

6. SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural.

ventes – vocations fort honorables, on en conviendra. Mais des années de fonctionnement "en milieu clos" (la gestion des SAFER est assurée majoritairement par des professionnel·les issu·es du courant "productiviste") ont amené ces institutions à souvent privilégier une exploitant·e agricole conventionnelle par rapport à une nouvelle installation et, paradoxalement, à faire davantage confiance à un agriculteur ou à une agricultrice endetté·e plutôt qu'à un ou une porteur·se de projet innovant avec un modèle économique moins coûteux (7).

Heureusement, tout n'est pas sclérosé dans le monde de l'agriculture. Des initiatives intéressantes ont vu le jour pour essayer de pallier les difficultés mentionnées. Nous apporterons dans un deuxième article à paraître le mois prochain des exemples de ces initiatives, qui peuvent encore essaimer. Mais mentionnons de suite peut-être la plus connue – le mouvement *Terre de Liens*, né au début des années 2000. En collectant de l'argent citoyen (sous forme de dons, de legs, de prêts ou d'investissements), ce mouvement achète



Marion et Vincent se sont installées sur 5,5 hectares et associent cultures maraîchères, plantes aromatiques et verger en biodynamie, à la Ferme de la Colline à Plaffenhoffen (Bas-Rhin), soutenue par Terre de Liens.

Ces freins à l'installation sont largement dus au fait que peu d'institutions agricoles ont évolué. Ne faisons pas tout reposer sur la maxime "*small is beautiful*" (8), mais reconnaissons que la situation climatique de la planète nécessite maintenant que l'on voie les choses autrement qu'il y a 20 ans. Et voir autrement implique d'aider à s'installer des fermi·ères qui, à défaut de beaucoup de moyens, ont une volonté d'être utiles à la société.

des fermes pour les louer sous forme de baux ruraux environnementaux à des fermi·ères qui, autrement, ne pourraient pas s'installer. C'est une initiative extrêmement utile pour la société car elle sensibilise par l'exemple aux enjeux de l'accès au foncier, mais elle n'arrive pas pour autant à juguler le problème des prix excessifs. En effet, tant que nous n'aurons pas une législation qui limite le prix du foncier dédié à l'agriculture, le nombre de fermes pouvant être achetées avec de l'argent citoyen et échapper ainsi aux systèmes productivistes et élitistes restera très limité.

Quelles pistes pour en sortir ?

À nos yeux, plusieurs champs d'action s'ouvrent pour réaliser la transformation que nous appelons de nos vœux :

- ◆ Se battre pour faire considérer le foncier autrement que comme un bien de consommation courante. On dit qu'en France le droit de propriété est sacro-saint, mais bon nombre de citoyen·nes se rendent compte que ce droit est parfois injuste.

Pour une activité d'intérêt public telle que l'agriculture – à laquelle nous demandons de remplir nos assiettes tout en respectant l'environnement – la société doit adopter une autre attitude, qui consisterait a minima en une régulation des prix du foncier.

- ◆ Favoriser le "démembrement" des exploitations agricoles, pour permettre l'installation de plusieurs agriculturices. Ce démembrement peut être "brut" – divisant par exemple simplement une exploitation de 500 ha en plusieurs fermes d'une taille raisonnable, ou "concerté" – pour permettre une installation groupée de plusieurs personnes en agriculture ou métiers connexes (ex. : paysan·ne-boulangère, entreprise de transformation de produits alimentaires) dans une logique de réponse commune aux besoins locaux.
- ◆ Enfin, les collectivités doivent considérer l'installation en agriculture comme toute autre sorte d'installation en milieu rural, c'est-à-dire une nécessité pour contribuer autant que faire se peut à la dynamique du territoire et à sa (relative) autonomie. Elles peuvent appliquer au monde agricole les mêmes règles d'accueil que pour les autres activités économiques, par exemple en favorisant l'implication des citoyen·nes dans le processus d'installation mais aussi, pourquoi pas, dans la production ou dans une animation autour de cette production. Et "décompartmentaliser" les activités du territoire, en créant des passerelles et en soutenant des "projets complexes" comme un tiers-lieu avec un volet agricole et/ou de restauration, par exemple. ◆

7. Sans compter la pression foncière liée à l'urbanisme et à l'habitat, qui fait s'envoler les prix en périphérie des agglomérations notamment. Les Plans locaux d'urbanisme (Plu) sont pilotés par les mairies. Ils décident si un terrain agricole sera rendu constructible ou non, et d'autres intérêts peuvent prendre le dessus. Les Schémas de cohérence territoriale (SCOTs) peinent souvent eux aussi à donner la place qui lui est nécessaire au foncier agricole. (Ndlr)

8. *Small is beautiful* : mouvement qui promeut une organisation sociale à petite échelle pour être plus humaine, écologique et démocratique, inspiré du livre de l'économiste Ernst Friedrich Schumacher *Small is beautiful. Une société à la mesure de l'homme*, éd. Le Contretemps/Seuil, 1973.

➔ Pour en savoir plus

◆ **Terre de Liens**, 25 Quai André Reynier, 26400 Crest, tél. : 09 70 20 31 00, <https://terredeliens.org>

Pollution de l'air par les "déchets verts"

Dans le dossier "Pollution de l'air" du n° 495, je ne vois rien sur les pollutions domestiques venant de nos pratiques individuelles. Je pense aux feux à l'air libre de ce qu'on appelle "déchets verts". Ils sont interdits depuis 2011, peu de communes cependant font respecter cette interdiction. On pense qu'il s'agit d'une prévention aux incendies, et leur effet pollueur est plus ou moins ignoré. Et nombreuses sont encore ces fumées qu'on voit s'élever des jardins et qui sont même parfois empreintes d'une odeur de plastique ou de pneu brûlé ! Une étude de l'ADEME montre que 1 kg de "déchets verts", à l'état sec, brûlé à l'air libre, pollue comme 750 km parcourus par une voiture à essence, récente. 1 m³ dégage 5 kg de particules fines composées des mêmes goudrons, hydrocarbures et autres éléments, alors que dans un poêle performant ce sera seulement 45 gr, c'est-à-dire 110 fois moins. Le chauffage au bois n'est donc pas remis en cause. Brûler ses herbes et ses branchages à l'air libre fait partir en fumées polluantes de l'humus en puissance. Quel gâchis !

Et quand il s'agit de feuilles mortes, c'est le comble, avec ces souffleurs de feuilles thermiques bruyants et polluants, invention d'une imbécillité sans nom ! Des tas de branches et autres résidus du jardin, entassés ou contenus entre piquets comme un "mur de branche", hébergeront plein d'insectes auxiliaires, hérissons et autres merveilles de la vie, et évolueront tranquillement en humus, se rechargeant de nouveaux apports au fil des saisons en même temps qu'ils se tasseront.

Un petit mot aussi sur "les savoirs scientifiques" [article "Les savoirs scientifiques en temps de crise" *Silence*, n° 495]: article philosophique qui vole haut pour mon esprit ! J'aurais aimé y voir dit plus simplement qu'il y a des scientifiques à la botte des lobbys et d'autres qui sont intègres. Ces derniers ont souvent un langage différent des premiers et parmi eux figurent d'illustres et éclairant(e)s hommes ou femmes.

Que ce soit dans le domaine de la santé ou de l'énergie, soit on les traite de menteurs dans le meilleur de cas, soit on les fait disparaître de la circulation d'une façon plus radicale.

Pour ce qui nous concerne dans cette actualité de corona, alors chacun choisit ses menteurs préférés ! Moi j'ai les miens, ils me sont inspirés par mes observations, sur les plantes, les animaux et moi-même, qui remontent au passage à l'agriculture bio de ma famille en 1966, et qui ont toujours illustré cette parole célèbre "le microbe n'est rien c'est le terrain qui est tout". J'ai constaté amèrement que dans le milieu "bio", magasins en premier lieu, ces soi-disant "règles sanitaires" étaient assidûment appliquées, voire défendues. Aurait-on perdu l'essence d'origine, la clé ? J'ai cherché vainement les messages positifs de conscience de ses défenses immunitaires, et des manières de les monter bien haut, hors de portée de toute agression, nous conférant en même temps une bonne santé générale, du corps et de l'esprit. Dommage !

À quand un article de fond dans *Silence* sur ce sujet ?

Alain Richard

Yonne

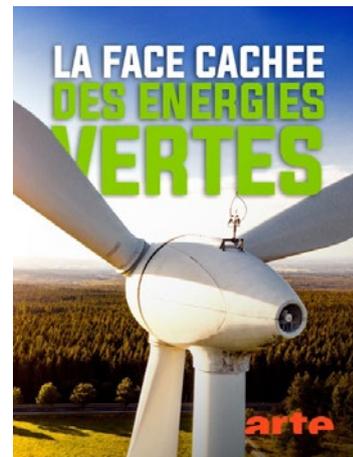
La face positive des énergies vertes

Le documentaire "La face cachée des énergies vertes" passé fin novembre 2020 sur Arte, encore accessible, est truffé d'erreurs et d'arguments partisans, allant jusqu'à comparer le problème des pales d'éoliennes, soit disant non recyclables, à celui posé par les déchets nucléaires. Il a amené à de très nombreuses réactions négatives dans les médias.

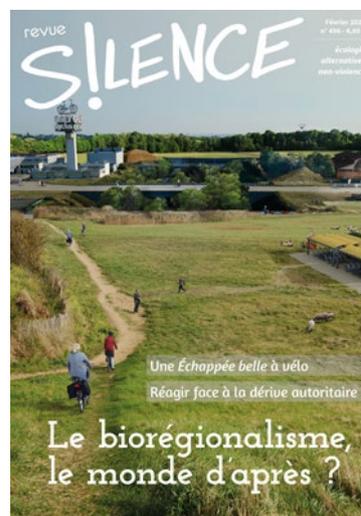
Si ce documentaire assène que les énergies vertes et que les batteries nécessitent obligatoirement l'utilisation de terres rares, ce n'est pas du tout l'avis de l'Ademe (voir "Terre rares, énergies renouvelables et stockage d'énergie" sur ademe.fr). Si le photovoltaïque n'utilise jamais de terres rares, pour l'éolien et les voitures électriques, leur utilisation dans les moteurs à aimants permanents permet de gagner en performances, mais cet usage n'est ni systématique ni indispensable. Voir mon article "La face positive des énergies vertes" sur www.passerelleco.info.

Jean-Louis Gaby

Allier



À propos des biorégions



Dossier intéressant sur le biorégionalisme (dans *Silence* n° 496 de février 2020), qui ouvre des perspectives intéressantes sur le fédéralisme libertaire et l'écologie sociale. De plus, la combinaison de ces réflexions avec celles de Murray Bookchin et le municipalisme libertaire permet d'éviter toute dérive malsaine du côté de l'extrême droite, liée en grande partie à la question sur les identités.

Je n'ai pas lu les livres cités dans le dossier. Il m'apparaît qu'un aspect reste en dehors des débats et des propositions, comme très souvent dans les réflexions sur la décroissance : c'est celui de la

défense et de la sécurité. Les États-nations reposent sur des armées, souvent fortes, et sur un ordre mondial régulé (si j'ose dire !) par des armes de destruction massive comme les armes nucléaires.

Qu'en serait-il de biorégions fédérées librement ? Une réflexion reste à mener. J'ai apprécié la distinction nette entre autarcie et biorégionalisme. Mais comment se gèrent les relations entre ces régions, et *quid* des conflits inévitables ?

Quelle défense ? Que doit-on défendre ? Autant de questions généralement occultées avec les États-nations. Chiche qu'on se les pose avec les biorégions ?

Jean-Michel Lacroûte

Rhône

Les téléphones portables bientôt obligatoires ?

Plusieurs courriers réagissent encore au courrier de Michel Bernard "Le téléphone portable bientôt obligatoire ?" dans *Silence* de décembre 2020, n° 494 p. 49, qui critique l'obligation d'avoir un téléphone portable pour accéder à des services bancaires.

Je suis aussi cliente au *Crédit Coopératif*. Je peux utiliser mon compte en ligne et payer avec une CB grâce à ce qu'ils appellent le "boîtier Sésame" dans lequel j'introduis ma CB et mon code bancaire pour confirmer mes paiements. Ça marche bien et je suis heureuse d'insister auprès de ma banque pour garder cette possibilité technique, qui me permet de me passer de téléphone portable (exercice au quotidien qui relève bientôt de l'impossible !). Je suis aussi inquiète de la volonté de l'État de virtualiser TOUS ses actes administratifs et j'y résiste en maintenant encore au maximum les démarches papier (paiements par chèque à l'URSSAF par exemple, déclarations impôts sur papier, etc.). Non que j'aime couper des arbres pour faire du papier (vive le recyclé !), mais que l'usage de l'informatique créé des dépenses énergétiques et dépendances aux technologies qui me paraissent peu écologiques, et exclue très – trop ? – facilement beaucoup de nos concitoyen-nés.... Ce qui est impensable pour une démocratie !

Sophie Dodelin
Savoie

Nous sommes de la même génération, qui a vécu la plus grande partie de la vie sans téléphone portable et internet. Je n'ai pas de téléphone portable non plus.

J'ai aussi eu un compte NEF – *Crédit Coopératif* qui est devenu un compte *Crédit Coopératif*. Mais je ne suis jamais passée aux relevés numériques. Pas non plus pour un compte à la *Banque Postale*. Cela passe pour l'instant. Par contre, il y a plein de situations où le manque de téléphone portable est pénalisant.

Quand j'ai dû changer de médecin traitant, car le mien partait à la retraite, le nouveau donnait ses rendez-vous par une plateforme internet. Celle-ci demandait un n° de téléphone portable et refusait mon n° fixe, pour envoyer un SMS de confirmation. J'ai fini par mettre une lettre dans la boîte aux lettres du cabinet, avec mon adresse, téléphone et e-mail. Alors le médecin m'a répondu.

Souvent, ce type de plateforme accepte soit un n° de téléphone portable soit une adresse e-mail, pour envoyer une confirmation, un code de sécurité ou un rappel. Les personnes qui n'ont ni téléphone portable ni internet en sont exclues et ne peuvent souvent plus accéder autrement au service voulu. Les demandeurs d'emploi et plein d'autres catégories de professionnels sont "obligés" d'avoir e-mail et smartphone.

Un exemple récent où un n° de téléphone portable est demandé et une adresse e-mail ne fait pas l'affaire est la subvention de 50 € de l'État pour faire réviser/réparer son vélo. La plateforme envoie un code sur le portable

qu'on doit donner au magasin de vélo qui le renvoie à la plateforme. J'ai dû demander à un ami de faire l'intermédiaire.

Prévenir d'un retard de train quand on voyage ou d'un imprévu quand on est en ville est devenu impossible depuis la suppression des cabines téléphoniques. Alors il faut trouver une âme charitable qui prête son téléphone, ce qui n'est pas bien éthiquement.

Et bientôt les lignes fixes ne seront plus entretenues. Tous les téléphones devront passer par une *box*, causant consommation d'électricité et émission d'ondes.

Ingeborg Eilers
Isère

Rectificatif

Je voudrais apporter quelques rectifications au courrier de Marc Evin (*Silence* n° 496 p. 42, février 2021). Tout d'abord la NEF n'est pas une banque et quand il dit qu'il avait un compte bancaire, une carte bleue, etc., c'était parce que la NEF était adossée au *Crédit Coopératif*. Le passage du compte NEF-Coop au compte "*Crédit Coop*" ne s'est pas fait "sans transparence" comme il le dit. La NEF nous a informés largement de la cessation de sa coopération avec le *Crédit Coopératif*. On pouvait donc continuer à avoir un compte *Crédit Coopératif* mais on pouvait aussi changer de banque. En tout cas cela n'a aucun rapport avec la réorganisation informatique du *Crédit Coopératif* qui a effectivement eu lieu en 2018.

Pour le moment à la NEF la seule possibilité que nous ayons d'avoir un compte, c'est le compte sur livret – et s'il y a un jour un compte courant ce sera sur internet et donc pas mieux sinon pire que le *Crédit Coopératif*. Sinon, concernant le rapport téléphone portable/banque, je pense qu'il n'y a aucune banque qui n'exige pas un téléphone.

Mireille Oria
Paris

AMELI ou la dictature d'Internet

Ayant besoin d'une attestation d'affiliation pour ma mutuelle, j'ai envoyé à la CPAM de Nantes une demande par courrier postal le 23 novembre 2020. Les 25 et 26 janvier 2021, je reçois deux courriers : l'un m'indiquant "nous vous invitons à bien vouloir créer votre compte AMELI sur notre site www.ameli.fr", l'autre me fournissant mon code d'inscription. N'ayant pas obtenu mon attestation, je contacte par téléphone le 36 46. L'employé me reprecise de me connecter à ameli.fr. Je lui explique alors que je me suis déjà inscrit sur AMELI, mais que j'ai radié cette inscription, car je voulais continuer à recevoir par courrier postal mes relevés de remboursement. L'employé m'a juste demandé si c'était important pour moi. À ma réponse affirmative, il a accepté de m'envoyer l'attestation par courrier postal.

Marc Evin
Loire-Atlantique

Action collective contre le smartphone obligatoire

Je cherche à rassembler, ou à rejoindre, pour peut-être monter une (ou des) action(s) en justice (ou autres actions pas trop idiotes), quelques acolytes autour de la résistance à l'obligation de posséder un smartphone. J'ai l'intuition qu'il ne devrait pas être légal d'obliger les gens à acquérir un objet (numérique en l'occurrence, cher et hyper polluant accessoirement, et à l'origine d'un certain nombre de désastres, conflits et autres) pour

accéder à un certain nombre de services qui devraient être plus ou moins universels... Or je vois cette tendance s'accélérer ces derniers temps (banques, SNCF, vélos en libre-service, taxis, compagnies de bus, mais sûrement bientôt impôts, cantines scolaires... et autres) sans que personne n'y oppose la moindre résistance (à part quelques irréductibles avec leur téléphone mobile pas smart).

C'est pour moi un sujet majeur de résistance, et je ne vois pas comment imaginer un ralentissement des catastrophes écologiques en cours, sans résister à ce type d'envahissement technologique... Même si c'est déjà un peu trop tard, la 5G arrive, Elon Musk a déjà envahi la stratosphère, tout ça... Si l'action vous intéresse, n'hésitez pas à vous signaler. Si vous connaissez des personnes ou des collectifs qui pourraient soutenir

ce type d'action (voire, qui en ont déjà eu l'idée), vous pouvez faire tourner !

Magali Bardou
mag_brd@yahoo.fr,
tél. : 06 20 18 64 76
Paris

Silence : Nous ne pouvons que saluer cette initiative, et nous sommes très intéressés-es pour avoir de vos nouvelles, si vous lancez quelque chose !

Essais

Pour en finir avec les grandes villes

Manifeste pour une société écologique post-urbaine

Guillaume Faburel



L'auteur, géographe et politologue, tire à boulets rouges sur les grandes villes, lieux où se développe le pouvoir, le néolibéralisme et où se perpétue un écocide qui passe par la bétonisation de plus en plus étendue des métropoles. Il expose ensuite différentes données que les grands médias serviles ne répercutent pas : plus de 80 % des Franciliens souhaitent quitter la ville, plus de 80 % des Français souhaitent ralentir et chaque année environ 600 000 personnes partent s'installer à la campagne, un mouvement plus large qu'après 1968. Et alors que les métropoles continuent à bétonner, leur population est en baisse à l'exception de cinq d'entre elles. Car on ne bétonne plus pour le logement, mais pour les bureaux, les zones commerciales et les zones de loisirs. Et les gens qui partent sont de toutes conditions sociales. Cela débouche sur une multitude de petites alternatives rurales. Le livre se termine sur des conseils pour coordonner ce mouvement en-dehors des institutions, réunissant les démarches du municipalisme libertaire et des écorégions contre le capitalisme soi-disant vert. Agrémenté de témoignages de ceux et celles qui se sont engagés dans cette démarche, un livre qui donne des pistes précieuses, même s'il y manque des références. MB

Éd. *Le Passager clandestin*, 2020, 174 p., 13 €

On achève bien les enfants

Écrans et barbarie numérique

Fabien Lebrun



Dans un 1^{er} chapitre, l'auteur reprend les analyses de Michel Desmurget qui fait référence sur le sujet avec son étude intitulée "La fabrique du créatin digital". (Ce psychiatre nous alerte sur les effets des écrans sur les enfants). Ensuite, il nous livre les résultats d'enquêtes sur les dégâts produits par les écrans usagés (victimes d'obsolescence) dont nos pays riches se débarrassent dans les pays pauvres d'Afrique et d'Asie. 10 milliards de smartphones depuis 2007, pour ne parler que d'eux. Ce sont principalement des enfants qui les dépouillent pour en récupérer les précieux composants toxiques, des enfants qui n'atteindront pas l'âge adulte. "L'écran industriel s'annonce comme un infanticide industrialisé et la planète comme une immense poubelle électronique". MD

Éd. *Le bord de l'eau*, 2020, 173 p., 16 €

Que crève le capitalisme

Hervé Kempf

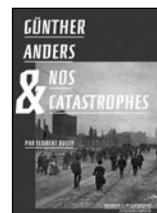


C'est de plus en plus clair : comme la planète n'en peut plus, plutôt que d'agir efficacement pour sauver notre environnement, l'oligarchie a choisi l'apartheid : d'un côté les nantis qui pourront continuer à faire leur footing dans une nature contrôlée et vivre dans des résidences protégées, de l'autre, la très grande majorité de la population, au nord comme au sud, qui essaie de survivre au milieu des particules fines, des coronavirus, de l'alimentation et de la construction industrielles. Hervé Kempf, ancien journaliste au *Monde* et fondateur de *Reporterre*, nous incite à prendre conscience de qui sont nos adversaires (le 1 % le plus riche), incite à nous organiser en archipels de résistance (les alternatives) et à lutter contre le système en cherchant tout ce qui peut le ralentir, s'interrogeant jusqu'où aller (sabotage, violence...). Il faut arrêter d'espérer repeindre en vert le monde dominant et s'y opposer radicalement. Ils ont l'argent, nous avons le nombre. Comme le dit le sous-titre : ce sera lui ou nous. MB

Éd. *Seuil*, 2020, 120 p., 14,50 €

Gunther Anders & nos catastrophes

Florent Bussy



Gunther Anders, philosophe, a été frappé par l'usage des premières bombes atomiques. Il a alors développé sa réflexion autour du déni que nous avons presque tous devant les catastrophes possibles, en particulier sur le fait que nous vivons avec des bombes nucléaires qui peuvent détruire la planète en quelques minutes. Comment pouvons-nous vivre tranquillement avec cette menace ? Il s'est interrogé sur le monde du travail, qui en décomposant chaque tâche, chaque responsabilité, nous prive d'une vue d'ensemble. Si ce n'était pas le cas, personne ne pourrait travailler dans une usine d'armement ou à fabriquer des objets de consommation totalement inutiles. Dénonçant une dictature de la technologie dès le début des années 1950 (il observe alors l'addiction de certains à leur poste de radio, prélude à nos addictions actuelles au téléphone portable), il appelle à la révolte, produisant de précieuses réflexions pour alimenter l'actuel mouvement en faveur de la décroissance. Très bon ouvrage de la collection *Les précurseurs de la décroissance* qui a déjà plus d'une vingtaine de titres en rayon. FV

Éd. *Le Passager clandestin*, 2020, 120 p., 10 €

Nous avons également reçu...

Essais

■ **Manger au temps du coronavirus, enquête sur nos systèmes alimentaires**, Catherine Darrot, Gilles Maréchal sous la direction de Yuna Chiffolleau, éd. *Apogée*, 2020, 168 p., 15 €. Quel est l'impact de la crise du coronavirus sur les systèmes alimentaires ? Quelles adaptations et quelles innovations a-t-elle suscitées ? Les retours d'expériences compilés se sont faits dans les foyers, les exploitations agricoles et les chaînes de solidarité et d'approvisionnement. L'enquête s'est déroulée de mars à juin 2020. 750 témoignages.

■ **Un monde à réinventer, les messages du changement climatique**, Jacques Verron, éd. *Chronique sociale*, 160 p., 14,50 €. Ce livre n'est pas sur le changement climatique et ses conséquences. C'est un livre suscité par la question du changement climatique. "En réfléchissant à nos comportements d'êtres humains contemporains, je me suis demandé si nous ne vivions pas aujourd'hui une dérive anthropique, en même temps qu'une

dérive climatique." Ce changement (en cours) nous parle d'abord de nos limites, mais aussi d'énergie de croissance, d'incertitude, de peur. Et nous invite à réapprendre à vivre. Original et passionnant.

■ **Je ne mangerai pas de ce pain-là**, Adriano Farano, éd. *Rouergue*, 2020, 160 p., 17 €. Comment l'industrialisation a-t-elle empoisonné notre pain ? Comment lui redonner la place qu'il mérite dans notre alimentation ? Pendant 3 ans, l'auteur s'est livré à une enquête sur toutes les variétés de céréales depuis le blé dur ancien, sur les techniques de mouture, les levains et leurs bactéries, le pétrissage et la fabrication. Et ce, de la Préhistoire à nos jours ! Son objectif, inventer le pain de demain : digeste, agréable au goût par sa nature (et non par des ajouts excessifs de sel et de sucre), enfin présentant zéro résidu de gluten. Il est le fondateur de *Pain Vivo*, une boulangerie à Paris.

■ **Paris 1871, l'histoire en marche**, 21 circuits pédestres autour de la Commune, Josef Ulla, éd. *Libertaires*, 2021, 350 p.,

35 €. Arrondissement par arrondissement de Paris, tous les lieux qui ont eu une importance pendant la révolte de la Commune. Avec entre chaque balade, un très beau travail documentaire pour suivre les 72 jours de la révolte parisienne.

■ **Marcher la vie. Un art tranquille du bonheur**, David Le Breton, éd. *Métailié*, 2020, 180 p., 9 €. Éloge des vertus et bienfaits de la marche, sur le mode de l'évocation littéraire. On croise ainsi Rousseau, Stevenson, Thoreau ou Bernard Ollivier. À glisser dans son sac à dos.

B.D.

■ **Le Manifeste des 343. Histoire d'un combat**, Adeline Laffitte, Hélène Strag, Hervé Duphot, éd. *Marabout*, 2020, 141 p., 17,95 €. L'histoire du fameux manifeste par lequel, en 1971, 343 femmes, célèbres

et inconnues, déclarent avoir avorté, ouvrant la voie à la loi Veil sur la dépénalisation. Le dessin ne procure pas d'émotions particulières mais la mise en récit est plutôt habile pour nous faire (re)découvrir l'époque et cette action emblématique des combats féministes en France.

Jeunesse

■ **Ces arbres qui font nos forêts. Les écosystèmes forestiers**, Emmanuelle Grundmann, Capucine Mazille, éd. *Du Ricochet*, 2020, 40 p., 13,5 €. Dès 4 ans. Chaque double-page présente un aspect de la forêt : la communication entre les arbres et les champignons, la canopée, la faune nocturne, les différentes graines, etc. Un survol large et rapide qui peut sans doute servir de base de départ pour aborder chacune de ces dimensions.

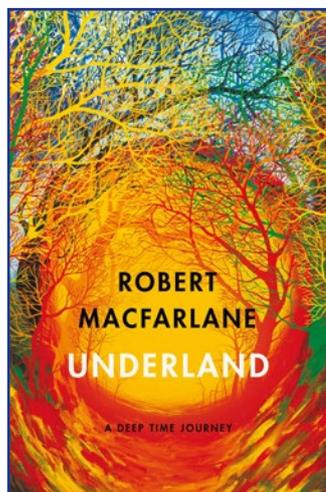
Les livres présentés ici ne sont pas vendus par *Silence*. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie. Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Le livre du mois

Underland

Voyage au centre de la Terre

Robert Macfarlane



L'écologie du monde souterrain permet d'aborder bien des questions. L'auteur, explorateur à ses heures, nous raconte, sous une forme aussi facile à lire qu'un roman d'aventures, différentes facettes de ce qui se passe sous le sol : les astrophysicien-nes dans des mines qui cherchent à capturer des particules infiniment petites, les arbres qui, en symbiose avec les champignons, développent un "internet" végétal, Paris

et Budapest construites sur d'anciennes carrières, les rivières qui se perdent sous les massifs calcaires, les grottes anciennement habitées, la fonte des glaciers et pour finir l'enfouissement des déchets nucléaires. De tout temps, le sous-sol a servi de ressource, de lieu pour cacher des choses, de sépulture, de passages secrets... Un éclairage passionnant sur un monde obscur. FV

Traduction de Patrick Hersant, éd. Les Arènes, 2020, 520 p., 25 €

Linky : surveiller et gérer

Collectif Écran Total

À travers un inventaire des communes, des actions, des réunions d'infos ou des procès, le Collectif Écran Total dresse un historique de la résistance au Linky tout en rapprochant le petit compteur fluo des Grands Projets Inutiles Imposés, coûteux, dangereux pour la santé, pour l'environnement et pour nos libertés. Ce faisant, les aut-rices démontrent comment la lutte contre Linky ne se réduit pas à la lutte contre les compteurs communicant, mais comment la gestion informatique prend le contrôle de nos vies et en quoi l'installation de ce nouveau compteur marque une étape supplémentaire dans notre enfermement dans un monde marchand et technicisé. Ainsi, les infrastructures techniques installées aujourd'hui déterminent dès à présent notre mode de vie de demain et nous conduisent tout droit vers le projet de Smart-City. À noter, une "fiche-pratique" pour démonter un Linky et rebrancher un ancien compteur, pour lutter contre Linky et son monde ! PM

Éd. La Lenteur/Le monde à l'Envers, 2020, 91 p., 8 €



Le grand Paris après l'effondrement

Agnès Sinaj, Yves Cochet, Benoît Thévard

En 2050, l'effondrement aura eu lieu et la région parisienne se réorganise autour de huit biorégions. La population a baissé de moitié en Île-de-France, après un exode urbain massif. Le maraîchage est devenu l'activité dominante, les circuits courts permettent d'alimenter le million de personnes qui vit encore dans la capitale. Les transports ont complètement changé, le pétrole étant devenu une ressource rare. Les canaux sont redevenus vitaux. La gouvernance s'est décentralisée... Les aut-rices s'essaient à un exercice de prospective sur ce qui se passera si le pétrole vient à manquer. Ce n'est qu'une possibilité, mais cela permet de poser de très nombreuses questions sur l'extrême fragilité des grandes métropoles d'aujourd'hui. Il existe une version plus détaillée en ligne sur le site de l'Institut Momentum. MB

Éd. Wildproject, 2020, 140 p., 10 €



Jeunes migrants : Le temps de l'accueil

Points de rencontre, points de passage

Collectif, sous la direction de Julien Bricaud et Xavier Crombé

Cet ouvrage s'adresse à tou-tes ce-lles, professionnel-les ou bénévoles, expérimenté-es ou non, qui s'engagent dans l'accueil de jeunes migrant-es. Comment communiquer avec celui ou celle qui arrive ? Comment lui faire une place ? Les contraintes administratives et l'accompagnement. Récits et témoignages donnent à réfléchir et fournissent des repères pour l'action. Cela fourmille d'exemples utiles, se lit aisément (évite les jargons) et avec intérêt. MD

Éd. Chronique sociale, 2020, 150 p., 14,90 €



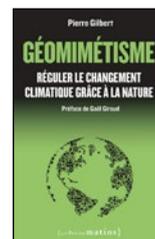
Géomimétisme

Réguler le changement climatique grâce à la nature

Pierre Gilbert

La reforestation est l'exemple le plus connu pour le rafraîchissement du climat, mais il faut y ajouter l'élargissement des zones humides, l'agroécologie, le renforcement du permafrost, les puits de carbone océaniques... Voici comment éviter les catastrophes sans jouer aux apprenti-es sorci-ères en suivant les élucubrations aventuristes de "géoingénierie". Bien que faisant le point sur les technologies associées à ces enjeux, le livre est avant tout politique, car la décision d'investir dans ces programmes dépend des décideurs qui savent trouver des milliards, on vient d'en avoir la démonstration. Cet ouvrage important fait le pari qu'il est encore possible de remédier au désastre qui se profile. MD

Éd. les petits matins, 2020, préface de Gaël Giraud, 184 p., 16 €



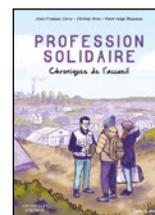
Bandes dessinées

Profession solidaire

Jean-François Corty, Jérémie Dres, Marie-Ange Rousseau

Depuis 20 ans, Jean-François Corty est médecin dans l'humanitaire, d'abord à Médecins sans frontières puis à Médecins du monde. Depuis quelques années, il est le porte-parole de son association pour les questions des migrant-es : il a été des combats en faveur des roms en région parisienne, dans la jungle de Calais, à la frontière italienne ou encore en mer avec SOS Méditerranée. À travers des reportages sur ses différentes activités, un argumentaire précieux en faveur de l'accueil sans condition de celles et ceux qui fuient les guerres et les conditions de vie trop difficiles. Une BD qui contre avec intelligence les clichés éculés que certain-es continuent à répandre, politiques ou journalistes. FV

Éd. Les Escales, 2020, 128 p., 18 €



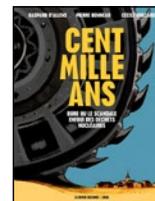
Cent mille ans

Bure ou le scandale enfoui des déchets nucléaires

Gaspard d'Allens, Pierre Bonneau, Cécile Guillard

Bure, 80 habitant-es, vit aujourd'hui en zone militaire. Tout le monde est sans cesse contrôlé. Les mairies des alentours perçoivent des redevances généreuses... alors que la population déjà clairsemée, s'en va vivre plus loin. L'Andra (l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) achète les terres agricoles en prévision d'un projet d'enfouissement des déchets nucléaires qui à terme nécessitera 270 km de tunnels, soit plus que le métro parisien. Cela fait maintenant 25 ans que manifestations, actions, occupations, fêtes... dénoncent ce projet et proposent deux choses : arrêter de produire des déchets (et donc arrêter les réacteurs nucléaires) et stocker les déchets en surface, la zone la plus sûre étant les sites des centrales nucléaires. Mais rien n'y fait car un puissant lobby estime que sans solution "propre", la filière nucléaire serait condamnée (elle l'est déjà économiquement). Et l'on sait que cette solution ne fonctionne pas : les projets similaires en Allemagne et aux États-Unis ont tourné à la catastrophe. Une histoire brillamment racontée en BD qui montre toute l'absurdité de notre politique nucléaire française. MB

Éd. La Revue Dessinée / Seuil, 2020, 154 p., 19 €



Comment (et pourquoi) je suis devenue végane

Eve Marie Gingras

Comme une bête (ou comment je suis devenu végétarien)

Cédric Taling

Eve Marie Gingras explique sa rupture rapide avec la viande et ensuite développe les arguments que l'on entend contre les végé (tarien ou talien) et y répond en citant notamment pas mal de livres sur le sujet. Même si elle affirme que cette position s'entend à l'intérieur d'une démarche écologique plus globale, l'essentiel du livre porte sur la souffrance des animaux. Côté dessin, c'est *a minima* et il faudrait plutôt parler d'un livre illustré que d'une BD.

Cédric Taling, raconte comment Richard, acteur, a lui aussi arrêté la viande, mais alors que Eve Marie Gingras bénéficie d'un entourage empathique, ici, le héros de la BD se frotte à une réalité sociale difficile : il est régulièrement invité à découvrir les spécialités locales... presque toutes à base de viande, ses ami-es l'invitent à des barbecues... Cette deuxième BD sur le végétarisme est beaucoup plus tournée vers l'esthétisme, le jeu des couleurs.

Les deux ouvrages arrivent à un moment où il semble, qu'au moins chez les plus jeunes, il y ait une vaste prise de conscience de l'impact de la viande sur notre société (épuisement de la planète, droit de vivre des animaux...).

Réalisme d'un côté, imaginaire de l'autre, même combat. MB

Éd. *Ecosociété*, 2020, 140 p. 18 € et éd. *Rue de l'Échiquier*, 2020, 128 p., 18 €



Ce qui nous sépare

Hélène Aldeguer

Bilal, brillant étudiant tunisien à Paris, découvre que la jeunesse française d'aujourd'hui n'a pas toujours une vision bien éclairée de ce qui se passe dans le monde. Ainsi, lui est vu comme un immigré, alors que les jeunes diplômé-es partant à l'étranger sont des "expats". Le fait qu'il soit musulman introduit des biais de raisonnement en lien avec les attentats islamistes. Ceci entraîne des discussions tendues avec son amie, française. Une analyse très bien vue de la difficulté de l'insertion dans un pays où le passeport ouvre toutes les portes, alors que le sien, tunisien, ne les ouvre pas. Avec un style graphique très épuré, Hélène Aldeguer soulève avec justesse nos impensés racistes et coloniaux (faut-il toutefois aller jusqu'à dessiner l'amie avec une peau blanche et non claire ?). FV

Éd. *Futuropolis*, 2020, 104 p., 18 €



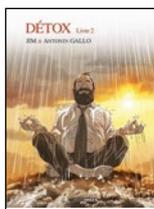
Détox

Livre 2

Jim et Antonin Gallo

Un cadre au bord du burn-out décide de faire un stage de dix jours de détox dans la nature, avec jeûne et sans téléphone portable. Après un premier tome où il luttait pour fuir le stage, c'est maintenant le temps de l'acceptation, ce qui ne signifie pas pour autant que tout se passe bien. Entre le dos qui se bloque quand on dort sur le sol, la visite d'un taureau et de naturistes expérimentant toutes les médecines alternatives possibles, la retraite n'est pas de tout repos. Une vision très drôle des stages style "jeûne et randonnée" très à la mode actuellement... avec un retour à la normale en fin d'ouvrage, ce qui est un peu dommage. La chute aurait pu s'ouvrir sur la montée écologiste d'aujourd'hui. FV

Éd. *Bamboo/Grand angle*, 2020, 88 p., 17 €



Jeunes

Le pangolin n'y est pour rien

Laurana Serres-Giardi

Dès 6 ans. Le pangolin est un mammifère qui était jusqu'à récemment assez méconnu du grand public. L'apparition du coronavirus l'a mis sur la sellette, mais en le pointant du doigt comme



l'hôte qui nous aurait contaminés. Cet album nous fait découvrir cet animal étonnant. Insectivore solitaire et nocturne à la langue immense, vivant en terrier, couvert d'écailles amovibles, il se tient volontiers sur ses deux pattes arrières pour humer l'air... et se roule en boule pour se protéger des prédateurs. Malheureusement on attribue à ses écailles (à tort) de nombreux pouvoirs dans certaines cultures et il constitue pour cela l'espèce la plus touchée au monde par le trafic d'animaux. Il est en danger d'extinction grave sur toute la planète. La déforestation et l'artificialisation des sols en sont également responsables. Jusqu'à quand allons-nous broyer la fascinante biodiversité présente sur Terre ? GG

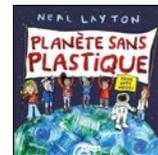
Éd. *Rue du monde*, 2020, 32 p., 16,5 €

Planète sans plastique

Neal Layton

Dès 7 ans. Quels sont les objets en plastique autour de nous ? Combien de fois servent-ils ? Où partent les déchets, les continents de plastique en mer, les limites du recyclage, tout cela est bien vu, mais il manque clairement de présentation de qui est fait aujourd'hui pour éviter l'usage de plastique et plus généralement de générer des déchets. MB

Traduction Marie-Céline Mouraux, éd. *Gründ*, 2020, 40 p., 13,50 €



L'homme qui courait après sa chance

Pozla

Dès 9 ans. Un homme accablé par la malchance se décide à aller consulter un ermite qui peut l'aider. En chemin, il rencontre des animaux et des plantes qui lui demandent de poser une question pour eux. La route est longue, la montagne difficile à grimper. Ayant entendu l'oracle, il redescend et rapporte à chacun-e sa réponse... provoquant une chute particulièrement hilarante ! Joli conte. FV

Éd. *Delcourt*, 2020, 32 p., 14 €



Romans

Gorilla girl

Anne Schmauch

Léone, 21 ans, joue dans un groupe punk, survit en gardant des enfants, fréquente les squats, couvre les murs parisiens de graffs et n'hésite pas à affronter les militants d'extrême-droite. Reste un problème : comment se trouver un compagnon. Femmes, Black blocs, CRS, truands, baston, grenouilles hallucinogènes... dans un rythme époustouflant, et avec un scénario qui devient de plus en plus addictif, la tension est maintenue au plus haut dans ce roman qui se dévore. FV

Éd. *Sarbacane*, 2020, 370 p., 16 €



Films

Les Gens et le revenu universel

Réalisation, Isaline Moulin & Léna Le Guay

Ce documentaire est constitué de 2 parties, la 1^{re}, sous forme d'animation, présente un historique de l'idée (qui mûrit depuis 5 siècles), puis déroule un plaidoyer pour un revenu de base individuel, inconditionnel, permanent et cumulable. C'est la revendication du "mouvement français pour un revenu de base". La 2^e partie est constituée d'interviews de personnes plus ou moins représentatives de la population et souvent favorables à l'idée, associée à "liberté". Aspect positif, le film peut ouvrir un débat et il est gratuit. Mes réserves : c'est un film de propagande, il y aurait bien d'autres questions à exposer pour et contre ce sujet. On cite les personnalités de gauche qui le soutiennent. Mais il y a aussi des dirigeants de multinationales et l'on voudrait un éclairage sur leurs "visées humanistes". MD

tourdebase@gmail.com, *libres de droits*, 1h05, 2020





□ **Désobéissance civile ! - format 60x84cm - 7 €***
Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

□ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €***

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



□ **Manuel de transition, 212 p. - 20 €*****
Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

□ **L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek, 224 p. - 20 €*****
Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !



Frais de port affiches et livres :

* : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

** : 2,5€ de 1 à 4 ex., offerts à partir de 5 ex.

*** : 5€ de 1 à 2 ex., 9€ de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 15 et 16 avril !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous avons dû réinventer la manière de vous accueillir lors de cette mise sous pli, pour respecter les gestes barrières. Pour connaître les horaires exacts de l'expédition, et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter ! **Prochaines expéditions (sous réserve) : 20 et 21 mai, 17 et 18 juin, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9h30 les mercredi 24 mars** (pour le numéro de mai), **21 avril** (pour le numéro de juin), **26 mai** (pour le numéro d'été), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. Pour envoyer des annonces pour le numéro de mai, vous avez jusqu'au 31 mars ; puis jusqu'au 18 avril pour le numéro de juin, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net

rubrique : Comment participer

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Rejoignez un relai local

• **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com

• **Allier.** Jean-Paul Pellet, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).

• **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, etienne.mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84

• **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83

• **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

• **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

• **Gard.** Antonanzas Pascal, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42

• **Gironde.** Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org

• **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70

• **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85

• **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org

• **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence69@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99

• **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

• **Nord-Isère.** Céline Bartette, tél. : 06 63 13 42 99, celine.bartette.adaliis@bbox.fr

• **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

• **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreenbrie@gmail.com

NUMÉROS À L'UNITÉ & ABONNEMENT

Numéros disponibles

- 465 Réagir aux violences du quotidien
- 466 Jouer hors des cases
- 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- 468 Rouler pour des idées
- 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- 472 Nous vieillirons ensemble !
- 473 La montagne : du calme !
- 475 Retiens la nuit
- 476 Décroissance, où en est-on ?
- 477 Explorons les alternatives !
- 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- 479 Bébés écolos
- 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- 482 La planète victime de la mode
- 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?
- 484 Vers des villes sans voitures
- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement

- 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?
- 491 J'ai Jagat : Les Gandhi de grand chemin
- 492 Sortir de l'apiculture intensive
- 493 Bières artisanales en effervescence
- 494 Une écologie Arc-en-ciel
- 495 Besoin d'air pur !
- 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?
- 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début
- 498 Le numérique, son monde... et nous

Numéros régionaux

- 469 Loire
- 474 Côte-d'Or et Yonne
- 488 Suisse romande

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger :
3 € pour un ex., 5 € pour 2 et 3 ex., 6 € pour 4 ex. et plus.

Abonnements

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	<input type="checkbox"/> 22 €	<input type="checkbox"/> 29 €
Particulier 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 48 €	<input type="checkbox"/> 57 €
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 68 €
Soutien 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 60 € et +	<input type="checkbox"/> 60 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 92 €
Petit budget 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 33 €	<input type="checkbox"/> 40 €
5 abonnements Découverte offerts + vosre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	<input type="checkbox"/> 110 €	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

COMMANDE

Règlement par chèque à l'ordre de *Silence*, par virement, en ligne sur : www.revuesilence.net ou par prélèvement en remplissant le mandat.

Votre commande :				
	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				X
Numéro(s) :	4,80 €			
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
Total :				

Vos coordonnées		(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)
Prénom & Nom :	_____	
Adresse :	_____	
Code Postal :	_____	Ville : _____
Courriel :	_____	
<input type="checkbox"/> Je désire recevoir la newsletter (lettre électronique mensuelle).		

Mandat de prélèvement SEPA (Autorisation de prélèvement)

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (commande ci-dessus)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue *Silence*.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Débiteur		
Nom et prénom :	_____	
Adresse :	_____	
Code Postal :	_____	Ville : _____
		Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal	
IBAN :	_____
BIC :	_____

CRÉANCIER : SILENCE 9, rue Dumenge 69317 LYON Cedex 04 FRANCE I.C.S. FR82ZZZ545517	À retourner à Silence (adresse ci-contre). Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).	Fait à : _____ Signature : _____	Le : _____
---	--	-------------------------------------	------------

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. **Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.**

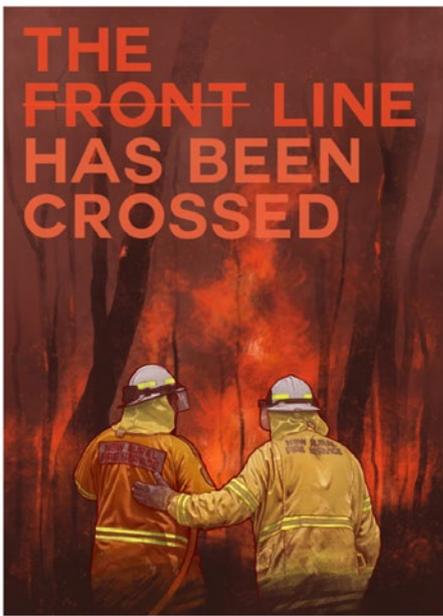
Australie

Continent en flammes, artistes en colère

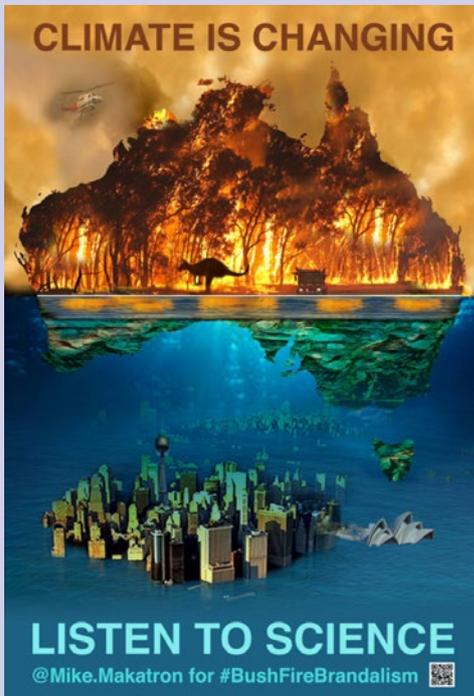
C'est une vague d'incendies hors du commun qui a dévasté l'Australie de la mi-2019 au printemps 2020, détruisant 6 fois la surface de la Belgique et engendrant des pertes incommensurables pour la biodiversité. Début février 2020, dans un pays sous le choc, 41 artistes descendent dans les rues de Sydney, Melbourne et Brisbane et réalisent des collages illégaux d'affiches dénonçant l'inaction du gouvernement, l'industrie des énergies fossiles ou encore les dommages écologiques de ces feux de brousse et leur lien avec la crise climatique. Leur but : refuser que la situation soit présentée comme "normale" par les grands médias et occuper l'espace public urbain dévoré par un autre fléau : la pub.

Un an plus tard, et alors que d'autres incendies continuent à se déclarer, il est urgent de se souvenir et d'en tirer toutes les conséquences.

> <http://brandalism.ch>



Demand real climate action now.
#BushfireBrandalism



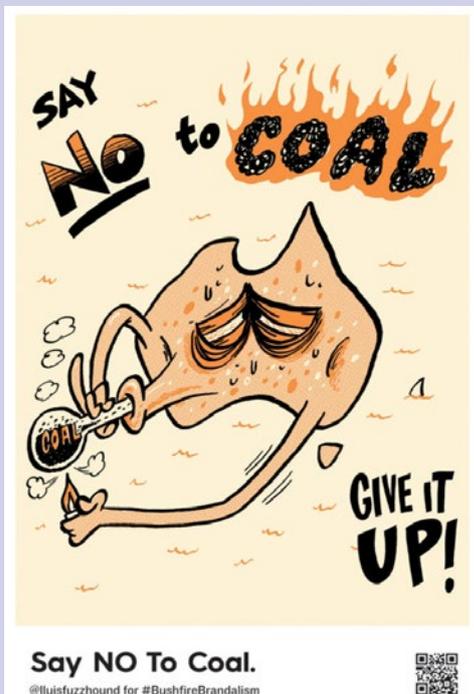
LISTEN TO SCIENCE
@Mike.Makatron for #BushFireBrandalism



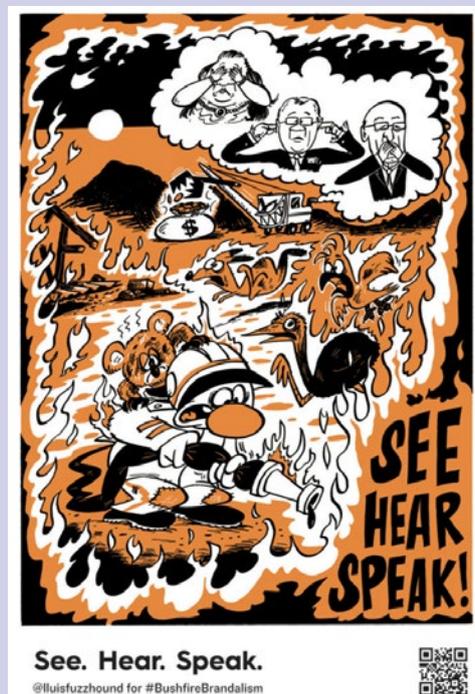
Help save our wildlife today.
@ontheleans for #BushfireBrandalism



We need climate action now.
The future is in our hands.
@fintanmagee for #BushfireBrandalism



Say NO To Coal.
@fluisfuzzhound for #BushfireBrandalism



See. Hear. Speak.
@fluisfuzzhound for #BushfireBrandalism



Wake up Australia.
@E.L.K for #BushfireBrandalism

